

*Pierre Charron et Catherine Pillard  
Leurs vies, leur famille (1635-1717)*



*Pierre Ducharme*







*Pierre Charron*

*et Catherine Pillard.*

*Leurs vies, leur famille (1635-1717)*

*Pierre Ducharme*

## *Publications de l'Association des Charron et Ducharme Inc.*

### **Publications imprimées**

#### **\* Série généalogique: Descendance de Pierre Charron et Catherine Pillard (par leurs fils)**

- Partie 1: Pierre Charron et Madeleine Robin (2013- épuisé)
- Partie 2: Nicolas Charron et Marie Viau (2008- épuisé)
- Partie 3: François Charron dit Ducharme et Marguerite Piette (2015- épuisé)
- Partie 4: Jean Charron et 1) Madeleine Guertin; 2) Geneviève Boucher (2008- épuisé)

#### **\* Série historique (format papier)**

- Les familles Charron de Meaux et les familles alliées. Actes et contrats des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (2009)
- François Charron dit Ducharme et Marguerite Piette. Leurs vies, leur famille (1678-1761)
- **Pierre Charron et Catherine Pillard. Leurs vies, leur famille (1637-1717) (*ce volume*)**

### **Publications numériques (fichiers PDF)**

- Le Trait d'union, vol. 1 (1993) à vol. 22 (2015).  
Ce CD contient 66 numéros + un index, soit 67 fichiers PDF en tout.
- La descendance de Pierre Charron et Catherine Pillard, de 1665 à 2018  
Sur clef USB, cet ouvrage de 3665 pages regroupe toute l'information incluse dans les quatre volumes de la série généalogique, complétée et mise à jour en novembre 2018.
- Les familles Charron de Meaux et les familles alliées. Actes et contrats des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (2009) sur clef USB.

Pour plus d'information sur la disponibilité et les prix de ces ouvrages, consulter notre site web.

Tous droits réservés

Association des Charron et Ducharme Inc.

[www.charron-ducharme.org](http://www.charron-ducharme.org)

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 978-2-922801-09-5

## *Dédicace*

*Certaines femmes sont des veuves de golf,  
d'autres des veuves de généalogie!  
Merci de ta patience, Cécile.*

## *Avertissements*

*L'interprétation des documents et les opinions  
émises dans ce livre, les erreurs qui ont pu s'y glisser,  
les choix quant à la présentation et à la mise en page,  
sont entièrement dues aux capacités de l'auteur.*

*La complexité des documents anciens en rend  
difficile la traduction. Toute personne qui voudrait s'en  
charger est priée de le contacter.*

Pierre Ducharme  
Laval, QC  
Décembre 2019



## *Remerciements*

*Plusieurs personnes ont contribué directement ou indirectement à ce livre, en particulier les généalogistes qui ont consacré temps et énergie à développer nos connaissances sur le couple Charron-Pillard.*

*Il serait impossible de les nommer tous.*

*Toutefois, l'auteur remercie tout spécialement plusieurs membres fondateurs de l'Association des Charron et Ducharme Inc. : Luc Charron, Gilles Charron, Micheline Charron, Ange-Émile Ducharme<sup>+</sup>, ainsi que Gail Moreau-Desharnais et Jean-François Viel, sans oublier les membres actuels du conseil, le président Denis Charron, le registraire Gilles Charron, les administrateurs qui ont appuyé cette publication, et les membres qui y ont contribué de leurs deniers.*



## *Table des matières*

*Avant propos*

*Chapitre 1: Enfances de Pierre Charron et Catherine Pillard*

*Chapitre 2: Traversées et premiers pas en Nouvelle-France*

*Chapitre 3: Pierre et Catherine à la Côte Saint-François (Longue-Pointe)*

*Chapitre 4: Pierre et Catherine à Contrecoeur*

*Chapitre 5: Pierre et Catherine à Longueuil*

*Chapitre 6: Catherine à Montréal*

*Chapitre 7: Progéniture de Pierre et Catherine*

*Chapitre 8: L'actualité de Pierre et Catherine*

*Chapitre 9: Sommaire et conclusion*

*Prises de position de l'ACD :*

*Annexe 1 : L'origine et le nom de Pierre Charron*

*Annexe 2 : Origine de Catherine Pillard*

*Bibliographie et sources*



## *Avant-propos*

Les vies de Pierre Charron et Catherine Pillard ont été évoquées plus ou moins complètement dans quelques livres. Surtout, elles ont fait depuis 1993 l'objet de 45 articles dans notre bulletin, *Le Trait d'union*. Certains de ces articles sont intégralement repris ici, mais dans plusieurs cas seules les conclusions des articles sont présentées et le lecteur soucieux d'en savoir plus pourra consulter les articles eux-mêmes. Pour la confection de cet ouvrage, j'ai relu la quasi-totalité de ces textes, dont on trouvera la liste dans la bibliographie. Cependant je me suis astreint aussi à revoir la *documentation primaire*, c'est à dire les actes d'état civil, actes notariés, et autres documents administratifs publics. Ceci m'a permis de valider certaines informations, d'en corriger quelques-unes, et d'en éliminer d'autres.

Loin de moi l'idée d'affirmer que nous savons maintenant tout de nos ancêtres. Ainsi, on n'a pas retrouvé leur contrat de mariage, même s'il est quasi certain qu'il y en a eu un. Leurs testaments sont aussi perdus, s'ils ont existé, comme les inventaires après décès qui eux ont certainement existé. Ces lacunes laissent des zones d'ombre irréparables. Les recherches ultérieures, s'il y en a, ne devraient pas amener de révélations surprenantes. Au total, cette monographie constitue sans aucun doute le livre le plus complet à ce jour sur nos ancêtres Pierre et Catherine.

### **Révision de la documentation primaire.**

La *documentation primaire*, ce sont les textes originaux, auxquels il faut revenir parce que toute transcription peut conduire à une erreur. Dans le cas présent, ce sont essentiellement les actes d'état civil, les actes notariés et les documents administratifs publics, comme les recensements.

\* Les actes d'état civil: pour l'époque étudiée ici, ce sont les registres des paroisses catholiques, où on trouve les originaux des actes de baptêmes, mariages et sépultures (*BMS*). Ces documents peuvent être consultés de différentes façons. Bien sûr, on peut se rendre dans les centres d'archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (*BAnQ*) où ils sont disponibles sur microfilms, ce qui représente une tâche ardue. On peut aussi facilement les consulter chez soi sur les

sites FamilySearch ([familysearch.org](http://familysearch.org), gratuit), Généalogie-Québec ([genealogiequebec.com/fr](http://genealogiequebec.com/fr), sur abonnement, avec un moteur de recherche fort utile) ou Ancestry ([ancestry.ca](http://ancestry.ca), sur abonnement), qui offrent des copies numérisées des registres originaux. Grâce à de tels sites, on peut aujourd'hui pousser les recherches à un niveau de précision inatteignable antérieurement, et c'est la méthode que j'ai utilisée. Ainsi, dans la préparation de ce livre, j'ai relu et interprété chacun des actes cités, sauf dans quelques cas où la relecture d'un auteur fiable a été utilisée.

Accessoirement, pour ce qui concerne la seigneurie de Longueuil, j'ai consulté abondamment le site de la *Société historique et culturelle du Marigot* (SHCM, <http://www.marigot.ca/>). La section *Répertoire* (<http://marigot.ca/Repertoire2/>) contient une liste alphabétique de tous les habitants de Longueuil de 1657 à 1763, avec des pages énumérant les actes d'état civil et les actes notariés les concernant. Souvent on y trouve en fichiers joints les actes originaux et leurs transcriptions. On peut y voir aussi des cartes historiques, des recensements, des publications numérisées, etc.

\* Les actes notariés et les documents administratifs publics (comme les recensements). Les actes notariés qui nous intéressent ici sont les contrats de concession de terre, de vente et d'achat, les contrats de mariage, les testaments et les inventaires après décès, et autres similaires. Ils sont accessibles de plusieurs façons. On peut d'abord comme pour les registres paroissiaux les consulter sur microfilms dans les centres d'archives BAnQ<sup>1</sup>. Ces centres offrent aussi un excellent service de recherche à distance : sur demande, à un coût modique, on peut recevoir un fichier numérisé d'un acte. Enfin le site précité de la SHCM nous donne accès aux originaux numérisés des documents, est un outil indispensable pour Longueuil. Pour cet ouvrage, j'ai consulté la majorité de ces actes par l'une ou l'autre de ces méthodes, et quelques autres par les transcriptions effectuées par divers chercheurs ou organisations, comme la Société généalogique canadienne-française (SGCF, <http://www.sgcf.com/>) qui offre à ses membres des transcriptions d'actes notariés à un coût modique.

---

<sup>1</sup> Le site BAnQ (<http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/index.html>) contient les greffes numérisés de très nombreux notaires. En date 2019-10-01, les greffes qui nous intéressent ici ne sont pas encore numérisées.

## **Révision de la documentation secondaire.**

La *documentation secondaire*, ce sont les ouvrages qui ont utilisé les documents originaux, avec des objectifs, des moyens et des résultats variables, incluant les livres ou autres outils publiés sur la famille et les descendants de Pierre et Catherine.

\* Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal : *Répertoire des actes d'état civil 1621-1849* ([prdh-igd.com/](http://prdh-igd.com/), sur abonnement), incluant un moteur de recherche très utile. En lien avec Généalogie-Québec, il permet d'accéder aux originaux des actes.

\* Jetté, René : *Dictionnaire généalogique des familles du Québec (1608-1730)*, Presses de l'Université de Montréal, 1983. 1176 pages. ISBN 2-7606-0646-5.

\* Sulte, Benjamin : *Histoire des Canadiens-Français, 1608-1880*. Wilson et Cie, Montréal. Huit volumes parus de 1882 à 1884 (sans ISBN), utilisés surtout pour les recensements.

\* Roy, Pierre-Georges; Roy, Antoine : *Inventaire des greffes de notaire du régime Français*, Québec. 28 volumes de 1942 à 1953 (sans ISBN), disponibles en ligne ([numerique.banq.qc.ca](http://numerique.banq.qc.ca)).

\* Charron, Luc : *Recueil de documents sur Pierre Charron, Catherine Pillard et leurs descendants*. Numérisation par Fernand Charron, 2008 (non publié).

Une attention particulière a été accordée à des ouvrages traitant des endroits où ont vécu nos ancêtres, soit Montréal (précisément la Côte St-François ou Longue-Pointe), Contrecoeur et Longueuil; ils seront présentés aux endroits appropriés dans les chapitres qui suivent. Bien d'autres ouvrages ont été consultés, qui sont évidemment cités avec la référence. Bref, le livre reprend, résume et coordonne l'essentiel de ce que je sais à propos de Pierre Charron et Catherine Pillard, de façon à présenter une synthèse la plus complète possible de leur vie.

Bonne lecture!

## Conventions utilisées

Compte-tenu du sujet de ce livre, il va sans dire que les noms de **Pierre Charron** et **Catherine Pillard** reviennent souvent. Pour simplifier la présentation, ils sont habituellement nommés **Pierre** et **Catherine**, sauf si le contexte prête à confusion. De même, quelques abréviations sont occasionnellement utilisées. Ce sont les suivantes :

ACD=	Association des Charron et Ducharme Inc.
St / Ste=	Saint / Sainte (exemple : St-Antoine de Padoue)
BMS =	Baptêmes, mariages et sépultures.
&	Lien entre mari et femme
not. =	Notaire
gr. =	Greffé d'un notaire
c.m. =	Contrat de mariage

Les actes et contrats du XVII<sup>e</sup> siècle utilisaient une terminologie qui n'est plus utilisée aujourd'hui, mais qui est un reflet de la société dans laquelle nos ancêtres évoluaient, en plus d'être savoureuse. Dans les documents cités, je reprends souvent textuellement la formulation de l'acte, en *caractères italiques*, de façon à la distinguer de mes interprétations personnelles.

Enfin, les dates sont essentiellement présentées en chiffre, par ordre décroissant, année mois et jour, sous la forme AAAA-MM-JJ. Ceci a pour but de faciliter la présentation en colonnes et tableaux et conséquemment la lecture de ces informations.

### Unités de mesures

Les documents du XVII<sup>e</sup> siècle utilisaient des unités de mesures de longueur ou de superficie<sup>2</sup> et des unités monétaires qui n'ont plus cours aujourd'hui, dont voici les principales :

- \* Un pied français = 1,066 pied anglais = 0,33 mètres
- \* Une aune = 4 pieds français (mesure utilisée pour les étoffes)
- \* Une perche = 18 pieds français = 19,18 pieds anglais = 5,85 mètres
- \* Un arpent = 10 perches = 180 pieds français = 191,9 pieds anglais = 58,5 mètres
- \* Un arpent carré = 180 x 180 pieds français = 3 422 mètres carrés
- \* Une lieue = 84 arpents. = 840 perches = 15 120 pieds fr. = 4 912 mètres = 4,9 km.

### Unités monétaires:

- \* 12 deniers = un sol
- \* 20 sols (ou sous) = une livre (parfois appe
- \* 3 livres = 1 écu

---

<sup>2</sup> Québec, Ressources naturelles: *Mesures de la longueur et de la superficie au Québec*.  
<https://foncier.mern.gouv.qc.ca/documents/conversion/pdf/historique.pdf>

## *Résumé*

Pierre Charron était issu d'une très vieille famille de commerçants et de petits industriels de la ville de Meaux, en France, dont nous avons pu retracer la remarquable histoire aussi loin qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Cette histoire a fait l'objet d'un livre qui la raconte sur 6 générations à l'aide de documents d'époque<sup>3</sup>. Fils de Pierre Charron *l'ainé* et de Judith Martin, né en 1635, protestant par son baptême, sachant lire et écrire, notre ancêtre Pierre arrive en Nouvelle-France en 1661.

Pour sa part, Catherine Pillard, originaire de La Rochelle, née en 1646, était une *Fille du Roy*<sup>4</sup>, arrivée dans le tout premier contingent envoyé par les autorités françaises pour contribuer au peuplement de la Nouvelle-France.

Pierre et Catherine s'épousent le 19 octobre 1665 à Montréal. Ils s'établissent ensuite sur une terre située sur l'île de Montréal, plus précisément à la Côte St-François, plus tard connue sous le nom de Longue-Pointe. Ils ne l'occupent que peu de temps. Ils s'installent par la suite à Contrecoeur, sur une concession encore non localisée. Le recensement 1681 les retrouve à Longueuil, où Pierre décède le jour de Noël 1700. Catherine, remariée en 1709, décède en 1717 à Montréal.

Aucun de leurs 12 enfants, qui tous parvinrent à l'âge adulte et se marièrent, ne fut alphabétisé. Aujourd'hui, sans même tenir compte de la descendance de leurs huit filles impossible à retracer, leurs descendants se comptent par dizaines de milliers, au Québec, au Canada, et dans presque tous les états des États-Unis, sous les noms de Charron ou Ducharme, et quelques variantes. Rappelons que la majorité des descendants de ce couple ont conservé le patronyme d'origine, Charron. Un seul de leur quatre fils, François, a adopté le surnom Ducharme, qui a été conservé par ses descendants.

---

<sup>3</sup> Association des Charron et Ducharme Inc. *Les familles Charron de Meaux et les familles alliées. Actes et contrats des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*. Montréal, 2009. ISBN 978-2-922801-03-3

<sup>4</sup> Cette orthographe est celle qui est retenue par la Société d'histoire des Filles du Roy (lesfillesduroy-québec-org)



# Chapitre 1

## *Enfances de Pierre Charron et Catherine Pillard*

### Introduction.

Ce premier chapitre porte sur les débuts dans la vie du couple fondateur de notre famille, pionniers de Montréal au début des années 1660. Pour simplifier, je les désignerai généralement ci-après sous leurs seuls prénoms, Pierre et Catherine, sauf s'il est nécessaire de les distinguer d'autres porteurs des mêmes noms et prénoms.

### 1.1) L'enfance de Pierre

Pierre Charron était issu d'une très vieille famille de commerçants et d'industriels de la ville de Meaux, dans la province de Brie en France, aujourd'hui le département de Seine-et-Marne. L'ACD a pu retracer la remarquable histoire de cette famille jusqu'en 1481, grâce à des recherches dans les archives départementales réalisées par un généalogiste professionnel, Jean-François Viel, mandaté à cette fin. Cette histoire, un livre la raconte sur 6 générations, avec une multitude d'informations généalogiques<sup>1</sup>; les paragraphes qui suivent sont extraits de ce livre.

L'acte de baptême de Pierre n'a pas été retrouvé, mais grâce à un acte notarié en date du 1661-04-09, nous savons qu'il est né le 1635-10-21 à Meaux, et qu'il a été baptisé le 28 au temple protestant de Nanteuil-les-Meaux. Il était le fils de Pierre Charron *l'ainé* et de Judith Martin. Malheureusement pour lui, son père décède avant le 1638-06-05, alors qu'il a moins de trois ans. Sa mère se remarie en 1644, mais elle décède en 1652 après deux autres naissances, de sorte que Pierre se retrouve à 17 ans orphelin de père et de mère, avec un beau-père qui, selon Viel, semble peu commode, et un demi-frère et une demi-sœur sensiblement plus jeunes que lui.

Ainsi, en 1652, Pierre Charron *le jeune* n'a plus beaucoup d'attaches dans sa ville natale. D'autant plus que la famille Charron avait déjà été affectée par de nombreux décès, de sorte qu'il ne lui reste comme parenté de ce côté que deux jeunes cousins germains. Ses ressources financières sont sans doute limitées. On note en particulier qu'il n'a pas les moyens en 1661, à 25 ans, d'accéder au statut de maître mégissier, qui aurait impliqué une dépense substantielle. C'est pourquoi sans doute il prend la décision de partir chercher fortune en Nouvelle-France, et qu'il règle ses affaires avant de partir, comme nous le prouvent trois documents.

Entrevoit-il ce départ comme définitif? Sans doute pas, car la donation qu'il fait d'une maison à son cousin Nicolas Mansart, par un acte notarié du 1661-04-09, comporte une restriction : elle n'est plus valide s'il revient du voyage qu'il s'appête à faire. Évidemment, il était conscient des risques de ce voyage et d'un séjour dans la colonie naissante de Montréal, soumise aux attaques incessantes des Iroquois. La dernière trace laissée par Pierre Charron *le jeune* en France date donc de ce jour.

---

<sup>1</sup> Ducharme, P; Viel, J.F. *Les familles Charron de Meaux et les familles alliées. Actes et contrats des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. ACD*, 2009. ISBN 978-2-922801-03-3.

Sans en avoir la preuve formelle, nous croyons donc qu'il a quitté la France pour la Nouvelle France dans les semaines qui ont suivi. Cependant, à ce jour, son contrat d'engagement n'a pas été retrouvé, et nous ne savons pas non plus sur quel navire il s'est embarqué.

Nous avons vu que Pierre était protestant. Or le roi Louis XIV avait interdit aux protestants d'émigrer en Nouvelle-France, par crainte d'y voir se reproduire les guerres de religion qui avaient affecté la France. Quand Pierre a-t-il abjuré la *religion prétendue réformée*, comme on disait alors? Aucun document ne permet de le savoir<sup>2</sup>.

Nous ignorons où Pierre fut scolarisé, mais il l'était certainement, tout comme ses ancêtres : nous retrouvons souvent sa signature et son paraphe caractéristiques en France, entre autres sur plusieurs actes à Meaux au début 1661 (**figure 1**). Par contre, aucun de ses enfants ne fut alphabétisé et, autant que je le sache, aucun de ses petits-enfants non plus.



Pierre CHARRON le jeune (25 janvier 1661)

**Figure 1 : Signature de Pierre Charron le jeune sur le bail d'une maison sise au Grand Marché de Meaux, rue Cornillon, à Jean Guerreau. Meaux, 1661-01-25 (gr. notaire Honnet).**

Rares sont les familles québécoises pouvant retracer leurs aïeux si loin dans le temps. En hommage à ces ancêtres, notre association a dévoilé en 2011 à Meaux une plaque commémorative, précisément sur la rue Cornillon où Pierre Charron a possédé une maison, dans le quartier protestant de la ville, le Grand Marché de Meaux (cf. chapitre 8).

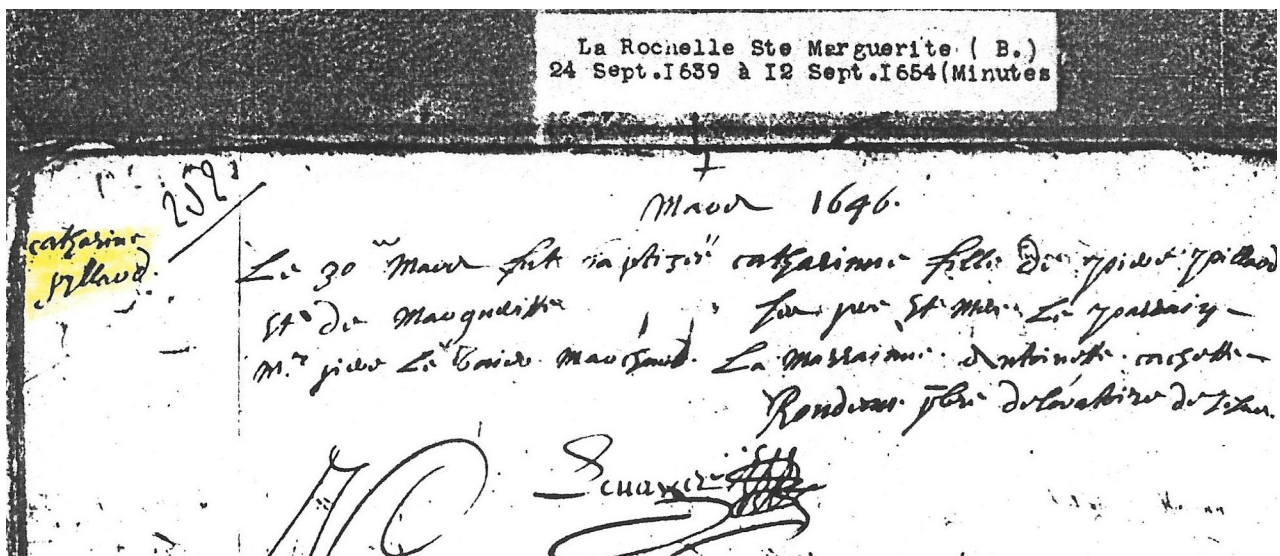
Il convient de dire ici que les publications qui ont attribué à Pierre Charron le surnom Ducharme ou l'ont prénommé Nicolas-Pierre sont toutes dans l'erreur. Pierre Charron n'a jamais porté que ce seul patronyme, celui de ses ancêtres, et que ce seul prénom (cf. Annexe 1).

---

<sup>2</sup> ACD : *Le Trait d'union*, vol. 10, no 2, 2003-02

## 1.2) Enfance de Catherine Pillard

Catherine Pillard naquit dans la paroisse Notre-Dame-de-Cogne de La Rochelle et elle fut baptisée le 30 mars 1646 en la chapelle Sainte-Marguerite, car son église paroissiale, incendiée par les protestants, n'avait pas été reconstruite<sup>3</sup>. Elle était donc catholique, contrairement à son futur époux, Comme on peut le constater à la lecture de l'acte de baptême et de sa transcription (**figure 2**), elle est la fille de Pierre Pillard et de Marguerite [nom de famille laissé en blanc].



Transcription :

(En marge) : Catharine Pillard. Le 30<sup>e</sup> mars [1646] fut baptisée Catharine, fille de Pierre Pillard et de Marguerite [en blanc] ses père et mère. Le parrain Mr Pierre Le Vaier, marchand, la marraine Antoinette Cachet [ainsi signé : P. Le vayer] (Source : Bertrand Desjardins, Programme de démographie historique de l'Université de Montréal).

**Figure 2: Baptême de Catherine Pillard, 1646-03-30. Registres de Ste-Marguerite, La Rochelle.**  
Source : Association des Charron et Ducharme Inc.

L'absence du nom de la mère de Catherine sur cet acte de baptême a favorisé une certaine confusion à cet égard, qui n'a été résolue que récemment. Mais ce n'est pas la seule : son nom de famille a aussi été diversement interprété et, surtout, son origine française a été remise en question. Ce dernier point a suscité un tel débat que notre association a dû y consacrer beaucoup de temps, d'énergie et d'argent (cf. Annexe 2).

<sup>3</sup> ACD : *Le Trait d'union*, vol. 3, no 3, 1996-06; vol. 18, no 3, 2011-06



## Chapitre 2.

### *Traversées et premiers pas de Pierre et Catherine en Nouvelle-France*

#### 2.1) Les débuts de Pierre.

Nous avons vu que Pierre était en France le 9 avril 1661, car il paraphe à Meaux le contrat de donation d'une maison, dernière trace de sa présence en France. Il est donc vraisemblable qu'il ait quitté la France peu après, bien que ni son contrat d'engagement pour la Nouvelle-France<sup>4</sup> ni la liste rôle d'embarquement n'aient été retrouvés. Il est logique de penser qu'il a quitté la France dès 1661, peut-être en mai ou juin, le temps de se rendre au port d'embarquement.

En effet selon Marcel Trudel, quatre navires constituaient la flotte de 1661, dont trois arrivèrent en août et le quatrième en septembre seulement<sup>5</sup>. Charles-Vianney Campeau, sur son site *Navires venus en Nouvelle-France entre 1497 et 1699*<sup>6</sup>, basé sur de nombreuses sources, en cite sept, dont quatre pour l'Acadie. Donc, il n'y en aurait eu que trois pour Québec : le *Taureau* (arrivé le 24 août), le *Saint-Pierre* (arrivé le 31 août), et un troisième dont le nom est resté inconnu (arrivé le 22 août). L'année suivante la flotte comportait 13 navires, mais les seuls deux navires susceptibles d'amener des immigrants n'arrivèrent qu'à la fin octobre 1662, alors qu'on retrouve la trace de Pierre à Montréal dès le 1662-10-02. En conséquence de quoi Campeau et Trudel estiment que Pierre est arrivé en 1661, sur l'un de trois navires précités, après un voyage qui pouvait facilement exiger deux à trois mois. Où Pierre a-t-il demeuré à son arrivée? Nous n'en savons rien.

C'est donc le 1662-10-02 qu'il promet, en même temps que deux autres colons, Pierre Desautels dit Lapointe (à Montréal dès 1653), et Anthoigne Simon, un colon d'origine inconnue « *de défricher chacun quatre arpends de terres sur le domaine des Seigneurs de Montréal dont ils jouiront jusques à ce qu'il leur en aye esté défriché autant sur les concessions qui leur seront déllivrées en temps et lieu* »<sup>7</sup>. Notons qu'il ne s'agit pas ici d'une concession de terre, comme certains auteurs ont pensé, mais d'un engagement en vue d'une concession future, que Pierre obtiendra de fait en 1666. Cela n'est pas la même chose. Cet engagement permettait à Pierre de se procurer quelques ressources, de préparer l'avenir, mais aussi de se familiariser avec le travail de la terre. À Meaux, Pierre était un mégissier (tanneur de peaux), et non un défricheur ou un cultivateur. Il n'avait peut-être jamais vraiment manipulé une hache ou un outil agricole.

Quelques mois plus tard, la situation est difficile à Ville-Marie : les Iroquois hantent les bois autour du petit village et s'en prennent à tous les colons isolés. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, décide de constituer une milice capable d'intervenir en attendant les soldats promis par Louis XIV (qui n'arriveront qu'en 1665!). Tous les hommes valides sont mobilisés en vertu d'une ordonnance qu'il émet le 1663-01-27. Chaque escouade de la *milice de la Sainte Famille de Jésus-Marie-Joseph*, comporte 7 hommes, qui doivent élire un caporal parmi eux. Pierre s'enrôle au sein de la 20<sup>e</sup> escouade<sup>8</sup>. Rien n'indique que cette escouade ait été impliquée dans des actions précises mais, considérant la situation, il est vraisemblable qu'elle l'ait été.

4 Ce contrat pourrait se trouver dans les archives de Saint-Sulpice à Paris (Jean-François Viel, communication personnelle)

5 Trudel, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*. Montréal, 1983. ISBN 2-89045-579-3

6 Campeau, C.V. : *Naviresnouvellefrance.net/index.htm#16531654*, consulté le 2019-08-10

7 Falardeau, Émile : *La descendance de Pierre Charron par les mariages*, p. XLI. Éditions Bergeron, Montréal, 1981. Tiré des archives du Séminaire de Saint-Sulpice consultées par l'auteur en août 1973.

8 Falardeau, Émile : op. cit. p. XLII.

Marcel Trudel, précité, a patiemment reconstitué la population de la Nouvelle-France au 1663-06-30, avant l'arrivée de la flotte de l'année. Cette population n'est que de 3 035 personnes, parmi lesquelles on retrouve *Pierre Charon dit Ducharme, célibataire de 23 ans* (il en avait en fait 27) venu de Champagne, dont la Brie est une région<sup>9</sup>. Deux ans plus tard, au moment du mariage de Pierre et Catherine, la population à peine plus nombreuse est répartie principalement dans trois villages : Québec, fondée en 1608, Trois-Rivières, en 1634, et Montréal en 1642. Selon l'historien Benjamin Sulte, le recensement de 1666 établit la population totale de la Nouvelle-France à 3 215 personnes. Montréal et les environs comptent 625 habitants, dont 105 couples mariés seulement<sup>10</sup>.

## 2.2) Les débuts de Catherine.

Quelques mois plus tard, le 1663-09-22, c'est au tour de Catherine Pillard de débarquer à Québec avec le tout premier contingent de *Filles du Roy*, au nombre de 36 selon les plus récentes recherches, sur l'Aigle d'Or ou sur le Phoenix de Flessingue, selon les auteurs<sup>11,12,13</sup>.

Qui étaient ces femmes? De façon générale, des orphelines de bonne famille, en bonne santé et robustes, n'ayant pas peur de traverser l'Atlantique ni de travailler fort. Leur mission : s'établir dans la colonie, épouser les hommes déjà présents, de six à quatorze fois plus nombreux selon les années que les femmes, et y élever une famille. Le roi Louis XIV défrayait le recrutement de ces femmes, leur remettait un modeste trousseau (tissus, aiguilles, etc.) ainsi qu'une dot variant de 50 à quelques centaines de livres, selon leur statut social. Le projet fut un succès complet : quelques 840 femmes traversèrent l'Atlantique entre 1663 et 1673, dans l'espoir d'une vie meilleure, et elles devinrent véritablement les mères de la nation québécoise. Pour les désigner, nous les désignons ici sous le nom de *Filles du Roy*, terme adopté par la Société d'histoire du même nom.

À leur arrivée à Montréal, ces femmes étaient prises en charge par Marguerite Bourgeois, en attendant de se trouver un mari parmi les habitants. Selon Yves Landry, le temps moyen entre l'arrivée et le mariage était de cinq mois. Car les ordres du roi étaient formels : la durée des fréquentations devait être réduite au minimum. Ainsi, dans la petite population de Montréal, il est inévitable que Pierre, arrivé en 1661 et Catherine en 1663 se soient rencontrés rapidement.

De fait, ils sont confirmés le même jour en 1664 avec plusieurs autres habitants de Montréal. Une certaine confusion existe quant à la date exacte de cette cérémonie. L'entrée au registre de la paroisse Notre-Dame porte la date du 1664-07-11<sup>14</sup>, mais le PRDH estime que la cérémonie a eu lieu entre celles de Trois-Rivières, tenues les 1664-05-01 et 1664-05-22<sup>15</sup>, par nul autre que *Monseigneur L'Illustrissime et révérendissime Évêque de Pétrée, vicair apostolique en la Nouvelle-France*, à savoir Monseigneur François de Montmorency Laval. Preuve aussi que Pierre avait à cette date abjuré le protestantisme, ou qu'il avait caché cette affiliation. Aucune autre mention de la présence de Pierre et Catherine n'a été retrouvée jusqu'à leur mariage dans des registres ou des actes notariés.

Est-il besoin de revenir sur la légende faisant des Filles du Roy des prostituées? Cette réputation sulfureuse n'a pas résisté à l'épreuve des documents, des faits et des données biologiques : le très grand nombre d'enfants qu'elles ont mis au monde a clos le débat définitivement.

---

9 Trudel, Marcel, *La population du Canada en 1663*, p. 298. Fides, Montréal, 1973

10 Sulte, Benjamin : *Histoire des Canadiens-Français*, vol. 4, p. 80. Wilson et Lafleur, Montréal, 1882.

11 Landry, Yves : *Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*. Leméac, 1991.

12 Société d'histoire des Filles du Roy : *lesfillesduroy-quebec.org*, consulté le 2019-08-10

13 Boulet, Viateur : *Les transporteurs de nos ancêtres 1608-1760*. Édition privée, 1998.

14 *Premier registre de l'église Notre-Dame de Montréal*. Éditions des Dix, Montréal 1961

15 Source : *Programme de recherche en démographie historique (PRDH)*, fiches # 403598 et # 403602

### 2.3) Langues parlées par Pierre et Catherine à leur arrivée<sup>16</sup>.

L'usage du français s'est généralisé tardivement en France, soit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle seulement. L'éducation en français ayant alors été imposée partout, la langue en usage à Paris l'emporte définitivement sur les autres langues ou dialectes issus de la fragmentation du latin. Au XVII<sup>e</sup> siècle, au moment de l'émigration de Pierre et Catherine, plusieurs langues y coexistent.

Comme le précise Raymond Mougeon<sup>17</sup>, on y retrouve au sud, les différentes variétés de la langue d'oc et, au nord, celles de la langue d'oïl, dont le dialecte de l'Île-de-France, le français. On retrouve aussi des langues non romanes, comme le breton, le flamand, le basque, l'alsacien etc. Encore aujourd'hui, certains dialectes sont toujours en usage en France, comme le démontre le film à succès *Bienvenue chez les Ch'tis*, dont l'action se déroule dans le Nord-Pas-de-Calais.

Les immigrants en Nouvelle-France provenaient de plusieurs régions françaises différentes, avec une prédominance des provinces de l'ouest et du nord. Philippe Barbaud<sup>18</sup>, dans un ouvrage paru il y a plus de 30 ans, s'appuie sur les données de divers chercheurs pour estimer qu'environ un tiers provenaient de provinces où le français était la langue d'usage, un autre tiers de provinces où une autre langue était utilisée, et un dernier tiers de régions où une autre langue coexistait avec le français. Il en conclut qu'une majorité des immigrants ne parlaient pas français à leur arrivée.

Plus récent, l'ouvrage de Mougeon affirme au contraire que la majorité des colons parlaient déjà français avant leur arrivée en Nouvelle-France. Il appuie cette assertion sur quatre critères: plus de 90% des immigrants provenaient du nord de la France, 55% provenaient d'agglomérations urbaines, plus de la moitié d'entre eux pouvaient signer leur nom, et une forte minorité (33%) occupaient des fonctions ou des métiers exigeant une bonne connaissance du français. Mougeon s'appuie aussi sur les témoignages d'époque; il estime toutefois qu'un bon nombre d'entre eux parlaient aussi un dialecte ou une langue régionale. Cependant, ces dialectes ou langues régionales ont vite disparu en Nouvelle-France, 74% des mariages étant contractés entre colons originaires de provinces différentes.

Il aurait été agréable d'annoncer avoir trouvé un texte écrit de la main même de Pierre et Catherine qui nous donne la réponse à la question ou, mieux encore, déniché un enregistrement de leurs voix! Il n'est en rien malheureusement! Nous en sommes donc réduits à des hypothèses que voici.

#### Langue parlée par Pierre.

Pierre était originaire de Meaux, en Brie champenoise. Barbaud avance que cette région, réunie dès le XIII<sup>e</sup> siècle au domaine des rois de France, était entièrement francisée au XVII<sup>e</sup> siècle. De plus, c'était l'une des plus avancées quant à l'alphabétisation de sa population : à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, environ 60% des hommes et 25% des femmes étaient alphabétisés<sup>19</sup>.

Pierre correspond donc au profil mentionné par Mougeon: il est du nord-est de la France, c'est un citadin, il exerce un métier et il sait signer son nom. De plus, il est protestant, et les tenants de la *religion prétendue réformée* insistent sur la nécessité pour chacun de savoir lire la Bible. Nos recherches ont démontré que ses ancêtres étaient alphabétisés depuis au moins quatre générations. On peut donc en déduire que Pierre parlait, lisait et écrivait le français à son arrivée.

---

16 Le Trait d'union, vol, 16, no 1, 2008-10

17 Mougeon, Raymond : *Le français au Québec*, p. 74-81. Fides, 2008, ISBN 978-2-7621-2813-0

18 Barbaud, Philippe : *Le choc des patois en Nouvelle-France*, p. 126. PUQ, 1984. ISBN 2-7605-0330-5

19 Barbaud, Philippe. *Op. cit.* p. 90-91, 92-94, 100, 101

## Langue parlée par Catherine.

Situation bien différente pour l'épouse de Pierre, originaire de La Rochelle en Aunis, région qui avec le Poitou et la Saintonge limitrophes a fourni un fort contingent de colons. Cette population était sensiblement moins scolarisée que celle de la Champagne. Catherine elle-même ne signe jamais, même si elle est très souvent partie prenante à des actes ou contrats.

Selon Barbaud, la population de cette région parlait un dialecte de langue d'oïl et n'était pas francisée. En appliquant les critères de Mougeon, on constate donc que Catherine est originaire d'une région où le français n'est pas la langue courante, qu'elle n'exerce ni métier ni fonction, et qu'elle ne signe et ne signera jamais. On peut donc raisonnablement conclure qu'elle ne parlait pas le français à son arrivée, ou à tout le moins que ce n'était pas sa langue usuelle. Ce qui n'exclut pas qu'elle en ait eu quelques notions, puisqu'elle était une citadine, ou encore que sa langue usuelle comportait assez de similitudes avec le français pour permettre une intégration satisfaisante à sa nouvelle vie. Surtout après avoir épousé un homme parlant français.

Ceci pourrait-il expliquer les multiples variantes du nom de famille de Catherine que l'on retrouve dans les documents originaux : Plate, Pilliat, Platte, Pilette, Pilatte, Pilate, Pillard, Pillart, Pilat, Plat, Pillar, Pillat, Pillat, Laplatte, Laplat, Pilette, Piat, La Plat, Pilet, Peillatte, Piliate? Visiblement, les rédacteurs d'actes écrivaient son nom comme elle le prononçait ou comme ils le comprenaient, ce qui peut laisser supposer qu'elle avait un accent pouvant être interprété de diverses façons, ou encore qu'elle avait un défaut de prononciation.

## 2.4) 1665-10-19. Mariage de Pierre et Catherine, Montréal (Notre-Dame)

### Un mariage à retardement<sup>20</sup>

Nous avons vu que Pierre était arrivé en 1661 et Catherine en 1663. Nous avons vu que la durée des fréquentations des Filles du Roy devait être réduite au minimum, selon les ordres du roi. De fait, de 1663 à 1673, le délai moyen entre arrivée et mariage de ces femmes est de 4,7 mois; seulement 21 ont attendu plus de deux ans. Arrivée en septembre 1663, Catherine aurait «statistiquement» dû se marier en février 1664. Son mariage le 1665-10-19 constitue donc un délai hors-norme.

Yves Landry évoque quelques explications pour ces délais hors-normes. Il mentionne que des oppositions faites à la publication des bans ont retardé deux mariages, sans citer de nom. De plus, il cite la nécessité pour les futures épouses de trouver un parti convenable. Pierre Charron était issu d'une famille de commerçants et le père de Catherine était, selon l'extrait du registre, *maître texier*, c'est à dire maître tisserand, donc d'une classe sociale comparable à celle de son futur époux. Catherine a donc pu prendre quelque mois à faire son choix. Résumons donc les événements, tels qu'ils ont pu se passer<sup>21</sup>.

Catherine Pillard débarque à Québec le 1663-09-22. Elle y reste peut-être quelques mois, sans trouver l'époux de son choix. Au printemps 1664, elle se rend à Montréal, où elle est confirmée et où elle rencontre Pierre, qui est dans la colonie depuis 3 ans. Les projets de mariage s'échafaudent, et la publication des trois bans est amorcée. Malheureusement pour nos tourtereaux, une opposition est émise dès la publication du premier ban, comme l'indique l'acte de mariage que nous verrons plus loin.

---

20 SGCF : *Mémoires*, vol. 52, no 4, cahier 230; hiver 2001

21 Landry, Yves: *Les Filles du roi au XVII siècle*. Montréal, Leméac, 1992, p. 132.

À ce sujet, nous en sommes réduits à des hypothèses, car la démarche entreprise auprès des archives de Saint-Sulpice à Montréal a démontré que le document relatif à cette opposition n'a pas été conservé. Il est possible que l'origine protestante de Pierre ait été évoquée comme obstacle au mariage.

Quoi qu'il en soit, l'opposition exige peut-être une vérification en France. Le courrier à cet effet quitte Québec à l'automne 1664, mais la réponse favorable au jeune couple ne parvient naturellement à Montréal qu'à l'été 1665. Cette année-là, les bateaux atteignent Québec entre le 18 juin et le 20 août. Or l'été, les hommes étant tous occupés aux travaux agricoles ou de constructions, 90% des mariages sont conclus en septembre, octobre et novembre. L'été terminé, Pierre et Catherine s'épousent enfin le 19 octobre 1665. Union solide, puisqu'elle dura 35 ans, jusqu'à la mort de Pierre, et fertile, puisque Catherine donna naissance à 12 enfants, tous vivants et bien portants.

La plupart des Filles du Roy et leurs époux ont fixé les conditions matérielles de leurs unions par un contrat de mariage. Il en a certainement été de même pour Pierre et Catherine, mais ce contrat n'a malheureusement pas été retrouvé. Nous y aurions peut-être trouvé l'explication définitive au long délai entre l'arrivée de Catherine et son mariage, ainsi que le montant de la contribution royale à ce mariage, officialisant ainsi son statut de Fille du Roy.

C'est donc finalement le 1665-10-19 que Pierre et Catherine s'unissent en justes noces, dans la modeste église qui, faut-il le préciser, n'était pas la basilique Notre-Dame actuelle. Une assistance nombreuse assistait à cette cérémonie. Regardez avec attention au registre cet acte fondateur de notre famille (**figure 3**, page suivante). Quelques points d'intérêt, qui méritent des commentaires, sont soulignés. En voici d'abord la transcription.

Transcription de l'acte de mariage (source : Michel Larocque; sans date) :

*Le dix neufiesme D'octobre 1665 / A esté faict et solemmisé Le Mariage / de Pierre Charron fils de <sup>Sieur</sup> Pierre Charron / M<sup>e</sup> Megissier et de Juditg Martin de la paroisse / de S<sup>t</sup> Martin de Meaux avec Catherine pilliat / fille de Pierre pilliat M<sup>e</sup> texier et de / Marguerite Moulinet de La Rochelle paroisse / de Notre Dame de Cogne, Les deux parties / de Cette paroisse. Les trois bans publiez / et L'opposition faicte au premier Levée Le dix / Mariage faict en presence de Urbain Texier / Louis Gueretin, Jacques Milliaux [paraphe], Urbain Jetté, Michel Bonneaux, Laurent archambault / et plusieurs autres tous amys des d[ites] parties / [signatures] : pierre charron [avec paraphe], Tessier [avec paraphe] / Laurent Archambault Pierre Caillé / M Langevin / Laurent Bory / B [Bonneaux]*

Nous avons déjà discuté de l'opposition émise relativement à ce mariage enfin levée. Notons par contre le nom attribué à la mère de Catherine, soit Marguerite Moulinet, car nous y reviendrons plus loin en traitant de l'origine de Catherine. Mentionnons aussi que l'assistance à ce mariage était constituée de colons bien implantés à Montréal, dont plusieurs membres de la milice de la Sainte-Famille, sans doute présents pour assurer le paisible déroulement de la cérémonie; presque tous signent. Il est possible que Michel Bonneau soit en fait Michel ou Roger de Bonneau, sieur de la Varenne, capitaine au régiment de Carignan. Notons enfin la similitude des signatures de Pierre, avec son paraphe caractéristique, sur l'acte de 1661 à Meaux (**cf. figure 1, ci haut**) et sur cet acte de 1665. C'est bien du même homme dont il s'agit.

*M. 4.*  
*Pierre Charron*  
*Catherine*  
*Pillard*

Le dix-neufiesme D'octobre 1665  
 A Paris faict & solemnizé Le Mariage  
 de Pierre Charron filz de M<sup>r</sup> Pierre Charron  
 M<sup>e</sup> Mequier et de Judite Martin de Caproze  
 e. s<sup>t</sup> Martin de Meaux. avec Catherine Pillard  
 fille de Pierre Pillard M<sup>e</sup> Daxier eode  
 Marguerite Maulinco de la Presbiterie parois  
 se de Notre-Dame de Cognacales deux parties  
 de l'ectre parois de Les trois bany pabbiez  
 et l'oppositioin faict au premier de l'éccl<sup>e</sup> de  
 Le Mariage faict en presence de Urbain Taxis  
 Louis Guiriot, Jacques Milliaux, Urbain  
 Beth, Michel Boonesteux, Laurent archambault  
 et plusieurs autres tous amys des d<sup>s</sup> parties  
 par ce chascun ~~es~~ ~~es~~ ~~es~~  
 Laurent Archambault  
 Pierre Cailly  
 M<sup>r</sup> Langier  
 Laurent Bory  
 R

Figure 3 : Mariage de Pierre Charron et Catherine Pillard, Notre-Dame de Montréal, 1665-10-19  
 Source : Premier registre de la paroisse, mariage 4.

## 2.5) Début d'une famille

Bref, Pierre et Catherine sont enfin mariés.

Avant leur mariage, ils sont très peu cités dans les actes d'état civil, les actes notariés et les documents publics. Les choses changeront après leur mariage, et on retrouve de nombreuses mentions de Pierre, la plupart du temps avec sa signature et aussi, chose surprenante, de Catherine. Un auteur décrit Pierre comme «*un homme sans histoire*<sup>22</sup>», mais il n'a certes pas été inactif. Quant à Catherine, on retrouve son nom dans de nombreux actes d'état civil. C'est la preuve qu'ils étaient tous deux bien intégrés dans leur milieu.

Cependant Pierre et Catherine se sont déplacés : habitant d'abord l'île de Montréal, ils s'installent ensuite à Contrecoeur, puis définitivement à Longueuil. Dans les chapitres 3 à 6, nous allons les suivre à la trace à partir des documents où ils sont cités, par ordre chronologique. Même les actes incomplets ou peu lisibles peuvent nous donner des indices sur leurs déplacements. Je citerai donc et décrirai brièvement *la quasi-totalité des mentions* de ces ancêtres retrouvées à ce jour dans des actes d'état civil (baptêmes, confirmations, mariages et sépultures), des actes notariés (contrats de mariage, concessions etc.), et des documents publics (aveux, recensements, et ce jusqu'en 1723. Les actes de baptêmes et de mariage de leurs enfants ne seront par contre que brièvement évoqués, car on les retrouvera plus en détails au chapitre 7. De plus, nous ne mentionnerons que quelques-uns des événements survenus après le décès de Pierre en 1700, car ils sont bien trop nombreux.

Toutes les mentions de BMS sont appuyées sur les registres paroissiaux, que j'ai consultés personnellement sur les sites Généalogie-Québec (abonnement requis) et FamilySearch (gratuit), ou qui ont été rapportées par des chercheurs très minutieux, comme Luc Charron, Micheline Charron, Gail Moreau-Desharnais. La description de l'endroit où un acte a été inscrit initialement et ultérieurement évite de multiplier les notes de bas de page. Par exemple, si un acte a été inscrit dans les registres de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville, la mention de la date de cet acte et sa description permet de le retrouver facilement dans les sites précités (ou même dans d'autres sources).

Il en va de même pour les actes notariés, qui proviennent des archives judiciaires du Québec, qu'on peut consulter sur micro-film dans l'un des centres des archives nationales du Québec, et qui sont de plus en plus souvent disponibles sur le site web BANQ ([banq.qc.ca/accueil](http://banq.qc.ca/accueil)). Pour ces documents et d'autres similaires, les sources sont inscrites le plus souvent après l'intitulé du document.

Plusieurs articles ont été publiés dans le *Trait d'union* sur les terres occupées par Pierre et Catherine. Ainsi, dès 1998 paraissait un article intitulé « *Emplacement actuel de la concession de terre de Pierre Charron père à Longueuil* »; en 2001 un autre article intitulé « *Emplacement actuel de la concession du pionnier Pierre Charron située à la Côte Saint-François de Montréal* », et enfin en 2016 et 2017 deux articles reprenant l'ensemble de ce parcours<sup>23</sup>.

Restaient des zones d'ombre. On savait que Pierre et Catherine avaient résidé sur l'île de Montréal jusqu'en 1668 *environ*, à Longueuil à partir de 1681 *environ* et, entre les deux, à Contrecoeur. C'est bien, mais quand sont-ils arrivés à chaque endroit, quand en sont-ils partis, et où exactement étaient situées leur terre? Les recherches et une meilleure accessibilité aux documents permettent maintenant d'apporter des réponses à ces questions. Ont été principalement utilisés pour ce faire les données connues sur les baptêmes de ses enfants et les actes notariés auxquels ils ont participé.

22 Leber, Marc : *Personnages de Longueuil*. Site <http://marigot.ca/Repertoire2/ipublications.htm>, consulté le 2019-10-17

23 Le *Trait d'union*, vol. 5, no 3, 1996-06; vol 8, no 2, 2001-02; vol. 24 no 1, 2017-04.



## Chapitre 3

### *Pierre et Catherine à la Côte Saint-François (Longue-Pointe)*

*du 1665-10-19 au 1668-10-31*

#### 3.1) Quelques mots sur la seigneurie de Montréal et la Côte St-François.

Un grand nombre d'ouvrages ont été publiés sur les débuts de Ville-Marie, nom initial de Montréal, dont le développement fut lent dans les premières années après la fondation en 1642, se limitant au Vieux-Montréal actuel. Après l'arrivée des troupes du régiment de Carignan en 1665, qui ont sécurisé la colonie, les Sulpiciens, seigneurs de l'île, concédèrent des terres dans toutes les directions autour de l'île, notamment vers le nord-est le long du fleuve en direction de la Pointe-aux-Trembles : ce furent, dans l'ordre, les côtes Sainte-Marie, Saint-Martin, Saint-François et Sainte-Anne. Des noms dont certains ont persisté jusqu'à nos jours.

Le lecteur désireux d'en savoir plus à ce sujet consultera notamment avec profit l'*Atlas historique de Montréal*<sup>24</sup>, de Jean-Claude Robert. Sur la trentaine de côtes qui se développent autour de la ville, je recommande un article de Ludger Beauregard intitulé *Géographie historique des côtes de l'île de Montréal* paru dans les *Cahiers de géographie du Québec (CGQ)*<sup>25</sup> Enfin, pour la côte Saint-François, un incontournable, la monographie très bien illustrée de Claire Le Roux intitulée *Une mémoire retrouvée*<sup>26</sup>, un petit livre de 54 pages sur ce quartier de Montréal, où était située la première concession de Pierre et Catherine et, pour les détails plus pointus et les mesures, un article de Gilles Cadieux paru dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*<sup>27</sup>. Ce qui suit est principalement extrait de ces deux derniers documents.

Les données varient quelque peu selon les sources, mais il est assez clair que la Côte Saint-François s'étendait sur environ 102 arpents le long du fleuve, soit près de 6 km; elle comptait selon Cadieux 33 emplacements contigus, en majorité de 2 ou 3 arpents de large par 15 de profondeur. Leroux précise que cette côte s'étendait de la rue Viau à la rue Liébert actuelles. Elle allait peu à peu devenir un village essentiellement agricole, sous le nom de Longue-Pointe. Le cœur du village se situait le long de la rue Notre-Dame, de part et autre du chemin de Saint-Léonard qui reliait le fleuve aux côtes situés à l'intérieur des terres. Au cœur du village étaient situés l'église Saint-François-d'Assise, le presbytère et les maisons des notables.

Il est vraisemblable que Pierre et Catherine se soient installés dès leur mariage sur la terre qui leur fût concédée à la Côte Saint-François, même si ladite concession n'est officialisée que le 1666-07-28. Nous prendrons donc la date de leur mariage comme point de départ de leur vie à cet endroit, ce que nous pouvons appuyer de divers documents.

---

24 Robert, Jean-Claude : *Atlas historique de Montréal*. Libre expression, 1994. ISBN 2-59111-525-2

25 CGQ, vol. 28, no 73-74, 1984. En ligne: <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1984-v28-n73-74-cgq2646/021647ar/>

26 Le Roux, Claire : *Une mémoire retrouvée : Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, 1724-1999*. 2ème trimestre 1999.

27 Cadieux, Gilles : *Localisation de la concession de Jean Cadieu à la Côte Saint-François*. *Mémoires*, vol. 49, no 2, été 1998, p. 95-107.

### 3.2) Les dates significatives pour Pierre et Catherine

#### \* 1666 (hiver ou printemps). Premier recensement.

Trois recensements généraux furent réalisés en Nouvelle-France, en 1666, en 1667 et surtout en 1681. Celui de 1666, comme celui de 1667, a été réalisé au printemps, avant l'arrivée des navires de France; il nous donne donc l'état de la population durant l'hiver 1665-1666. Cependant il ne mentionne pas Pierre et Catherine. Nous savons pourtant qu'ils étaient mariés depuis octobre 1665. Vraisemblablement, ils n'étaient plus dans le village proprement dit de Montréal, et le recenseur ne les a pas cherchés ou trouvés à la Côte Saint-François.

#### \* 1666-07-28 : Concession de terre à Pierre Charron (acte sous seing privé par Gabriel Souart, supérieur du séminaire. Archives du Séminaire de Saint-Sulpice<sup>28</sup>).

Nous avons vu que Pierre s'était engagé en 1662 à défricher quatre arpents de terre sur le domaine des seigneurs, en échange d'un défrichage équivalent sur son éventuelle concession. De cet acte de 1666 nous déduisons donc que Pierre a rempli sa part du contrat, puisque les seigneurs de Montréal lui concèdent *au lieu dit la Coste Saint-François, au dessous du second ruisseau, deux arpents de large sur le bord de la Grande Rivière, fleuve Saint Laurent, et continuer pareille largeur dans la profondeur (...) jusqu'à (...) la quantité de 30 arpents (...) tirant d'un côté à la terre et Concession de Pierre Chicoisne et d'autres aux terres non concédées.*

Nous avons donc ici un premier indice sur la localisation de la concession de Pierre, puisqu'elle était voisine de celle Pierre Chicoine. Un second indice vient de l'article de Cadieux précité, où l'auteur traite de la concession reçue en 1665 par son propre ancêtre, Jean Cadieux, portant le # 1251 au terrier. L'auteur localise avec une grande précision cette concession : à la hauteur de la rue Notre-Dame, elle commençait du côté ouest à 5,2 mètres à l'est de la rue Haig, pour se terminer, vers l'est, à 11,6 mètres après la rue Émile-Légrand. Elle était située à 14 arpents de celle de Pierre, soit 819 mètres ou un peu moins d'un km. Dès lors, il faut mesurer 819 mètres à partir de la *limite est* de la concession de Jean Cadieux pour obtenir la *limite ouest* de la concession de Pierre, et ajouter la largeur de deux arpents (117 mètres) pour obtenir la *limite est* de cette même concession. Vous me suivez?

Ce calcul permet d'établir que la concession de Pierre Charron, c'est à dire le lot # 1259 du terrier original de ladite côte (**figure 4, page suivante**), voisine de la concession de Pierre Chicoine sur le lot # 1258, se situait à peu de chose près *entre les rues de Boucherville et Curateau actuelles, à partir du fleuve, sur une profondeur de 15 arpents, soit près de 900 mètres (figure 5, plus loin).*

Pierre ne conservera pas longtemps cette concession qui changera ensuite de main à quelques reprises. Selon Cadieux, c'est sur ce terrain qu'a été construit le fort de la Longue-Pointe, vers 1699. Jacques Aubuchon dit l'Espérance, qui l'avait acquise, donnera à la fabrique un terrain d'un arpent pour la construction d'une église. Ainsi, « *en recevant le fort et l'église, cette concession devenait le centre défensif et religieux de la côte* ». S'y ajouteront plus tard plusieurs maisons de notables, qui constitueront le cœur du village. Tous ces édifices furent détruits entre 1960 et 1965 par la construction du pont-tunnel Louis-H. Lafontaine et l'autoroute 25, sise sur l'emprise du chemin de Saint-Léonard, délogeant 300 familles. Un désastre architectural, historique et social, dont la population du quartier peine encore à se relever. En même temps disparurent plusieurs fermes prospères, dont la ferme Sainte-Thérèse, la plus grande entreprise agricole de l'île de Montréal avec ses 750 arpents en culture.

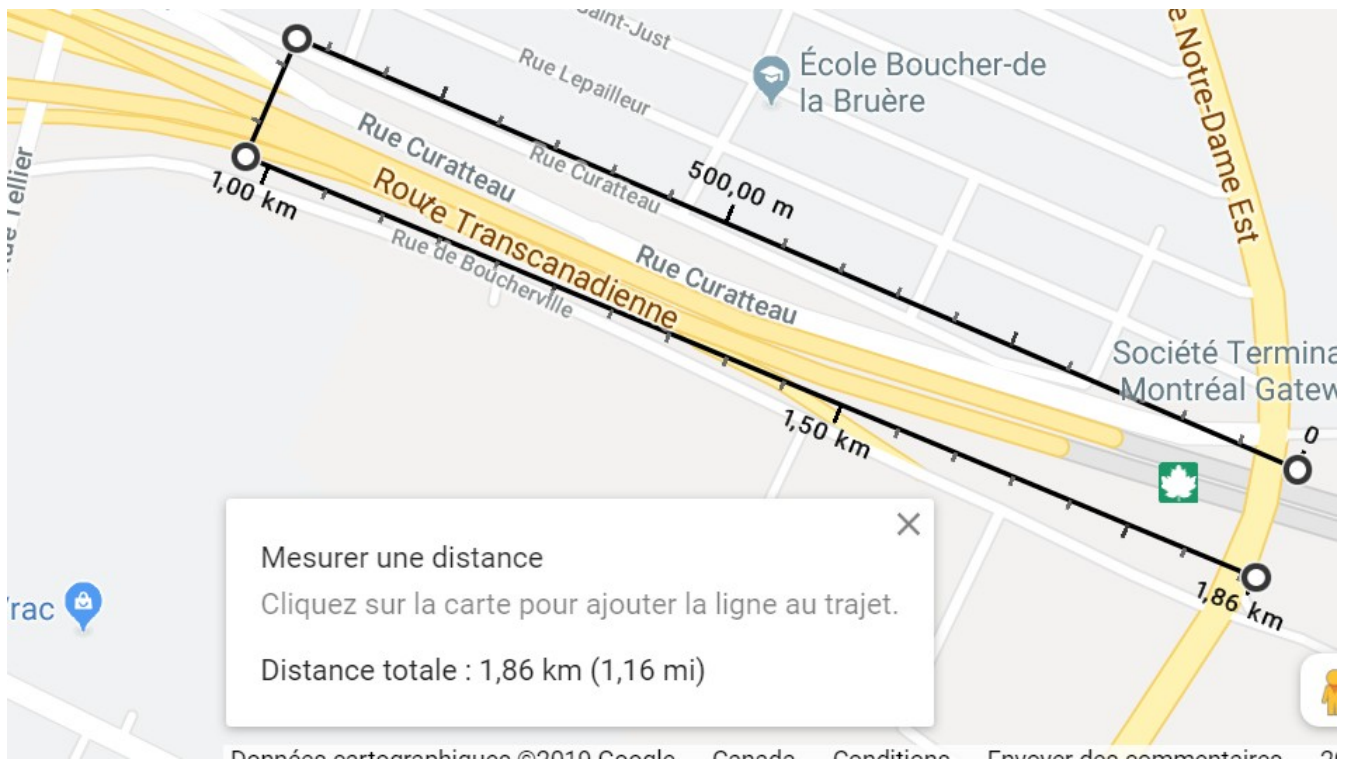
---

28 Falardeau, Émile : *op. cit.* Cet acte aurait par la suite été conservé au greffe de Bénigne Basset, minute non numérotée.

La carte ci-dessous nous permet de localiser la terre de Pierre (lot # 1259), celle de son voisin Pierre Chicoine (lot # 1258) et celles de Jean Cadieux (lot # 1251) et des autres habitants de la côte, telles qu'elles se présentaient en 1665. Notons sur la concession de Gilles Barbier (# 999), le « second ruisseau » mentionné dans l'acte notarié du 1666-07-28. On comprendra que pour faciliter la lecture, j'ai placé la carte verticalement, alors qu'en réalité le fleuve est orienté du sud-ouest au nord-est. En page suivante le lecteur trouvera la localisation approximative actuelle de la terre de Pierre (**figure 5**)

Lot #	Owner	Date
995	Jacques Beraud	02-12-1665
996		02-12-1665
997	Charles D'Alleboust	02-12-1665
998		02-12-1665
999	Gilbert Barbier	02-12-1665
1000	Jacques Lhuillier	02-12-1665
1001	J. Laverly-Langevin	03-12-1665
1002	Toussaint Hunault	03-12-1665
1240	René Moreau	04-12-1665
1241	René Filiatro	04-12-1665
1242	J. Picot-Labrie	04-12-1665
1243	Antoine Brunet	05-12-1665
1244	Charles Martin	05-12-1665
1245	Bertrand de rennes	05-12-1665
1246	Urbain Tessier	06-12-1665
1247	Etienne Truteau	06-12-1665
1248	Antoine Cognon	08-12-1665
1249	Robert Ferrols	08-12-1665
1250	Pierre Meunier	28-06-1666
1251	JEAN CADIEU	08-12-1665
1252	Pierre Goguet	09-12-1665
1253	J. David-Lapointe	09-12-1665
1254	René Dardenne	11-12-1665
1255	Julien Bloys	19-12-1665
1256	Antoine Truteau	-12-1665
1257	Pierre Dardenne	11-12-1665
1258	Pierre Chicoine	26-07-1666
1259	PIERRE CHARRON	28-07-1666
1260	Guillaume Gendron	12-12-1665
1261	Michel Moreau	30-12-1665
1262	Olivier Charbonneau	25-07-1666
1263	Pierre Dagenais	27-07-1666
1264	Pierre Chauvin	-1666

**Figure 4. La Côte Saint-François en 1665-1666. Dessin de Bernard Coté. Source : Le Roux, Claire : Une mémoire retrouvée, p. 9.**



**Figure 5. Emplacement approximatif actuel de la terre concédée à Pierre Charron en 1666.** Source : Google maps, adaptation de l'auteur.

Au moment de la concession, le fleuve était plus près de la rue Notre-Dame qu'aujourd'hui. La concession de Pierre débutait au fleuve, sur deux arpents de front (117 mètres), entre la rue de Boucherville au sud-ouest et la rue Curatteau au nord-est, et elle se prolongeait en profondeur sur 15 arpents (877 mètres), possiblement jusqu'à la rue Tellier au nord.

Environ 300 ans plus tard, au début des années 1960, c'est sur la concession défrichée par notre ancêtre Pierre en 1665, où naquit sans doute sa fille aînée, que furent tracées l'autoroute 25 et les approches du pont-tunnel Louis-H. Lafontaine. Il ne reste rien de cette terre qu'un ruban d'asphalte. Il suffit de se rendre sur la rue Notre-Dame, entre les rues De Boucherville et Curatteau, pour en faire la triste constatation.

\* 1666-09-23. Baptême de Catherine Charron, Montréal (Notre-Dame). Source : Premier registre de la paroisse, baptême # 39.

Catherine fut certainement baptisée en l'église Notre-Dame, à Montréal, car aucune autre église n'existait sur l'île à l'époque. L'acte de baptême non signé ne mentionne pas la date et l'endroit de sa naissance, vraisemblablement sur la terre de ses parents. Or de la côte Saint-François à la ville, en empruntant le chemin de terre le long du fleuve, il fallait compter environ 10 km. Cela demandait au moins une demi-journée, sinon davantage; Catherine est donc sans doute née la veille ou l'avant-veille de son baptême. Son parrain a été Jean Gris, domestique des Sulpiciens demeurant en la maison des seigneurs selon les recensements 1666 et 1667; sa marraine est Catherine Charles, épouse d'Urbain Jetté, lequel comme on l'a vu était présent au mariage de Pierre et Catherine.

\* 1667 (hiver ou printemps). Second recensement<sup>29</sup>.

Le couple Pierre et Catherine est cette fois bel et bien inscrit à ce recensement. Ils demeurent sur l'île de Montréal, à un endroit non précisé, mais évidemment à la Côte St-François; d'ailleurs ils sont listés près d'un autre colon connu de cette côte, Olivier Charbonneau (cf. figure 4, lot # 1282). On lit donc *Pierre Caron* (sic) *31 ans*, sa femme *Catherine Platte 18 ans* et un enfant d'un an non nommé, bien sûr leur fille Catherine; 4 arpents sont *en valeur*, c'est à dire défrichés. On a vu que Pierre s'était engagé en 1662 à défricher 4 arpents sur le domaine des seigneurs, en échange de quoi on devait lui en remettre autant sur sa concession éventuelle; on comprend donc que les deux parties ont rempli leur partie du contrat.

\* 1667-12-11: Obligation de Pierre Charron au profit de Jean Daluzeau dit La Garenne (gr. Bégnine Basset, minute # 422).

D'abord quelques mots sur ce notaire, que nous reverrons souvent. Parisien d'origine, Basset exerça à Montréal comme greffier, tabellion, enfin notaire royal de 1657 à 1677, puis de 1678 à 1699. En 1677, Migeon de Branssat (juge civil et criminel au bailliage de Montréal) l'interdit, mais il réussit à se faire réinstaller dès l'année suivante. Il décéda à Montréal en le 1699-08-05. Il fut très actif. Son greffe est conservé à Montréal et il semble complet, sauf pour les années 1679 (2 actes seulement), 1680 (un acte) et 1681 (trois actes)<sup>30</sup>.

Ce Jean Daluzeau dit La Garenne était un soldat de la garnison de Montréal. Il est deux fois parrain (1663-08-08, 1668-09-30), présent à des mariages (1663-11-27, 1664-07-23, 1666-03-20<sup>31</sup>), dans tous les cas à Montréal (Notre-Dame). Il signe nettement *Jean Daluzeau*. Selon Sulte, au recensement 1667, il est recensé comme soldat à Montréal. On semble perdre sa trace après 1674, et il n'a pas fait souche en Nouvelle-France.

Dans cet acte, Pierre Charron, *habitant de l'île de Montréal*, reconnaît devoir à Jean Daluzeau *la somme de 35 livres, à cause de vente et délivrance de six aunes et demye d'étoffe que ledit débiteur a eu dudit créancier (...) à rendre et payer à la volonté dudit créancier*. On ne sait pas de quelle nature étaient ces étoffes, où Jean Daluzeau les avaient obtenues et pourquoi il les avait vendues. En tout cas l'acte nous apprend que Pierre était encore à Montréal en décembre 1667.

---

<sup>29</sup> Sulte, Benjamin : op. cit. Vol. IV, p. 51 et 67.

<sup>30</sup> Roy, Antoine : *Inventaire des greffes de notaire du régime français*, vol. 1, p. 160

<sup>31</sup> PRDH : Fiche # 47296

**\* 1668-04-19. Vente de concession par Pierre Charron à Jean Voyné** (gr. Bénigne Basset, minute # 445).

Cet acte passé à Montréal confirme d'abord ce que nous savions déjà sur la concession originale obtenue par Pierre : sa date (1666-07-28), ses dimensions (2 x 15 arpents, soit 30 arpents en superficie), son emplacement *au lieu dit La Côte St-François au dessous du second ruisseau entre le fleuve et les terres non concédées*. Elle en diffère par les précisions sur son emplacement : *tenant d'un côté à la concession de Guillaume Gendron [lot # 1260] et d'autre côté à celle de Pierre Lorrain dit Lachapelle [lot # 1258, acquis sans doute de Pierre Chicoine]*.

On apprend aussi dans cet acte que la concession porte *une petite cabane et une petite grange aussi de pieux, sur lesquelles le vendeur s'oblige à faire faire les jambages de la cheminée de la cabane de massone et couvrir ladite grande descorces, à rendre le tout au jour et feste de la toussaint prochain, que sept arpents sont maintenant en valeur, que les cens ont été acquittés*. La transaction est conclue pour une somme de *262 livres dix sols tournois*, que l'acheteur paye en nature. Le premier versement, *de 62 livres dix sols, est versé le jour même par six minots de bled froment à cent sols le minot valant trente livres, et le reste en porcelaine*; le versement du solde, *200 livres payable en bled froment payable le prochain jour de la Saint-Michel [29 septembre]*. L'acte se termine par la confirmation que l'acheteur, Jean Voyné (Venne) n'entrera en possession que le jour de la Toussaint prochain (1668-11-01). Pourquoi cette date? C'est qu'il est évidemment préférable de terminer les travaux de la ferme, après les récoltes, avant de partir.

On constate par cet acte que Pierre n'a pas chômé, puisqu'il a défriché trois 3 arpents de plus en deux ans, mais qu'il demeure encore dans une petite cabane. Pourquoi vendre cette concession? L'acte ne le dit pas, mais peut-être que la pauvre qualité du sol, l'insécurité causée par les incursions des Iroquois ou la possibilité d'une meilleure concession en sont la raison.

Certains chercheurs avaient estimé que Pierre était resté plusieurs années à la Longue-Pointe<sup>32</sup>. On sait maintenant que ce séjour n'a pas dépassé trois ans. Quoi qu'il en soit, Pierre et sa famille ne sont plus à Longue-Pointe après le 1668-11-01.

---

<sup>32</sup> Charron, Jean: *Les Charron de l'Amérique-du-Nord*, 1995, p. 27

## *Chapitre 4*

### *Pierre et Catherine à Contrecoeur*

#### *du 1668-11-01 au 1681-03-31*

#### **4.1) Quelques mots sur la seigneurie de Contrecoeur.**

Selon Francis-J. Audet, l'officier du régiment de Carignan François-Antoine Pécaudy, a fondé l'établissement de Contrecoeur en 1667, certainement avec l'intention d'y installer ceux de ses soldats désireux de s'établir dans la colonie. Mais ce n'est que le 29 octobre 1672 qu'il en reçoit officiellement la concession de l'intendant Talon, à titre de fief et seigneurie, accompagnée d'une gratification royale de 600 livres. La seigneurie est d'une étendue de deux lieues de front sur le fleuve par deux lieues de profondeur, soit environ 10 km par 10 km, située entre les seigneuries de St-Ours et de Vitré ou Bellevue. Précision intéressante: Talon donne au nouveau seigneur une des juments envoyées par le roi, dont la descendance constituera une race nouvelle de chevaux, très robustes, qui seront fort utiles au développement de la colonie<sup>33</sup>.

Bien que la terre y soit généralement grasse et fertile, les débuts de la seigneurie sont pénibles. Les contrats de concession étant perdus, l'éminent historien Marcel Trudel ne peut identifier que cinq censitaires à Contrecoeur en 1674 : Pierre Baron, Nicolas Froget dit Despatis, Jacques Paviot dit Lapensée, Jean Terrier dit Lafortune, et un nommé Languedoc<sup>34</sup>. Pierre n'est pas mentionné, et en conséquence il m'a été impossible de localiser même approximativement la concession qu'il a occupée. On note cependant qu'il est cité dans plusieurs actes durant ses années à Contrecoeur, où on constate que ses voisins sont notamment Pierre Favreau dit Deslauriers, Antoine Émery dit Coderre, Nicolas Bonin, Jean Coitou dit St-Jean etc.

Poussés par les marchands et les fonctionnaires d'Albany, les Iroquois font de nombreuses incursions dans la vallée du Richelieu, notamment entre 1680 et la fin du siècle, limitant puis réduisant les efforts de colonisation à presque rien. Ainsi, au recensement 1681, seulement 14 ménages totalisant 69 personnes habitent la seigneurie de Contrecoeur<sup>35</sup>, et ce nombre baissera jusqu'à 48 en 1698<sup>36,37</sup>. La Grande paix de 1701 mettra fin à ces attaques.

Un livre-photo intitulé *Contrecoeur sur les chemins de sa mémoire* a été publié au début 2019. Je n'ai encore pu consulter cet ouvrage au moment d'écrire ces lignes; je doute cependant qu'il apporte des précisions sur la période où Pierre et Catherine y ont vécu, à cause de la perte irrémédiable des documents originaux.

---

33 Audet, Francis-J.: *Contrecoeur. Famille, Seigneurie, Paroisse, Village*, p. 11, 14. G. Ducharme. Libraire-éditeur, Montréal 1940

34 Trudel, Marcel: *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, tome 2, p. 706. Éditions Méridien, Montréal.

35 Sulte, Benjamin, op. cit. vol V, p. 73.

36 Audet, Francis-J.: op. cit. p. 21-23.

37 Bonin, Daniel: *Portrait retouché de Nicolas Bonin dit Saint-Martin*. Mémoires de la S.G.C.F. vol. 56 no 3, aut. 2005. p. 219-228

## 4.2) Les dates significatives pour Pierre et Catherine

**\* 1668 (automne) ou 1669 (hiver).** Naissance de Marie-Charlotte Charron, Contrecoeur (?)

Si on se fie à l'intervalle habituel entre les naissances dans la famille, Marie-Charlotte est née peu après le 1668-11-01 ou au début 1669. Comme les registres de Montréal (Notre-Dame) sont complets, si l'acte de baptême de cet enfant n'y a est pas, c'est que le baptême a eu lieu ailleurs, alors que Pierre et Catherine étaient à Contrecoeur, où il n'y avait pas encore de paroisse.

**\* 1668-11-01.** Concession d'une terre située à Contrecoeur à Pierre Charron et Catherine Piat par François-Antoine de Pecaudy (gr. Michel Moreau; acte introuvable).

Michel Moreau, d'origine inconnue, aurait agi comme greffier et notaire de la seigneurie de Boucherville du 1683-06-15 à sa mort le 1699-01-04<sup>38</sup>. Or un document accessible sur le site BAnQ qui présente l'*Inventaire des minutes de différents notaires ayant pratiqué à Boucherville ou dans les environs, dont Michel Moreau*, énumère deux actes antérieurs, soit un de 1672 et un de 1673<sup>39</sup>. Tous les autres, 297 au total, sont postérieurs à 1681. Vraisemblablement, si la concession reçue par Pierre provenait bien de ce notaire, la minute en est perdue.

Arbitrairement, je la fixe donc au 1668-11-01, puisque Pierre devait quitter sa terre de Longue-Pointe à cette date, mais elle est sans doute postérieure. Mais la concession a sûrement existé, puisqu'elle est révoquée le 1698-05-30 par un autre acte paraphé à Longueuil<sup>40</sup>. Par cet acte, *Pierre Charron et Catherine Piat, habitants dudit Longueuil, abandonnent à François-Antoine Pécaudy de Contrecoeur fils, une concession qui leur avait été octroyée par le père de ce dernier par contrat devant le notaire Moreau*, et dont la date n'est malheureusement pas spécifiée; cet acte décharge aussi Pierre et Catherine des arrérages de cens et autres obligations reliées à la concession qu'ils abandonnent.

L'acte d'abandon de 1698 donne aussi les dimensions et la localisation de la concession, 2 arpents et quelques perches de front sur le fleuve par 30 arpents en profondeur (60 arpents en superficie, contre 30 à Longue-Pointe), et elle était située « entre La Croix au nord-est et Saint-Jean au sud-ouest ». Qui étaient les nommés « La Croix » et « Saint-Jean ». Pour le premier, il s'agit peut-être de Pierre Lacroix, soldat de la compagnie de Grandfontaine du régiment de Carignan arrivé en 1665; s'il a obtenu une concession à Contrecoeur, il ne l'a pas gardée longtemps, car il est à Charlesbourg en 1681<sup>41</sup>. Le second est certainement Jean Coitou dit Saint-Jean qui, à l'instar de Pierre Charron, n'est pas soldat. Il épouse Marie Petit en juillet 1676 à Contrecoeur; le 1677-10-20, il est parrain d'un enfant dont Catherine Pillard est la marraine. Il demeure encore à Contrecoeur au recensement 1681. Il est certain que la localisation exacte de sa terre nous donnerait automatiquement celle de Pierre Charron, une recherche qui reste à faire.

Résumons: Pierre et Catherine ont certainement obtenu une concession à Contrecoeur, sur laquelle ils se sont installés le ou peu après le 1668-11-01, et leur seconde fille y est sans doute née. Ils y sont certainement en 1670, car leur troisième fille y est baptisée le 1670-11-20; leurs présences sont avérées jusqu'en 1681, ce qui est démontré par les actes énumérés aux pages suivantes, déjà cités dans un article exhaustif paru dans *Le Trait d'union* en 2010<sup>42</sup>.

38 Jetté, René. *Dictionnaire des familles du Québec*, p. 829. Montréal, 1983. ISBN 2-7606-0645-5.

39 BAnQ numérique : *Inventaire des minutes de différents notaires ayant pratiqué à Boucherville*, consulté le 2019-09-27.

40 Abandon de concession à Mr de Contrecoeur par Pierre Charon et Piat sa femme. Not. Antoine Adhémar, 1698-05-30, minute # 4116

41 Jetté, René : *op. cit.* p. 625

42 Moreau, Gail : *Timeline on Catherine Pilard*. *Le Trait d'union*, vol. 18, no 1, octobre 2010

**\* 1670-11-20. Baptême d'Antoinette dite Anne Charron, Contrecoeur.** Acte inscrit à l'index de Sorel (St-Pierre), retranscrit à Contrecoeur (Ste-Trinité).

L'acte en tant que tel est perdu, mais il figure à l'index de Sorel (St-Pierre), où le père de l'enfant est nommé erronément Pierre *Charest*. Il a été retranscrit par Jean Ducharme, curé de Contrecoeur de 1900 à 1920. qui corrige ce nom et précise bien que le baptême a eu lieu à Contrecoeur, sans doute dans la maison des parents. On ne connaît pas le nom des parrain et marraine. Il n'y a donc pas d'ambiguïté sur cette naissance et ce baptême. Notons qu'Antoinette a été ultérieurement nommée Anne dans tous les actes que j'ai pu consulter à son sujet.

Le curé Jean Ducharme a pris grand soin des registres de sa paroisse, comme il l'avait fait auparavant comme vicaire à Longueuil. Ainsi, il écrit au commencement du volume 1 du registre de baptêmes, mariages et sépultures de Contrecoeur (1668 à 1690), qu'il transcrit soigneusement en respectant la graphie originale, la note suivante, signée le 1901-09-05 :

*«Les Actes de Baptêmes, mariages et sépultures, contenus dans ce cahier depuis 1669 à 1678 sont une copie vraie et fidèle d'une autre copie, faite sur l'original, laquelle copie est déposée et conservée dans les archives de la paroisse St-Pierre de Sorel. De même que l'Index, dont j'ai fait les extraits qui sont en ce cahier pour les années 1670-1671, 1672-1673-1674, est déposé et conservé dans les archives de la dite paroisse de Sorel».* Il précise aussi *«qu'il est certain qu'il est né en 1668 un fils à M. de Contrecoeur et un fils à M. de St-Ours. Ces loyaux sujets du roi donnèrent à chacun de leurs enfants, leurs premiers nés, le nom de Louis, par respect et amour pour leur Roi Louis XIV».*

Jean Ducharme ne s'arrête pas là. À la suite des actes de BMS, il recopie également le recensement 1681, dénombrant 14 familles à Contrecoeur, 20 à St-Ours, 12 à Verchères, 10 à Lavaltrie, et 17 au fort St-Louis (Chambly).

**\* 1674-02-26. Naissance et baptême de Thérèse Charron, Contrecoeur.** Inscrit au registre de Sorel (St-Pierre); retranscrit à Contrecoeur (Ste-Trinité).

Ici encore le baptême a eu lieu à Contrecoeur, mais il a été consigné à Sorel, où on ne le retrouve cependant que dans l'index. Comme le précédent, le curé Jean Ducharme l'a retranscrit dans les registres de sa paroisse. Ici encore il précise bien que le baptême a eu lieu à Contrecoeur. On ne connaît pas le nom des parrain et marraine.

**\* 1675-02-26. Baptême d'Anthoine Faverot dit Deslauriers, Contrecoeur (Ste-Trinité).**

Catherine *Pilate*, femme de Pierre Charon, est la marraine d'Anthoine (Pierre Faverot dit Deslauriers & Marie Benoist); le parrain est Anthoine Émerie dit Coderre.

**\* 1675-10-14. Vente d'une concession à la Côte Ste-Anne de Montréal par Pierre Dardaine à Pierre Charron, habitant de Contrecoeur, et Catherine Platte (gr. Bénigne Basset, minute # 1202).**

Pierre et Catherine ne semblent pas satisfaits de leur vie à Contrecoeur, et ils cherchent à en partir. Le 1675-10-14, par un acte de plusieurs pages rédigé dans l'étude du notaire à Montréal, décrits comme *habitants de la seigneurie de Contrecoeur*, ils acquièrent de Pierre Dardaine une concession sise à la *Côte Sainte-Anne de cette île* [donc l'île de Montréal]. Pierre est absent, mais Catherine Platte, *femme de Pierre Charron par lui autorisée et de présent en cette ville, le représente*. Catherine ne sait pas écrire, mais elle n'est visiblement pas dénuée du sens des affaires.

Les acquéreurs connaissent bien la Côte Sainte-Anne puisque, comme on l'a vu, cette côte est située juste à l'est de la Côte Saint-François où ils ont habité précédemment et où nous avons déjà rencontré le vendeur, alors voisin de Pierre et Catherine. La concession cédée mesure trois par vingt arpents (60 arpents en superficie), le long du fleuve, avec *une petite cabane en dos d'âne et un hangard de pieux en terre couverts d'escorces, avec quatre ou cinq arpents en valeur*. Elle avait appartenu au fils homonyme dudit vendeur, *Pierre Dardaine fils*, décédé en 1671 à 21 ans. C'est pourquoi l'accord des deux autres enfants, Marie et René, cohéritiers avec leur père, est requis pour finaliser la vente, ce qui sera confirmé devant le même notaire le 1675-10-27 pour Marie et le 1675-10-31 pour René.

Comme nous le verrons, cette vente sera plus tard annulée. Ce sont donc les modalités de paiement qui rendent cet acte si important. Elle est conclue pour la somme de *300 livres tournois, payable avant la fin de juin prochain [1676] sur tous et chacun des biens de la succession des défunts Pierre Charron [décédée vers 1638] et Judith Martin [décédée en 1652], père et mère de l'acheteur, décédés à Meaux, plus 45 livres tournois payables à Mathieu Rannyer, ecclésiastique et économiste du séminaire de Montréal, dûs pour lods et droits seigneuriaux*.

En guise de paiement de cette somme de 345 livres, *les acheteurs donnent une procuration au vendeur pour aller recueillir cette somme des successions des défunts à Meaux; de plus, ils lui octroient une somme de 200 livres pour sa peine, ses dépenses de voyage, les poursuites qu'il devra faire en justice ou autrement pour recouvrer ces biens. Advenant que le vendeur ne puisse appréhender ces biens, il rentrera de plain droit en possession des biens vendus par cet acte. Les acheteurs ont élu leur domicile audit Meaux en la maison de Jean Girou, marchand mégissier [beau-père de Pierre Charron], et en cette ville [Montréal] en la maison d'Urbain Getté [Jetté] huissier*.

Qu'est-ce à dire? Qu'en 1675, 14 ans après son arrivée en Nouvelle-France, 22 ans après le mort de sa mère, au moins 37 ans après celle de son père, Pierre espère encore récolter les biens qui lui reviennent de leurs successions. Pas des « *pinottes* » : au moins l'équivalent de la valeur de la terre qu'il souhaite acquérir. Des espoirs qui s'avèrent sans fondement : la vente sera annulée le 1680-07-13, comme nous le verrons plus loin, pour la bonne raison que le vendeur, Pierre Dardaine, n'a pu récupérer à Meaux les sommes espérées; les deux parties se tiendront alors quittes de tout dédommagement.

Le paiement de l'achat devait être conclu avant la fin de juin 1676. Il est donc évident que l'annulation en 1680 n'a fait que confirmer un fait établi bien plus tôt. À l'évidence, Pierre Dardaine était déjà en 1675 sur le point d'entreprendre ce voyage en France. Il était originaire de Charente-Maritime. Pourquoi avait-il accepté de se rendre à Meaux? Rien ne nous l'indique.

Cet acte a souvent été mal interprété. Plusieurs chercheurs ont cru qu'il s'agissait d'une terre située sur une île nommée Sainte-Anne, sans localisation précise, ou encore à Sainte-Anne de Sorel, où la famille de Pierre aurait habité de 1676 à 1680<sup>43</sup>. L'acte de 1675 clarifie ce point.

\* 1675-12-01. Marché pour la construction de l'église de Contrecoeur (gr. Pierre Ménard, minute # 23; transcription de Michel Larocque, 2009-05-10)

Pierre Ménard, dont l'origine n'est pas connue, a agi comme cordonnier (sic) et notaire seigneurial à St-Ours du 1673-04 à 1693-08. La lecture de ses actes est ardue.

---

43 Charron, Gilles: *Charron-Matte : plus de 330 ans d'histoire*, p. 20. Édition privée, Ste-Thérèse, 1996

C'est donc en tant que *notaire du bourg et seigneurie de Contrecoeur* qu'il rédige un acte par lequel *Jean Duval, maître charpentier, et Antoine Émery dit Coderre, syndic dudit lieu* [donc élu par les habitants de la seigneurie], *présents en la maison seigneuriale d'Anthoïsne Pécaudy, seigneur dudit lieu*, conviennent des modalités d'un marché pour la construction d'une église de 30 pieds par 20 pieds au coût de 215 livres 10 sols tournois, payable en deux versements, au début et à la fin des travaux. Pierre est l'un des témoins apposant sa signature à ce contrat, ce qui confirme qu'il est bien à Contrecoeur, et peut-être aussi qu'il est impliqué dans l'organisation de la paroisse. Cet acte nous apprend en outre qu'à cette date il n'y a pas encore d'église à Contrecoeur.

\* **1675-12-23. Contrat de vente de concession de Pierre Guignard dit Doslonne à Claude Jodoin** (gr. Pierre Ménard, minute # 28)<sup>44</sup>.

Pierre est encore une fois témoin à ce contrat de vente d'une concession rédigé par le notaire Pierre Ménard, particulièrement difficile à lire, mais où on reconnaît néanmoins sa signature. Nicolas Bonin y est mentionné comme voisin de la concession vendue; il sera quelques mois plus tard parrain au baptême de Nicolas Charron. Il est certainement aussi un proche voisin de Pierre.

\* **1676-04-09. Baptême de Nicolas Charron, Contrecoeur.** Inscrit au registre de Boucherville (Ste-Famille).

Né à Contrecoeur le 1676-03-16, l'enfant y est baptisé, *dans la maison de Monsieur de Contrecoeur, où habitent les parents de l'enfant*, comme le précise le missionnaire « *faisant les fonctions curiales à Boucherville et plusieurs autres lieux* ». De fait, il inscrit le baptême dans le registre de Boucherville. Le parrain est *Nicolas Bonin* [cité au contrat du 1675-12-01], *fermier de Monsieur de Contrecoeur*, et la marraine Madeleine Vallée.

\* **1676-04-09. Baptême de Catherine Laurent, Contrecoeur.** Inscrit au registre de Boucherville (Ste-Famille).

Catherine Charron, la fille aînée de Pierre et Catherine *habitants de Contrecoeur*, est à 10 ans seulement la marraine de cette enfant (Christophe Laurent & Marie Petit) née le 29 mars dont le parrain est Jean (illisible). Le missionnaire précise encore dans l'acte que le baptême a eu lieu *dans la maison de Monsieur de Contrecoeur, où habitent les parents de l'enfant et ceux de la marraine*.

\* **1676-11-03. Baptême de Catherine Laurence, Contrecoeur.** Inscrit à Sorel (St-Pierre) retranscrit à Contrecoeur (Ste-Trinité). Source : PRDH, fiche # 83195.

Malgré la similitude de nom avec l'enfant baptisé en avril de la même année, il n'y a pas d'erreur. Cette enfant est née le 1676-11-01 et baptisée le 03 (Noël & Héliabeth Berto). Catherine Platte, femme de Pierre Charron, est marraine, et le parrain est Anthoine Émerie dit Coderre. Curieusement, on retrouve l'acte aux registres de Sorel, Contrecoeur et même Boucherville!

\* **1677-10-20. Baptême de Jean-Baptiste Couteau, Contrecoeur (Ste-Trinité).**

Catherine Platte femme de Pierre Charron est encore une fois marraine de cet enfant né le 1676-10-15 (Philbert et Catherine de la Porte); le parrain est Jean-Baptiste Coiteau dit Saint-Jean, sans doute le voisin cité dans l'acte d'abandon de 1698 décrit plus loin.

<sup>44</sup> Mémoires de la S.G.C.F., vol. 56, no 3, cahier 245, p. 219.

\* 1678-02-03. Baptême de Marie-Thérèse Charlot, Contrecoeur (Ste-Trinité).

À 11 ans, la fille aînée de la famille, Catherine, est de nouveau marraine, cette fois de Marie-Thérèse (Jean & Jeanne Mansion) née à Verchères le 1678-01-15; le parrain est François Peletier.

\* 1678-09. Confirmation de Marie-Charlotte Charron par Mgr de Laval, Sorel (St-Pierre).

Le registre ne mentionne que l'année pour cette liste des *confirmés de Sorel et autres lieux* où on retrouve le nom de la 2<sup>ème</sup> fille de Pierre et Catherine. Francis Audet précise le mois, septembre<sup>45</sup>.

\* 1678-06-05. Baptême de François Charron, Contrecoeur. Inscrit à Sorel (St-Pierre); retranscrit à Contrecoeur (Ste-Trinité).

Né le 1678-06-02, François est baptisé à Contrecoeur, comme l'acte inscrit à Sorel (St-Pierre) l'indique. C'est encore le curé Jean Ducharme qui l'a plus tard retranscrit dans les registres de Contrecoeur. Le parrain est François Peletier et la marraine Marie Guertin, femme de Pierre Andegrave.

\* 1679-07-23. C.m. de Catherine Charron & François Chaignon (gr. Pierre Ménard, minute # 60).

C'est dans la maison de François Jarret, seigneur de Verchères, que Pierre Ménard, *notaire du bourg et seigneurie de St-Ours et Contrecoeur*, rédige sur quatre pages ce contrat entre *Catherine Charron, fille de Pierre Charron et Catherine Pillar du bourg de Contrecoeur, paroisse de la Ste-Trinité*. Parmi les témoins, le seigneur lui-même, sa femme Marie Perrot, Michel Messier, sieur de St-Michel, Pierre Chicoine, Antoine Émery dit Coderre habitant de Contrecoeur, et le père de la mariée.

Le futur époux a environ 34 ans; la future mariée n'a pas encore 13 ans. Le mariage religieux qui n'a pas été retrouvé aurait-il été retardé pour cette raison? C'est possible car, comme nous le verrons, au recensement du printemps 1681, Catherine est recensée à la fois chez ses parents à Longueuil et chez son mari à Verchères; de plus, le premier enfant du couple ne naît que le 1682-10-18.

\* 1680-07-13. Désistement de la vente d'une terre située à Montréal en la Côte Saint-Anne par Pierre Dardaines et Pierre Charron (gr. Claude Maugué, minute # 291).

D'abord maître d'école à Beauport, Claude Maugué exerça comme notaire à Lauzon de 1673 à 1677 (19 actes), avant de se déplacer à Montréal où il exerça jusqu'à sa mort. Son greffe est conservé aux Archives de Montréal et il semble complet.

Nous avons vu qu'en 1675 Pierre avait acquis de Pierre Dardaines *père* une concession ayant appartenu à feu Pierre Dardaines *fiils*. Pour être payé de cette vente, le vendeur devait aller récupérer à Meaux les sommes que notre ancêtre Pierre espérait recevoir de la succession de ses parents.

Par cet acte bref, *Pierre Charron, habitant de Contrecoeur*, ainsi que *sa femme Catherine Plate présente avec lui à Montréal* d'une part, et Pierre Dardaines, d'autre part, se désistent du contrat de vente du 1675-10-14, sans compensation de part et d'autre. Ils annulent aussi la procuration donnée par Pierre à Pierre Dardaines pour ses démarches à Meaux, *une procuration qui a brûlé chez lui* précise Dardaines; ce dernier s'oblige de remettre à Pierre Charron ce qu'il pourrait *avoir reçu des biens de Pierre Charron en l'Ancienne France*, mais rien n'indique qu'il ait perçu quoi que ce soit.

---

45 Audet, Francis-J. : Op. cit. p. 127.

Il est donc évident que le déplacement de Pierre Dardaines en France a eu lieu, mais qu'il a été infructueux. À l'évidence, soit que la succession des parents de Pierre avait déjà été liquidée en son absence, qu'elle était insolvable, ou encore qu'elle se limitait à des sommes bien inférieures au montant de la vente de 1675. À ma connaissance, ce sera la dernière démarche de Pierre en France. Il s'écoulera probablement près de 300 avant qu'un de ses descendants ne retourne dans la mère-patrie.

\* 1681-03-29. Sépulture d'Antoine Jaudoin, 6 ans, Contrecoeur (Ste-Trinité). Source : PRDH, fiche # 90630.

Cet acte est la dernière manifestation connue de la présence de Pierre à Contrecoeur. Il y est témoin de la sépulture d'Antoine Jodoin (Claude et Anne Thomas ou Thomassin). En effet, au recensement 1681, probablement tenu au printemps, lui et sa famille sont recensés à Longueuil. À toutes fins utiles, on peut retenir la date du 1681-03-31 comme celle de son départ de Contrecoeur.

En résumé, à la lecture de ce qui précède, nous avons acquis la certitude que les naissances d'Antoinette dit Anne (1670), Thérèse (1674), Nicolas (1676) et François (1678) ont eu lieu à Contrecoeur, et qu'il est plus que probable qu'il en ait été de même pour celles de Marie-Charlotte (vers 1668), Pierre *fils* (vers 1672), et Catherine *la jeune* (vers 1680). Sachant qu'un missionnaire desservait plusieurs paroisses et enregistrait les actes dans l'un ou l'autre des registres de ces paroisses, il est certain que ces enfants ont été baptisés à Contrecoeur, mais que les actes sont perdus. Le tout confirme la présence de Pierre et Catherine à Contrecoeur pendant toute cette période.



## Chapitre 5.

### *Pierre et Catherine à Longueuil*

*du 1681-04-01 au 1708-12-25*

#### 5.1). Références principales pour ce chapitre.

Nous arrivons donc à Longueuil, où Pierre et Catherine se sont finalement installés et où ils ont résidé le plus longtemps, pour Pierre jusqu'à son décès en 1700, et pour Catherine jusqu'à son second mariage en 1709. Nous procéderons de la même façon que précédemment, c'est-à-dire en reprenant chronologiquement toutes les attestations de leur présence, après quelques informations sur la seigneurie. En fin de parcours nous tenterons de déterminer le mieux possible l'endroit où ils ont vécu. Pour débiter quelques renseignements sur nos références sur cette seigneurie et ses habitants.

Mentionnons d'entrée de jeu les lacunes dans les archives de la seigneurie. En 1861, le baron Charles James William Grant, héritier de la seigneurie par le mariage de son grand-père avec la dernière descendante de la famille Longueuil, avait besoin d'espace dans ses greniers. Il fit donc brûler *trente tombereaux de vieux papiers*, causant une perte qui demeurera irrécupérable<sup>46</sup>. Ce qui prouve qu'on peut être baron et ignare en même temps. Pour compléter cette partie, j'ai donc révisé avec attention les quatre sources décrites ci-après, soit un site web et trois livres.

\* Le site web est celui de la *Société historique et culturelle du Marigot* à <http://www.marigot.ca/>, particulièrement riche car il contient une grande quantité de données toutes plus utiles les unes que les autres. C'est la section du site intitulée « *Longueuil sous le régime français, 1657-1763* » <http://marigot.ca/Repertoire2/>, ci-après **SHCM**, qui fera le bonheur du généalogiste. Créé par Michel Pratt et Sylvain Gaudreault, on y trouve d'abord des informations générales, comme des cartes historiques et même une présentation animée du village de Longueuil en 1700. Surtout, pour chacun des habitants de Longueuil sont énumérés de très nombreux actes d'état civil et notariés. Ces mentions ne se limitent pas à une simple liste : en cliquant sur un acte, on peut la plupart de temps accéder à l'original du registre paroissial ou à l'acte notarié et, dans ce dernier cas, souvent à sa transcription. Malgré quelques erreurs ici et là, ce site permet de trouver en un seul endroit une grande partie des informations nécessaires à construire l'histoire de la famille de Pierre et Catherine à Longueuil. Je ne connais aucun autre site semblable et ses créateurs méritent des félicitations et des remerciements ; je le recommande fortement à ceux qui s'intéressent à cette seigneurie.

\* Gareau, G.-Robert : *Premiers Longueillois*. Société d'histoire de Longueuil (SHL), 2007. ISBN 978-2-920068-13-1, ci-après **GRG**. Comme son nom l'indique, ce livre consacre une rubrique de plusieurs pages à chacun des premiers colons de la seigneurie, avec un luxe de détails sur chacun d'eux. Un travail admirable et indispensable, non seulement pour connaître nos ancêtres, mais aussi pour comprendre les liens entre eux, leurs voisins et leurs descendants.

\* Lemoine, Louis : *Longueuil en Nouvelle-France*. Société d'histoire de Longueuil (SHL), 1975. ISBN 0-88533-001-3, ci-après **LL**. Ce volume plus ancien, conçu de façon rigoureuse, aborde de façon macroscopique, si j'ose dire, l'histoire de la seigneurie de Longueuil et de ses habitants. En 2019, l'auteur est président du conseil d'administration de ladite société depuis plusieurs années.

<sup>46</sup> Bulletin des recherches historiques, vol. 4, no 10, octobre 1898, p. 311-312. Cité dans la source LL, p. 15-16.

\* Jodoin, Alex; Vincent, J.L.: *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil*. Montréal, 1889 (ci-après **HL**). Cet ouvrage plus que centenaire m'a été peu utile en pratique, mais il contient des informations absentes des ouvrages récents, dans une perspective élitiste et paternaliste : c'est le reflet d'une époque heureusement disparue. L'auteur s'attarde notamment à la carrière du premier seigneur de Longueuil, Charles Le Moyne, et à celles de ses enfants, dont le célèbre Pierre Lemoyne d'Iberville. Une version numérique est disponible sur le site de la SHCM décrit plus haut.

Pour limiter les fastidieuses notes de bas de pages, les extraits de ces quatre références sont intégrés au texte, avec la mention (**SHCM**) pour la première, (**GRG**) pour la seconde, (**LL**) pour la troisième, et (**HL**) pour la quatrième. Les autres références sont notées en bas de page.

## 5.2). Quelques mots sur la seigneurie de Longueuil.

La concession initiale de la seigneurie à Charles Le Moyne *père* date du 1657-09-24, soit 15 ans seulement après la fondation de Montréal (1642). La concession portait sur 50 arpents de front sur le fleuve par 100 arpents en profondeur (environ 2,5 x 5 kilomètres), en face de Montréal. Cinq autres concessions quintupleront la superficie de la seigneurie, qui finira en 1710 par atteindre la rivière Richelieu! Cette gigantesque seigneurie a été érigée en baronnie en 1700, Charles Le Moyne *fils* devenant ainsi l'un des seuls véritables nobles de la Nouvelle-France.

Le très vaste domaine du seigneur, sis à peu près au centre de la seigneurie, faisait 10 ou 12 arpents de front sur le fleuve x 1½ lieue de profondeur, soit 700 mètres x 7,4 kilomètres environ. Il séparait en deux parties égales la *Côte d'en bas*, débutant à la limite de la seigneurie de Boucherville, et la *Côte d'en haut*, du côté de la seigneurie de Laprairie. Sur le domaine furent édifiés le manoir, le fort, le moulin, la chapelle, le four à pain, la brasserie, bien illustrés par une animation sur le site de la SHCM. Démoli définitivement en 1831<sup>47</sup>, le manoir était situé à l'angle sud-est de l'actuelle rue Saint-Charles et du chemin de Chambly. Il se présentait sous la forme d'une grande maison québécoise traditionnelle en pierres des champs à deux versants, doté de 3 lucarnes et quatre cheminées (SHCM).

Pour sa part le fort, de 210 pieds français de front x 170 pieds en profondeur (HL, p.165) était situé à l'angle sud-ouest des mêmes rues; il aurait été incendié en 1792 (HL, p. 167) et démoli en 1810 pour faire place à la nouvelle église (SHCM) (**figure 6, plus loin**).

Comme celle de Contrecoeur, la seigneurie de Longueuil a démarré lentement. Les recensements de 1666 et 1667 ne la mentionnent même pas, tandis qu'en 1674, Marcel Trudel n'y dénombre que 15 censitaires<sup>48</sup>. Très impliqué dans des activités commerciales très rentables, Charles Lemoyne ne s'occupe pas de la développer (GRG, p. 6). De plus, les autorités du temps, dont l'ingénieur Gédéon de Catalogne, s'entendent pour dire que le sol des concessions situées sur le bord du fleuve est de peu de valeur agricole (LL, p. 105 ; GRG, p. 9). Les premiers colons s'installent vers 1669, comme le prouvent les actes de baptêmes de deux enfants dont les parents demeurent à Longueuil (HL, p. 50-52). Gareau est précis : 16 concessions furent accordées le 1675-03-12 par des contrats du notaire seigneurial Jacques Bourdon, 11 dans la *Côte d'en bas* et 5 dans la *Côte d'en haut*.

Nous avons vu que Pierre et Catherine étaient encore à Contrecoeur en 1677. Comment se fait-il alors que Pierre figure à l'*Aveu et dénombrement*<sup>49</sup> du 1677-08-27 préparé par le notaire Bénigne Basset (minute # 1430) pour Charles Lemoyne, comme détenteur d'une concession de 120 arpents (SHCM) ?

47 Gauthier, Robert: *La petite histoire illustrée de Longueuil*. Publication numérique sur le site SHCM, 2013.

48 Trudel, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, tome 2, p. 666. Éditions Méridien, Montréal

49 Document visant à prouver que le seigneur a accompli le travail qu'on attend de lui : installer des colons sur sa seigneurie.

Gareau nous en fournit deux explications possibles : primo, cet aveu contient des références à des promesses verbales de concession, donnant aux autorités l'impression que le seigneur développe activement sa seigneurie ; secundo, l'aveu de 1677 a servi de brouillon pour celui de 1695 rédigé par le même notaire pour le seigneur Charles Lemoyne *fi*ls, ce qui a ajouté à la confusion (*GRG*, p. 5-9). Sans attenter à la mémoire de Charles Lemoyne, je crois qu'il voulait surtout présenter de belles statistiques aux autorités. Ainsi, il accorde des concessions à des enfants très jeunes, comme Bertrand Viau âgé de 14 ans et Guillaume Lalonde, âgé de 9 ans (*GRG*. p. 48 et 73).

Certaines concessions verbales ne furent pas confirmées par des actes notariés et quand plus tard les premiers colons voulurent les vendre, ils durent faire appel à Charles Lemoyne *fi*ls pour en attester. Confirmée ou pas, le colon devait payer les cens et rentes dès son installation: de tout temps, nul n'échappe aux taxes! Il n'est pas inintéressant à cet égard de se pencher sur l'aveu et dénombrement de 1677.



**Figure 6: Le fort de Longueuil en 1810. Notons les trois fenêtres en ogive à l'avant, sans doute à l'emplacement de la chapelle, et la proximité du fleuve, maintenant bien loin de l'emplacement actuel des ruines d#u fort. Aquarelle d'un artiste inconnu.**

### 5.3) Les dates significatives pour Pierre et Catherine

Cette section repose en bonne partie sur les registres paroissiaux de la paroisse St-Antoine-de-Padoue, fondée officiellement en 1699. Un premier curé avait été nommé en 1698, alors qu'antérieurement Longueuil était desservi par le missionnaire ou le curé basé à Boucherville qui desservait Longueuil et d'autres lieux voisins.

Mon arrière-grand-oncle Jean Ducharme, un descendant de Pierre et Catherine, s'est astreint à partir de 1889 alors qu'il était vicaire à Longueuil, à faire ce qu'il fera plus tard à Contrecoeur comme curé, c'est à dire à reconstituer les actes d'un registre initial perdu, à partir du travail préalable d'une religieuse qui en avait recollé des feuillets, mais en désordre! Il a aussi recopié à Boucherville et Montréal les BMS relatifs aux habitants de Longueuil, de l'origine de la seigneurie en 1669 jusqu'à 1701, et reconstitué la période de 1698 à 1701. Il raconte son travail au début du premier registre, qu'il a terminé en 1891 (source : *FamilySearch, registre de St-Antoine-de-Padoue de Longueuil*). Ce travail patient constitue une source irremplaçable sur les débuts de Longueuil. Merci mon oncle!

**\* 1679 – 1681.** Concession par Charles Lemoyne *père* à Pierre Charron (gr. Jacques Bourdon ou Bénigne Basset, acte perdu).

Après l'échec de sa tentative de 1675 de s'installer à la Côte Ste-Anne de l'île de Montréal, Pierre obtient une concession de à Longueuil. Ce faisant, il suit l'exemple de Mathurin Collin dit Laliberté, un voisin de Contrecoeur, installé là depuis quelques années. D'ailleurs, Charles Lemoyne *père* et notre ancêtre Pierre se connaissaient, car ils avaient été confirmés à Montréal le même jour, en même temps que Catherine et Charles Lemoyne *père et fils* (*GRG, p. 52*).

Marc Leber déjà cité en note, mentionne « *qu'il est fort probable que le ou les contrats de concession [de Pierre Charron] firent partie de la greffe déficiente [sic] de Jacques Bourdon, ou encore, qu'ils se situent entre les années 1679 et 1681 de la greffe de Bénigne Basset, période ne comportant aucun acte et qui sont disparus* » (*SHCM*). De fait, il n'y a dans le greffe de Bénigne Basset que deux actes en 1679, un seul en 1680, et trois en 1681, ce qui laisse croire en effet que plusieurs actes ont été perdus.

Selon Lemoine, deux lots contigus de 2 x 20 arpents, *situés entre les terres de Guillaume Lalonde et Mathieu Collin dit Laliberté, ont été concédés ou vendus à Pierre Charron par les nommés Laforsade et Roussel* (*LL, p. 119*), ce que Gilles Charron mentionne aussi sans citer sa source<sup>50</sup>. C'est très vraisemblable, bien que les actes confirmant ces acquisitions aient disparu. J'estime que ces deux terres de 2 x 20 arpents (donc 4 x 20 arpents) sont celles qui sont citées dans l'acte du 1695-10-20, que nous verrons ci-après, comme appartenant déjà à Pierre.

**\* 1681.** Recensement.

Comme nous l'avons vu, Pierre Charron était encore à Contrecoeur le 1681-03-29. Il s'installe peu après à Longueuil, car son fils aîné, Pierre, âgé de neuf ans, est confirmé par Mgr de Laval le 1681-07-11, dans la chapelle du fort (*HL, p. 70*). On peut donc conclure que son arrivée à Longueuil s'est effectuée entre le 1681-03-31 et le 30 juin 1681, car le recensement est daté du 14 novembre, mais il a été effectué plus tôt dans l'année.

---

50 Charron, Gilles: op. cit. p. 20.

Le recensement indique pour chaque maisonnée les nom, prénom et âge de l'époux, de l'épouse et des enfants et, le cas échéant, le nombre d'arpents en culture, d'armes à feu et de bêtes à cornes. La population totale de Longueuil est de 78 personnes, réparties en 10 familles. Cependant, deux censitaires sont oubliés et le recensement ne tient pas compte de l'ordre des terres (*LL, p. 118*). Une seigneurie peu peuplée donc. À cette date, la population de Boucherville est deux fois plus importante.

Ce recensement, disponible à BAnQ, n'a été publié qu'une seule fois à ma connaissance, dans l'ouvrage monumental de Benjamin Sulte, son *Histoire des Canadiens-Français 1608-1880*, 8 volumes grand format (33 x 24 cm) imprimés de 1882 à 1884. C'est là qu'il est le plus facile à consulter. L'énumération des habitants y est suivie de cinq tableaux qui résument divers aspects du décompte, par exemple la répartition des habitants en fonction de l'âge. Sulte a travaillé à partir du manuscrit original, qui comporte des inexactitudes, mais il en a ajouté aussi, comme on le verra plus loin. Voici mot pour mot ce que rapporte Sulte sur Pierre et Catherine<sup>51</sup> :

- *Pierre Charon 42; Catherine Pillar, sa femme, 30; enfants: Catherine, 15, Marie 13, Pierre 10, Thérèse 8, Nicolas 3, Catherine, 1; 1 vache; 2 arpents en valeur.*

Soulignons d'abord les erreurs quant à l'âge des parents. Pierre, né en octobre 1635, avait environ 46 ans, et non 42. Catherine, baptisée en mars 1646, avait environ 35 ans. L'imprécision des recensements à cet égard étant bien connue, ces erreurs sont peu significatives.

Parlons maintenant des enfants. Pierre et Catherine en avaient déjà huit en 1681, tous bien vivants. Jetté<sup>52</sup> les énumère correctement ce que nos recherches ont confirmé, mais Sulte n'en mentionne que six. Qu'est-il donc advenu des deux autres ?

Pour en avoir le cœur net, il faut donc revenir au manuscrit original du recensement, ou plutôt le microfilm de ce manuscrit<sup>53</sup>. Pierre Charron et sa famille y sont cités en page 91, environ aux 2/3 tiers de la bobine. Or le manuscrit diffère sensiblement de ce que rapporte Sulte, mais il diffère également de la réalité rapportée par Jetté. Le tableau qui suit compare les trois séries de données, celles de Jetté, du recensement original, et celles de Sulte. Les différences entre le réel et le recensement sont indiquées en **caractères gras** (figure 7).

Enfants	Dictionnaire Jetté	Recensement, manuscrit original	Recensement selon Sulte
Catherine <i>âinée</i>	b. 1666-09-23	Catherine, 15 ans	Catherine, 15 ans
Marie-Charlotte	n. cir. 1668	Marie, 13 ans	Marie 13 ans
Antroinette / Anne	n. 1670-10-18	<b>Absente</b>	<b>Absente</b>
Pierre	n. cir. 1672	Pierre, 10 ans	Pierre 10 ans
Thérèse	b. 1674-02-26	Thérèse, 8 ans	Thérèse 8 ans
Nicolas	n. 1676-03-16	Nicolas, 6 ans	<b>Nicolas 3 ans</b>
François	n. 1678-06-02	François, 3 ans	<b>Absent</b>
Catherine <i>la jeune</i>	n. cir. 1680	Catherine, 1 an	Catherine 1 an

**Figure 7 : Tableau comparatif de la famille de Pierre et Catherine au recensement 1681.**

51 Sulte, Benjamin : op. cit., vol. V, p. 71

52 Jetté, René : op. cit. p. 233.

53 Microfilm # 9484, Archives Nationales du Québec dans le Vieux-Montréal. Recherche : Micheline Charron.

Le manuscrit original du recensement est donc près de la réalité : l'ordre des enfants est correct, si on excepte l'absence d'Antoinette dite Anne, et les âges sont à peu près exacts aussi. Le pourcentage d'erreur du recensement est donc de 12,5% (1 enfant non recensé sur 8). Pour sa part, Sulte ne mentionne évidemment pas Antoinette, puisqu'elle ne figure pas à l'original, ce qui lui donne un taux d'erreur de 14.25% (1 enfant oublié sur 7). En plus, il oublie François, une erreur qui s'ajoute à la précédente, pour un taux total de 25% (2 enfants non-inscrits sur un total de 8).

Une autre constatation surprenante : deux des enfants de Pierre et Catherine sont *recensés deux fois* en 1681! D'abord Catherine *l'ainée*, née le 23 septembre 1666, est citée à Longueuil avec ses parents, mais aussi avec son mari François Chagnon à Verchères<sup>54</sup>! Il faut se rappeler ici que Catherine s'est unie par contrat de mariage le 23 juillet 1679 à François Chagnon, alors qu'elle n'a même pas 13 ans! L'acte du mariage religieux n'a pas été retrouvé, et on peut penser que Catherine ne s'est pas mariée immédiatement; d'ailleurs, son premier enfant n'est né qu'en novembre 1682. Elle demeurait peut-être encore avec ses parents au moment où le recenseur s'est présenté à Longueuil, se serait mariée peu après, puis aurait été recensée de nouveau lorsque le recenseur s'est amené à Verchères.

Mais ce n'est pas tout. Pierre, né vers 1672, est aussi recensé deux fois : à Longueuil avec ses parents, où on lui attribue 10 ans, et dans la seigneurie de Varennes, comme domestique ou employé de Léger Hébert, où on lui attribue 11 ans<sup>55</sup>. Or Pierre a été confirmé à Varennes (Ste-Anne) le 1681-07-11; c'est donc là qu'il demeurait en 1681, peut-être depuis un certain temps. Dès lors, peut-on penser qu'Antoinette dite Anne, absente à Longueuil, était aussi domestique ailleurs que chez ses parents, mais qu'elle a échappé au recenseur?

Le recensement nous donne deux autres détails sur Pierre Charron : il avait une vache, et deux arpents de terre en valeur. C'est bien peu pour un colon arrivé en Nouvelle-France depuis près de 20 ans, et cela s'explique sans doute par son installation récente à Longueuil. Pour mémoire, rappelons qu'en 1667 il disposait déjà de quatre arpents en valeur sur sa terre de la Longue-Pointe. Vraisemblablement, à chaque déménagement, Pierre vend ou laisse sur place ses biens et recommence presque à zéro, peut-être avec un certain capital issu de ces ventes. On constate aussi qu'il ne déclare pas d'armes, ce qui est surprenant quand on pense aux dangers courus par les premiers colons.

**\* 1681-07-11. Confirmation de Pierre Charron fils, Varennes (Ste-Anne).** Source : PRDH, fiche # 403821

Comme nous l'avons vu, cet enfant est confirmé loin de ses parents, et on lui attribue alors neuf ans, tandis qu'on lui en attribue 10 au recensement, une différence non significative.

**\* 1682-11-01. Naissance d'Hélène Charron, Longueuil. 1682-11-02: Baptême, Boucherville (Ste-Famille); réinscrit à Longueuil (St-Antoine).**

C'est la première mention d'une personne de la famille Charron à Longueuil, ce qui confirme la présence de la famille à cet endroit. Née à Longueuil, Hélène est baptisée le lendemain à Boucherville. Ses parrain et marraine sont Michel Dubuc, de Longueuil, et Hélène Dodin, de Boucherville.

**\* 1684-10-18. Baptême de Jean Charron, Boucherville (Ste-Famille).**

Né le 17 à Longueuil, Jean est baptisé le lendemain à Boucherville. Ses parrain et marraine sont François Lanctôt et Jeanne Estienne, tous deux de Boucherville.

<sup>54</sup> Sulte, Benjamin : op. cit., vol. V, p. 73 et p. 215.

<sup>55</sup> Idem, p. 71-72

\* **1685-12-16. C.m. de Marie-Charlotte Charron & Jacques L'heureux** (gr. Jean Cusson, sans numéro; PRDH, fiche # 94727).

Le Normand Jean Cusson naît en 1630. Il épouse Marie Foubert en 1656 à Trois-Rivières et s'installe au Cap-de-la-Madeleine, où il se consacre au développement de sa terre. En ou vers 1666, les Jésuites lui octroient une commission de notaire qu'il exerce à cet endroit jusqu'en 1687, puis s'installe dans la seigneurie de Champlain jusqu'en 1700, et enfin à Montréal jusqu'en 1704. Il décède à Saint-Sulpice le 8 avril 1718. La première partie de son greffe (du début à 1700) est conservée aux Archives nationales du Québec à Trois-Rivières, le reste au Vieux-Montréal.

Dans sa vie relativement courte, Marie-Charlotte a été partie à trois contrats de mariage, celui-ci alors qu'elle n'avait que 17 ans, tandis que Jacques L'Heureux, l'époux potentiel, en avait environ 40. Dans le présent contrat, qui s'étend sur six pages, Jean Cusson se désigne lui-même comme *notaire royal au cap de la magdeleine*. *Sont présents en leurs personnes Jacob lheureux demeurant à villié de présent en cedit lieu, d'une part, et Marie Charlotte Charon, la damme bausoleil aussi présente stipulant pour la dite Marie Charlotte Charon suivant [illisible] de pouvoir de Pierre Charon et Catherine la platte ses père et mère en date du vingt deux novembre présente année. L'époux promet prendre l'épouse (...) en face de notre mère la sainte église avec la licence de (?) le plus tôt que pourra faire.*

Les parents de Marie-Charlotte n'assistent pas au contrat, mais ils ont mandaté la *damme Bausoleil* comme fondée de pouvoir, donc on déduit qu'ils sont d'accord avec cette union. Cette dame est qualifiée de *veuve Beausoleil, mère de Jean-Baptiste Joliet*, dans un baptême du 1687-04-30 au Cap-de-la-Madeleine, mais je n'ai pu l'identifier plus précisément. L'époux demeure à *Villié*, autre nom de la seigneurie de Tilly. Plusieurs autres témoins sont présents, la plupart demeurant aussi dans la région : Monsieur [Élie] Bourbeau, substitut du procureur du roi à Trois-Rivières, Daniel Normandin, futur notaire de la seigneurie de Champlain, etc.

Tout le contrat mériterait une étude plus complète, qui serait cependant superflue puisqu'il n'aura pas de suite : il sera annulé plus tard à une date que je n'ai pu déterminer; peut-être que l'époux n'a pas obtenu la licence dont il aurait eu besoin pour se marier, on ne sait trop pourquoi. Marie-Charlotte se mariera véritablement une première fois, moins d'un an plus tard. Quant à Jacques L'Heureux, il décèdera encore célibataire en 1709, à 63 ans.

\* **1686-04-18. C.m. de Anne Charron & Pierre Goguet** (gr. Jacques Bourdon, minute # 10) – Mariage, Boucherville (Ste-Famille); réinscrit à Longueuil (St-Antoine). Source : SHCM.

Le Normand Jacques Bourdon, né en France en 1645, à Montréal dès 1670, se fixe à Boucherville où il se marie en 1672. Agissant comme notaire à partir de 1677, mais révoqué par Pierre Boucher en 1683, il continue néanmoins à se dire notaire, on ne sait trop en vertu de quelle autorité. Il exerce jusqu'en 1720, disputant au notaire seigneurial une clientèle déjà mince, si bien que son greffe ne comporte que 158 minutes. De ce greffe restreint, trois actes concernent la famille de Pierre et Catherine : les contrats de mariages de leurs enfants Anne, Charlotte et Jean. Le notaire Bourdon décède à Boucherville en août 1724<sup>56</sup>.

C'est en tant que notaire de la seigneurie de Longueuil qu'il rédige le contrat d'*Anne Charron, fille de Pierre Charron et Catherine La Plate, habitants de la seigneurie de Longueuil, paroisse St-*

---

56 Dictionnaire biographique du Canada, vol. 11. Consulté sur Internet le 2019-09-26

*Antoine et Pierre Goguet, fils de Pierre & Louise Gagnier, habitants de la Côte St-François de Montréal, en présence notamment de la mère de l'époux [dont le père est décédé] et des parents de l'épouse, ainsi que de ses sœurs Catherine Charon, Marye Charon, et Marie Charon [Marie-Charlotte et Thérèse ?]. On note avec intérêt que Pierre donne sa fille (en mariage) bien habillée selon sa condition, avec une vache à let [sic]. De plus, les parents ont estimé les hardes que ladite Platte a donné à sa fille à 60 livres. Pierre signe évidemment, tandis que les époux, les sœurs de la future épouse et de très nombreux témoins apposent leur marque.*

Quelques-uns d'entre eux sont aussi présents au mariage religieux, dont l'acte très détaillé précise qu'il a été célébré *en l'église de la Sainte-Famille de Boucherville* après publication de trois bans. On y lit aussi *que l'époux âgé de 22 ans habite Rivière-des-Prairies en l'île de Montréal, que la mariée Anne Charon 16 ans est fille de Pierre Charon et Catherine Pilar habitants de Longueuil. Les témoins sont Pierre Charon père de l'épouse qui a signé, Michel Dubuc maçon de Longueuil, François Lanctôt habitant du Tremblé, amis de l'épouse, Louise Grenier mère de l'époux, Jean Goguet son frère et Jean Grou son beau-frère qui a signé.* On ne retrouve en bas de l'acte que la signature du prêtre, Pierre de Caumont.

**\* 1686-05-01. Baptême de Marie-Josèphe Collin, Longueuil (St-Antoine-de-Padoue).** Registre de Boucherville (Ste-Famille).

Née le 1686-04-28, Marie-Josèphe (Mathurin Collin maçon & Jacqueline Labé (sic), habitants de Longueuil) est baptisée 3 jours plus tard *en l'église paroissiale de Longueuil par Monsieur Souart, prêtre du séminaire de Montréal.* Les parrain et marraine sont Joseph Leduc dit Lespérance, soldat de la compagnie de Monsieur St-Cirque, mais je n'ai trouvé aucune référence à un officier de ce nom, et *Marie-Charlotte Charon, de Longueuil, fille de Pierre et Catherine.* L'acte rédigé par le prêtre Pierre de Caumont est intercalé entre des actes du 6 juin et du 12 juin.

**\* 1686-09-07. Baptême de Louise Charron, Longueuil.** Registre de Boucherville (Ste-Famille).

Née le 4 septembre à Longueuil, fille de *Pierre Charon habitant de Longueuil et Catherine Pilar,* Louise est baptisée 3 jours plus tard en l'église paroissiale de Boucherville, comme le précise encore Pierre de Caumont. Ses parrain et marraine sont le sergent Louis Lemer et sa sœur aînée Marie-Charlotte. Quelques semaines plus tard, parrain et marraine se marient au même endroit.

**\* 1686-09-29. Baptême de Catherine Chagnon, Verchères (St-François-Xavier).** Réinscrit à Contrecoeur (Ste-Trinité).

Sans doute, Catherine s'est-elle déplacée de Longueuil à Verchères pour aider sa fille lors de cet accouchement. *Catherine Laplat, femme de Pierre Charon,* est donc la marraine de sa petite-fille, née le 27, enfant de sa fille Catherine et de François Chagnon, prénommée sans surprise Catherine; le parrain est Jean Blouffe (sic). L'acte spécifie que la baptême a eu lieu à Verchères; comme le registre original se détériorait, l'acte fut recopié par le curé Jean Ducharme, de sorte qu'il est inscrit deux fois à Contrecoeur.

**\* 1686-11-16. C.m. de Marie-Charlotte Charron & Claude-Louis Lemaire/Lemer (gr. Jacques Bourdon, minute # 11<sup>57</sup>) - 1686-11-30. Mariage, Longueuil (St-Antoine).** Registre de Boucherville (Ste-Famille). Source : SHCM.

---

57 BAnQ numérique : *Inventaire des minutes de différents notaires ayant pratiqué à Boucherville; image 33/128.*

Après un premier contrat annulé (voir ci-haut), Marie Charlotte s'engage à Claude-Louis Lemaire/Lemer (Louis & Marguerite Bardela), un sergent de 28 ans. Parmi les assistants, le père de la mariée, qui signe évidemment, sa femme Catherine qui appose sa marque, Pierre Charron  *fils*, François Chagnon beau-frère de la mariée, le voisin Marcel Dubuc, et plusieurs autres habitants de Longueuil. On note que la minute de ce contrat au greffe du notaire Bourdon suit immédiatement celle du contrat de mariage d'Anne, sept mois plus tôt; visiblement, le notaire Bourdon n'était pas très occupé.

La cérémonie religieuse est célébrée  *en l'église St-Antoine-de-Pade de Longueuil. La mariée, âgée de 19 ans, est fille de Pierre Charron et Catherine Pillat, habitants de Longueuil. Les témoins sont Anthoine Marchand dit Laramée, soldat de la compagnie de Monsieur Marin ami de l'époux, Pierre Charon frère de l'épouse, et surtout des habitants du même endroit, voisins de la famille Charron : Michel Dubuc, Jacques Viau, André Bouteiller. On ne retrouve aucune signature sauf celle du célébrant Pierre de Caumont. On note ici que tant le contrat que l'acte de mariage présente l'époux (et un témoin) comme soldats dans la compagnie de Monsieur Marin. Ici encore je n'ai trouvé aucune référence à un officier de ce nom. Voulait-on parler d'un officier d'une compagnie franche de la marine?*

**\* 1687-07-03. Baptême de François Collin, Boucherville (Ste-Famille).**

Né le 1<sup>er</sup> juillet, François (Mathurin Collin maçon habitant de Longueuil & Jacqueline Labbé)  *est baptisé en l'église Ste-Famille de Boucherville. Catherine Pilat, femme de Pierre Charron habitant de Longueuil, est la marraine, et François Lanctôt le parrain.*

**\* 1688-05-10. Baptême de Marie-Jeanne Charron, Longueuil. Registre de Boucherville (Ste-Famille).**

Née le 7, Marie-Jeanne, fille de  *Pierre Charron habitant de Longueuil et Catherine Pillar, est baptisée trois jours plus tard dans la maison seigneuriale de Longueuil par Pierre de Caumont, chanoine de l'église de Québec faisant les fonctions curiales à Boucherville et autres lieux. C'est la dernière enfant du couple. Ses parrain et marraine sont André Bouteiller habitant de Longueuil et Marie-Jeanne Dumainil, femme de Pierre Biron, fermier de la dite seigneurie de Longueuil.*

**\* 1689-02-21. Mariage de Marie-Thérèse Charron & Jacques Hubert, Longueuil. Registre de Boucherville (Ste-Famille).**

Marie-Thérèse est à quelques jours de ses 15 ans lorsqu'elle épouse Jacques Hubert dit le Parisien qui, comme son surnom l'indique, est originaire de Paris (paroisse St-Barthélémy),  *soldat de la compagnie de Monsieur Marin (même remarque que ci-haut sur ce Monsieur Marin) Dans sa rédaction, le célébrant a omis d'indiquer le nom du père de la mariée, mais pas celui de la mère, Catherine Plate. Quoi qu'il en soit, Pierre et Catherine sont absents; peut-être n'étaient-ils pas favorables à ce mariage célébré dans la maison de Monsieur de Longueuil. Les témoins sont Étienne Trudeau, habitant de Longueuil, et Jacques Bourdon, habitant de Boucherville. Deux copies identiques de cet acte se trouvent dans les registres de Boucherville. Je n'ai pas trouvé le contrat de mariage de ce couple.*

**\* 1690-05-07. Baptême de Marie Chapacou, Longueuil. Registre de Boucherville (Ste-Famille).**

Née le 06, Marie Chapacou (Joseph & Marie Poudret,  *demeurant à Longueuil chez le meunier*) est baptisée le lendemain  *dans la maison seigneuriale de Monsieur de Longueuil (sic). Pierre Charon, fils de Pierre Charon et Catherine Pillette habitants de Longueuil (sic), est le parrain de l'enfant tandis que la marraine est Jeanne Françoise de Ronceray qui comme le parrain n'a su signer.*

\* **1690-06-04.** Sépulture de Simon Chapacou, Longueuil. Registre de Boucherville (Ste-Famille).

Grand-père de Marie Chapacou baptisée un mois plus tôt, Simon décède le 1690-06-03 âgé d'environ 70 ans, sans toute fois peu recevoir aucun sacrement étant mort subitement, inhumé le lendemain dans l'église paroissiale de St-Anthoine de Pade en présence d'André Bouteiller gendre du défunt et habitant de Longueuil, de Pierre Charon et de Bernard du moucheu [Dumouchel], habitants de Longueuil et de plusieurs autres qui n'ont sceu signer. L'absence de signature nous indique que le témoin est sans doute Pierre Charron fils, et non son père. L'épouse de Simon Chapacou, Marie Pacaud, arrivée en Nouvelle-France en 1664, aurait été condamnée pour proxénétisme en 1670<sup>58</sup>.

\* **1690-11-10.** Baptême de Marie-Angélique Leroy, Boucherville (Ste-Famille).

Née la veille vers le minuit, Marie-Angélique Leroy (Yves & Marie Collin habitants de Longueuil) est baptisée dans l'église paroissiale Ste-Famille de Boucherville. Le parrain est André Bouteiller moulrier [meunier] et habitant de Longueuil, qui signe et la marraine Catherine Plate femme de Pierre Charon habitant de Longueuil.

\* **1694-10-28.** Vente d'une terre par Adrien Ponsse à Pierre Charron, habitant de Verchères (gr. Claude Maugué, minute # 2826; transcription : Jean-Jacques Lefebvre, 1953-12-09).

Cet acte et le suivant, qui ne se suivent pas chronologiquement, ont été rédigés à Ville-Marie par Claude Maugué, notaire royal en cette ville. Ils doivent néanmoins être lus et interprétés ensemble, car ils portent sur la même terre et reprennent les mêmes termes. Bien que ce ne soit pas précisé, ils concernent Pierre Charron fils et non son père, comme l'ont cru plusieurs chercheurs.

Ce premier acte est décrit comme suit dans l'*Inventaire des greffes de notaires du régime français*<sup>59</sup> : *Vente d'une habitation sur le bord du fleuve St-Laurent en la seigneurie de Verchères, par Adrien Ponsse à Pierre Charron.* Dans sa transcription, le protonotaire Jean-Jacques Lefebvre en donne un intitulé plus bref : *Vente par Adrien Ponsse à Pierre Charron.*

Bref, cette vente porte sur une terre de 60 arpents dans la seigneurie de Verchères par Adrien Pausse à Pierre Charron, tous deux habitants de Verchères, qui ont déclaré ne savoir signer; aucune habitation n'est mentionnée dans l'acte.

\* **1695-05-20.** Concession par François Jarret, seigneur de Verchères, à Pierre Charron, habitant de Verchères (gr. Claude Maugué, minute # 2884, transcription : Jean-Jacques Lefebvre, 1953-12-09).

Le second traite d'une concession par le seigneur François Jarret à Pierre Charron. La source précitée en donne l'intitulé suivant : *Concession à titre de cens et rentes seigneuriales de soixante arpents de terre en la seigneurie de Verchères, par François Jarret seigneur de Verchères à Pierre Charot (sic) habitant de la seigneurie de Verchères.* Jean-Jacques Lefebvre transcrit : *Concession à titre de cens et rentes par François Jarret à Pierre Charron.* L'acte porte sur une autre concession de 60 arpents à Pierre Charron, s'ajoutant aux 60 arpents qu'Adrien Pausse lui a cédés, pour un total de 120 arpents à Verchères. Dans cet acte, ce Pierre Charron déclare aussi ne savoir signer.

---

58 Séguin, Robert-Lionel : La vie libertine en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle.

59 Roy, Pierre; Roy, Antoine : *Inventaire des greffes de notaire du régime français*, vol. IX, p. 232. Québec, 1947

Il ne peut pas s'agir dans ces deux actes de notre ancêtre Pierre. Primo, ce dernier n'a jamais habité Verchères, ni avant ni après cette date et, dans tous les documents, on nous le présente comme habitant la seigneurie de Longueuil. Secundo, l'acquéreur déclare ne pas savoir signer, et on sait que Pierre en était capable. Tertio, aucune épouse n'est mentionnée, et de fait Pierre Charron *filis* est encore célibataire à cette date. Notons que Pierre Charron *père* et *filis* sont les deux seuls personnages de ce nom en Nouvelle-France à cette époque. C'est donc bien de Pierre *filis* dont il s'agit ici.

Pierre *filis* habitait vraisemblablement Verchères en 1694, peut-être chez sa sœur aînée Catherine, veuve depuis au moins un an avec six ou sept enfants en bas âge. Cependant Catherine s'étant remarié le 1694-10-10, son frère aurait alors procédé à l'achat de la terre d'Adrien Ponsse à la fin de ce mois, puis obtenu une concession quelques mois plus tard au même endroit. Il a eu tôt fait de revenir à Longueuil où tous ses enfants sont nés, y compris l'aîné, né le 1698-09-25. Je n'ai pas cherché ce qu'il est advenu de cette concession par la suite.

**\* 1695-03-18. Baptême de Catherine Bouteiller. Boucherville (Ste-Famille).**

Née le 17 mars, *Catherine (André Bouteiller habitant de Monsieur de Longueuil & Angélique Chapacou)* est baptisée en l'église *Ste-Famille de Boucherville*. La marraine est *Catherine Charon* (sans doute Catherine la jeune), *fille de Pierre Charron et de Catherine Plate son épouse, habitants de Longueuil*.

**\* 1695-03-24. Baptême de Pierre Goguet, Montréal (Notre-Dame).**

Né le 1695-03-22, Pierre Goguet est le fils de Anne Charron & Pierre Goguet, résidents de la Longue-Pointe. Le parrain a été Pierre Charron et la marraine Anne Lagardet, lesquels déclarent ne savoir signer. À l'évidence, le parrain est donc Pierre, frère d'Anne et oncle de l'enfant, et non son père qui signe toujours comme on le sait.

**\* 1695-06-26. C.m. de Catherine Charron & Daniel Tétreault (gr. Claude Maugué, minute # 2912; transcription : André Tétreault).**

Claude Maugué, né en Auvergne vers 1646, reçoit de Frontenac le 1673-12-09 une commission de notaire pour la seigneurie de Lauzon, où il rédige 19 actes. Il s'installe à Montréal en 1667 où il succède à Bénigne Basset comme notaire et rédige pendant 19 ans plus de 3 000 actes, très bien conservés. Il décède à Montréal le 1696-11-09.

Ce jour de juin 1695 fut une grosse journée pour lui. En avant-midi, il se déplace à Verchères, *dans la demeure de la veuve Chagnon*, pour rédiger l'inventaire après décès de feu François Chagnon, premier époux de Catherine Charron l'aînée décédé plus de deux ans plus tôt, peu avant la naissance de son 7ème enfant. Notons ce long délai entre le décès et l'inventaire, sans doute le reflet des difficultés à accéder à un notaire à Verchères (gr. Maugué, minute # 2913-A; transcription : André Tétreault)<sup>60</sup>.

Tant qu'à y être, Maugué rédige en après-midi le contrat du second mariage de Catherine, qui avait épousé Daniel Tétreau le 1694-10-10 à Verchères. Les époux présentent *un certain billet en forme de promesse de mariage passé par le père Stanislas missionnaire*. Les parents de l'épouse ne sont pas présents, et d'ailleurs ils ne sont même pas cités dans ces deux actes.

---

60 Cet inventaire a été publié dans le *Trait d'union*, vol. 23, no 2, octobre 2016

\* 1695-08-15 ; Aveu et dénombrement (gr. Bénigne Basset, minute # 2304). Source : SHCM.

Nous avons vu que Charles Lemoyne *père*, seigneur de Longueuil depuis 1657, était plus intéressé par ses activités commerciales que par le développement de sa seigneurie. Il décède en 1685 et l'aveu de 1695 est donc préparé pour le compte de son fils et héritier Charles *fil*s.

On y trouve le nom de *Pierre Charron*, censitaire pour *120 arpents*, inscrit entre *Mathurin Collin dit Laliberté, 60 arpents, et Guillaume Lalonde (dit Lespérance), 60 arpents (SHCM)*. Ceci est d'importance, et nous permettra plus loin de comprendre les concessions reçues par Pierre et de les localiser, corrigeant ainsi les informations de chercheurs précédents. L'aveu de 1723, réalisé aussi pour Charles Lemoyne *fil*s, est le plus complet, même s'il comporte quelques erreurs, comme nous verrons.

\* 1695-10-20. Concession d'une terre à Pierre Charron par Charles Lemoyne (gr. Bénigne Basset, minute # 2321). Source : SHCM; GRG)

Cet acte de concession d'une terre de 40 arpents comporte une part d'ambiguïté du fait qu'il ne porte pas la signature de l'acquéreur, alors que nous savons que Pierre signe toujours les actes dans lesquels il est impliqué. C'est sans doute la raison pour laquelle le site de la SHCM attribue la concession à Pierre Charron *fil*s. Par contre sur le même site, Leber attribue la concession à Pierre *père*, de même que Gareau (*GRG. p. 53*). C'est aussi mon avis, pour les raisons suivantes.

Primo, l'acquéreur est identifié comme *Pierre Charron*, sans autre précision, *habitant de Longueuil*, alors que nous avons vu que Pierre *fil*s habitait alors à Verchères. Secundo, l'acte spécifie que *cette terre de 40 arpents (2 x 20 arpents) tient d'un côté à la concession dudit preneur* [i.e. de Pierre Charron lui-même] *et de l'autre à des terres non concédées*. Tertio, le notaire était sans doute un peu distrahit ou pressé, car l'acte ne comporte aucune mention au fait qu'il ait demandé au preneur de le signer, ce qui est rarissime; tout se passe donc comme si Pierre avait tout simplement oublié de signer ou qu'il n'était pas présent au moment de la rédaction. Enfin, deux ans plus tard, comme nous le verrons, le même seigneur et le même notaire accordent une autre concession, en précisant bien cette fois qu'elle est accordée à *Pierre Charron le fils, qui n'a su signer de ce enquis suivant l'ordonnance*.

Cette opinion est conforme à l'aveu de 1695 qui, comme nous l'avons vu, mentionne que Pierre Charron *père* détient 120 arpents. D'où il faut déduire qu'il avait antérieurement reçu une ou des concessions totalisant 80 arpents (4 x 20), sans doute les deux terres de 20 x 20 arpents ayant appartenu à Laforsade et Roussel (cf. ci-haut, concession du 1679-1681). À ce sujet, Gareau mentionne que Laforsade et Roussel n'avaient reçu que des promesses verbales de concessions, ce qui expliquerait l'absence des actes de concessions. Ce point est aussi confirmé à mon avis formellement par un acte du 1708-07-25, que nous verrons plus loin, qui traite de la disposition de cette terre de 120 arpents.

En acceptant la concession, Pierre prend quelques engagements, que je résume sommairement: *il devra notamment la défricher et la cultiver, souffrir les chemins que le seigneur jugera utiles pour la commodité publique, le laisser prendre le bois dont il pourra avoir besoin sans compensation, faire moudre ses grains au moulin de la seigneurie, à peine de confiscation desdits grains et amende arbitraire, ne pas vendre donner ou échanger la terre sans autorisation du seigneur, payer douze deniers de rentes pour chacun des 40 arpents, payer dix sols de cens pour iceux 40 arpents, payer un chapon vif pour chacun des arpents de large de rente annuelle, payer quinze sols de droits de commune comme les autres concessionnaires, le tout payable annuellement et à perpétuité le jour de la Saint-Martin d'hiver (11 novembre) à partir de 1696*. Bref, on aura compris qu'en ces temps bénis il valait mieux être seigneur que censitaire!

\* **1697-03-04.** Baptême de Hélène-Marguerite Édeline, Longueuil (St-Antoine). Inscrit initialement à Boucherville (Ste-Famille); retranscrit à Longueuil (St-Antoine).

Née le 02 à Longueuil, Hélène-Marguerite Édeline [en marge : Bluche] est la fille [en marge : illégitime] de *Catherine Édeline laquelle a conçu cet enfant de Bertrand de Bluche dit Laserre soldat de la compagnie de Mr de Longueuil*; elle est baptisée dans l'église de Longueuil par le curé de Boucherville et de Longueuil. Le parrain est Charles Édeline, frère de la mère de l'enfant, et la marraine Hélène Charron, fille de Pierre Charon et Catherine Plate habitants de Longueuil.

Il est assez rare que le nom du père soit inscrit dans l'acte de baptême d'un enfant illégitime. Cependant l'honneur sera sauvegardé : les parents se marient quelques mois plus tard, le 1697-07-24. Le parrain et la marraine s'épouseront aussi un peu plus tard, en 1701 comme nous le verrons.

\* **1697-10-28.** C.m. de Pierre Charron fils & Madeleine Robin (gr. Antoine Adhémar, minute # 3914; source : SHCM; transcription : Georges El-Asma) - **1697-11-04.** Mariage : Longueuil (St-Antoine). Inscrit à Boucherville (Ste-Famille); retranscrit à Longueuil (St-Antoine).

Ce contrat de 4 pages rédigé à Montréal en après-midi en l'étude du notaire unit les enfants de deux familles de Longueuil : *Madeleine (Jean Robin dit Lapointe, juge de la seigneurie de Longueuil depuis 1678 & Jeanne Charreton)* et *Pierre (Pierre Charon & Catherine Laplatte)*. *Les parents de la future épouse sont généreux : ils promettent de donner à la future épouse une vache laitière, un (...) grand cochon et deux nourrituraux au commencement de la récolte de blé froment de l'année prochaine 1698 et jusques audit temps de nourrir les futurs époux à tout pot et feu ordinaire et douze poules et un coq.* Le père de la mariée et celui du marié signent le contrat, tandis que les futurs époux apposent simplement leurs marques.

Le mariage religieux a lieu une semaine après le contrat. Âgé de 26 ans selon l'acte au registre, Pierre épouse Madeleine âgée de 19 (elle en avait en fait un peu moins de 18). Ils sont tous habitants de Longueuil, et c'est dans l'église de Longueuil que le mariage est célébré. Les témoins sont les *pères et mères de part et d'autre, Mr de Levancourt, André Bouteiller et Alexandre Lacoste dit Languedoc, habitant de Longueuil, qui ont signé avec moy*, ajoute le curé; pourtant l'acte ne comporte qu'une seule signature, la sienne. Je n'ai pu identifier le nommé Levancourt, inconnu dans Jetté et au PRDH.

Cet acte confirme définitivement, me semble-t-il, que nonobstant la concession obtenue en 1694-1695 à Verchères, Pierre Charron fils habite désormais Longueuil. C'est là d'ailleurs que naîtra son fils aîné l'année suivante.

\* **1698-01-20 – Obligation portant solde de compte par Pierre Charron fils à Pierre Perthuys, marchand de Ville-Marie** (gr. Antoine Adhémar, minute # 3977)

À ce jour je n'ai trouvé aucun document indiquant que notre ancêtre Pierre père ait participé à la traite des fourrures. Visiblement, il n'en est pas de même pour son fils aîné, alors marié depuis peu, qui reconnaît par cet acte devoir à un marchand de Montréal une somme importante pour des marchandises reçues, en vue d'un voyage de traite qu'il s'appête à faire, avec un retour prévu pour la fin d'août. Pierre fils s'est rendu à Montréal pour cette transaction; on dit ici qu'il demeure « au tremblé ». Le Tremblay est un fief situé à l'est de Longueuil, à l'extrémité sud-ouest de la seigneurie de Boucherville. En voici quelques extraits.

*Pierre Charron fils, habitant demeurant au tremblay, reconnaît devoir à Pierre Perthuys marchand à Ville-Marie la somme de cent soixante quatorze livres dix sols quatre deniers pour bonnes marchandises à lui livrées (...) précédent ce jour. Le débiteur s'oblige (...) de payer au Sr Perthuys ou au porteur des présentes en cette ville en bons castors au prix du bureau à la fin du mois d'août prochain (...) le dit Sr Perthuys s'oblige (...) de payer audit Charron le bénéfice dudit castor à raison de vingt deux livres dix sols par cent en argent cours de ce pays. Pour l'exécution des présences le débiteur a élu domicile en cette ville la maison de Adrien Bétourné Sr de Laviolette scize rue St-Paul. Le créancier et les notaires Raimbault et Adhémar signent, mais le débiteur a déclaré ne savoir signer, ce qui ne nous surprend pas évidemment.*

\* 1698-05-30. Abandon de concession par Pierre Charron à François-Antoine Pécaudy (gr. Antoine Adhémar, minute # 4116)

J'ai cité plus haut cet acte d'abandon de concession, par lequel Pierre Charron et sa femme Catherine Piat, *habitants de Longueuil tous les deux présents*, abandonnent à *François Anthoine de Pécaudy la concession que son défunt père leur avait octroyée*. Dix-sept ans après leur départ de Contrecoeur, cet acte clos définitivement ce chapitre de leur vie, d'autant plus que Pierre et Catherine sont déchargés de tout arrérage de cens et rentes seigneuriales.

\* 1698-08-31. Baptême de Nicolas Varin, Longueuil (St-Antoine). Registre de Boucherville (Ste-Famille); retranscrit à Longueuil (St-Antoine).

Né le 28, Nicolas (*Nicolas Varin dit Lapistole, soldat de la compagnie de Mr de Longueuil & Marie-Anne Ronceray, habitants de Longueuil*) baptisé par R(odolphe). de la Saudrays, curé de Boucherville et Longueuil, *dans l'église St-Anthoine de Pade à Longueuil*. Parrain, Louys LeRoux dit LaChaussée sergent de Mr de Longueuil et *Catherine Charon fille de Pierre Charon et Catherine Plate, habitants de Longueuil*.

\* 1698-09-25. Baptême de Pierre Charron, Boucherville (Ste-Famille).

Né le même jour à Longueuil, ce Pierre, fils de *Pierre Charron & de Magdeleine Robin*, donc petit-fils de Pierre & Catherine, est le troisième de suite à porter ce prénom, et le cinquième de suite en comptant son a-a-grand-père et son a-a-a-grand-père de Meaux! Le parrain est Jean Robin dit Lapointe habitant de Longueuil et la marraine *Catherine Plate, femme de Pierre Charon habitant de Longueuil*. C'est la seconde fois à ma connaissance que Catherine est marraine de l'un de ses petits-enfants.

\* 1698-11-08. Concession par Mr de Longueuil à Pierre Charron le fils (gr. Bénigne Basset, minute # 2483). Source : SCHM; GRP, p. 70)

L'acte est précis : c'est bien Pierre *fils* (GRG, p. 6) qui, de retour d'un voyage de traite (cf. acte du 1698-01-20), obtient la concession d'une terre de 60 arpents (3 x 20) sise entre les terres de Bertrand [de Bluche] de la Serre et Pierre Deniau (SHCM).

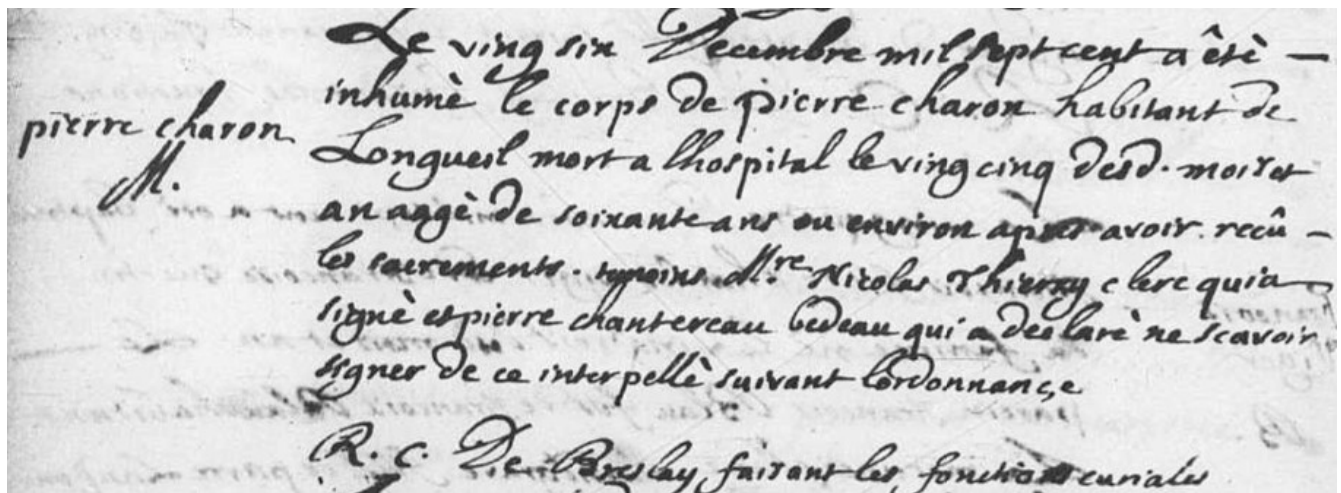
Or les données de l'aveu de 1723, que nous verrons plus loin, ont provoqué un autre quiproquo. En effet, la terre concédée en 1698 y est attribuée à Pierre Charron *père*. Or ce n'est pas une erreur: après le décès de son père en 1700, Pierre Charron *fils* devient forcément Pierre Charron *père*, puisqu'il a aussi un fils nommé Pierre, né en 1698. Cet aveu situe la terre concédée à Pierre *fils* en 1695 entre les terres de Charles Édeline *fils* et Pierre Deniau. Or selon Gareau (GRG, p. 6), la concession voisine de Bertrand [de Bluche] de la Serre, *qui est en l'Ancienne France*, a été oubliée. Donc, tel qu'indiqué dans

l'acte de 1698, les voisins de Pierre  *fils*  devenu Pierre  *père*  25 ans plus tard, sont bien Bertrand [de Bluche] de la Serre et Pierre Deniau (GRG, p. 6). Il faut en tenir compte dans la localisation des terres de notre ancêtre Pierre.

\* 1700-12-25. Décès de Pierre Charron, Montréal (Hôtel-Dieu) – 1700-12-26 Sépulture de Pierre Charron, Montréal (Notre-Dame); retranscrit à Longueuil (St-Antoine).

Pierre décède de causes inconnues le jour de Noël 1700 dans un hôpital de Montréal. Il y avait alors deux hôpitaux à Montréal: l'Hôpital général, situé à Pointe-à-Callières, fondé en 1694 par les frères François et Claude Charron (sans lien de parenté avec notre ancêtre), et l'Hôtel-Dieu fondé dès 1642 par Jeanne-Mance, et alors situé sur la rue St-Paul, angle St-Joseph (aujourd'hui St-Sulpice), donc tout près de l'église Notre-Dame. Le premier avait pour mandat de recevoir à long terme les indigents, les vieillards, les handicapés mentaux et les blessés de guerre; le second était dédié aux soins de courte durée, comme nos hôpitaux modernes. Vraisemblablement, c'est à l'Hôtel-Dieu que Pierre est décédé; une recherche dans les archives de cette institution permettrait peut-être de l'établir avec certitude.

Sa sépulture, qui a eu lieu le lendemain de son décès, est rapportée dans un acte très bref. L'épouse de Pierre n'y est pas mentionnée, et aucun membre de la famille ne semble présent, peut-être parce qu'il est décédé assez rapidement ou à cause de la température de cette fin de décembre. L'acte d'inhumation est signé par René-Charles de Breslay, vicaire  *faisant les fonction curiales*  (figure 8).



Le vingt six Decembre mil sept cent a été inhumé le corps de pierre charon habitant de Longueuil mort a l'hospital le vingt cinq dudit mois et an aagé de soixante ans ou environ après avoir reçu les sacrements. Temoins Me Nicolas Thierry clerc qui a signé et pierre chantereau bedeau qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellé suivant l'ordonnance.

R. C. De Breslay, faisant les fonction curiales

Transcription : le vingt six Décembre mil sept cent a été inhumé le corps de Pierre Charon habitant de Longueuil mort à l'hospital le vingt cinq dudit mois et an aagé de soixante ans ou environ après avoir reçu les sacrements. Temoins Me Nicolas Thierry clerc qui a signé et pierre chantereau qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance.

**Figure 8 : Acte de sépulture de Pierre Charron, 1700-12-26, Montréal (Notre-Dame).**

Une question se pose maintenant : où Pierre Charron a-t-il été inhumé? Selon Maurault, après divers déplacements, à partir de 1680, le cimetière paroissial  *faisait presque le tour de l'église Notre-Dame* . Or l'église était située dans l'axe de l'actuelle rue Notre-Dame, sur ce qui constitue présentement la Place d'armes, en face de la basilique actuelle; donc le cimetière paroissial était situé

devant et sous la basilique. Toujours selon cet auteur, un autre cimetière avait été établi à l'angle nord-ouest des rues St-Jacques et St-François (aujourd'hui St-François-Xavier), qui recevait les dépouilles des personnes non baptisées, et un autre avoisinait l'Hôpital général, dédié à l'inhumation des personnes décédant dans cette institution<sup>61</sup>.

Considérant que l'acte d'inhumation a été rédigé par le curé de la paroisse Notre-Dame 24 heures après le décès, Pierre a sans doute été inhumé dans le cimetière paroissial. Ses restes s'y trouvaient peut-être encore récemment. En effet, des fouilles effectuées en 2004 lors des travaux d'aménagement du parvis de la basilique ont mené à la découverte d'ossements humains qui, de l'avis des archéologues consultés, proviennent des sépultures du cimetière aménagé autour de la première église, entre 1683 et 1796<sup>62</sup>. L'article précise que les restes retirés de ce lieu où ils reposaient depuis trois cents ans ou même plus seront placés dans une voûte qui sera ensevelie à la Place des commémorations au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, sur le Mont-Royal. Les restes de Pierre sont peut-être de ce nombre, mais il est certes impossible de le savoir.

Aucun testament et aucun inventaire après décès n'ont été retrouvés. Il est possible que Pierre n'ait pas eu le temps de rédiger un testament, mais il y a certainement eu un inventaire par la suite, un acte perdu. Ces lacunes, en plus du fait que son contrat de mariage a aussi disparu, nous privent d'informations essentielles sur nos ancêtres et leur famille. Nous verrons cependant qu'en 1709 l'un des fils, Nicolas, rachètera les éléments d'actifs de la succession.

Ainsi se terminait en Nouvelle-France, le parcours d'un homme né 65 ans plus tôt à Meaux. En 1635, ses parents ne connaissaient probablement même pas l'existence de cette distante colonie. Ils auraient certainement été incrédules si on leur avait dit que leur fils unique s'installerait si loin de sa ville natale et qu'il serait à l'origine d'une immense descendance.

Au moment du décès de Pierre, ses quatre aînés (Catherine *l'aînée*, Marie-Charlotte, Antoinette dite Anne, Pierre) étaient mariés. Quatre autres, soit Thérèse, François, Catherine *la jeune* et Hélène, se marièrent dans les deux mois qui suivirent ce décès, tandis que les quatre derniers, Nicolas, Louise, Jean et Jeanne fondèrent ultérieurement des familles. Il serait impossible de mentionner tous les actes concernant Catherine et ses enfants après le décès de Pierre. On trouvera ci-après ceux qui nous en disent plus un peu plus sur Catherine et sa famille.

\* **1701-01-08** . C.m. sous seing privé de Thérèse Charron & Antoine Piet (déposé le 1702-07-10 au greffe d'Antoine Adhémar, minute # 6212; transcription anonyme) – **1701-01-30** . Mariage, Sorel (St-Pierre, index seulement).

Thérèse, devenue veuve vers 1700 de Jacques Hubert, avec deux jeunes bébés à sa charge, conclut un contrat de mariage avec Antoine Piet (Jean Piet & Marguerite Chemereau) à la *maison presbytériale* de Sorel, devant le frère Alphonse Droierres, *missionnaire récollet faisant les fonctions curiales de Sorel et de Berthier*. Antoine déposera l'année suivante ce contrat au greffe du notaire Antoine Adhémar, ce qui a assuré sa conservation.

Or Thérèse n'a eu qu'une seule enfant de cette seconde union, née vers 1702. Il est vraisemblable que Thérèse soit décédée peu après cette naissance, ce qui amené Antoine à officialiser ce contrat de mariage en le déposant auprès d'un notaire.

---

61 Maurault, Olivier : *La Paroisse. Histoire de l'église Notre-Dame*, p. 274-290. Éditions du Mercure, 1929.

62 Journal 24 heures (texte anonyme): « *Des ossements humains découverts sous le parvis de la basilique Notre-Dame* ». 2004-10-15.

Ledit contrat est intéressant à plus d'un titre, mais pour notre présent propos retenons que la mariée est présentée comme la *filles de Pierre Charon et Catherine Le plat, de la paroisse de Longueuil*, sans référence au décès de Pierre, survenu deux semaines plus tôt à Montréal, dont la nouvelle ne semble pas encore connue à Sorel. On note aussi la présence de deux témoins, mais aucun membre de la famille Charron ne semble présent.

Le mariage religieux a lieu au même endroit le 1701-01-30; il n'est connu que par l'index au registre de Sorel, donc il ne nous apprend rien de plus.

\* **1701-01-15**. C.m. de Catherine Charron & Guillaume Adam dit Laramée (gr. Raimbault, minute # 414; PRDH, fiche 95004 ) - **1701-02-14**. Mariage, Longueuil (St-Antoine). Sources : SHCM; PRDH fiche 5266.

Trois semaines après le décès de son père, Catherine *la jeune*, âgée d'environ 21 ans, conclut à Longueuil un contrat de mariage avec Guillaume Adam dit la Ramée (Guillaume & Marguerite Nicolet). Cet acte de 5 pages est fort détaillé. Pour notre propos, notons seulement que *Catherine Piat, veuve de defunt Pierre Charron, stipule pour Catherine Charron sa fille*. Parmi les témoins, Monsieur de Longueuil, qui signe.

Quelques semaines plus tard, le 1701-02-24, est célébré le mariage religieux à Longueuil, Au registre, cet acte suit immédiatement celui du mariage de Charles Édeline et Hélène Charon, célébré le 07 du même mois. Dans l'acte très bref du registre paroissial, le Jésuite Pierre Millette, écrit ceci : *après publication de trois bans et dispense obtenue de Mr Dollier [il ne dit pas pourquoi cette dispense], j'ai marié devant l'église Guillaume Adam dit Laramée et Catherine, de la paroisse St-Antoine de Pade de Longueuil, le 24<sup>e</sup> février 1701le soir après les prières, en présence de Mr de Longueuil et de plusieurs parents de la fille qui ne sachant pas signé, j'ai signé seul avec Mr de Longueuil [sic]*. On note que les parents des époux ne sont même pas cités.

Que signifie la mention *devant l'église* dans cet acte? Non pas que les époux ont été mariés dehors en face de l'église, mais qu'il se sont mariés *devant Dieu*, dirait-on aujourd'hui. Le jésuite Millet utilise souvent cette formule dans ses actes.

\* **1701-01-26**. Baptême de Anne-Antoinette Goguet, Montréal (Notre-Dame).

Née le 25, l'enfant est la fille d'Antoinette dite Anne & Pierre Goguet, *de cette paroisse dit l'acte*. La marraine est Catherine Charon, sans doute Catherine la jeune, encore célibataire à cette date, dont l'acte précise qu'elle est la *filles de feu Pierre Charon, habitant de Longueuil*. Comme Pierre est décédé et a été inhumé à Montréal, rien de surprenant à ce que l'information sur son décès soit connue à Montréal.

\* **1701-01-30**. Mariage de François Charron & Marguerite Piet, Sorel (St-Pierre, index seulement).

François se marie le même jour que sa sœur Thérèse, au même endroit, avec Marguerite Piette, sœur du mari de Thérèse. Il a 23 ans, c'est son premier mariage, et il n'est aussi connu que par l'index au registre. Il paraît certain qu'un contrat de mariage a été conclu au préalable, mais il est perdu, probablement parce que François n'a pas fait la démarche de son beau-frère Antoine et n'a pas déposé ce contrat au greffe d'un notaire.

\* 1701-02-07. Mariage de Charles Édeline & Hélène Charron, Longueuil (St-Antoine). Source SHCM; PRDH, fiche # 5265.

Âgée tout juste de 18 ans, Hélène épouse Charles Hédeline (sic) qui en a 4 de plus. Aucun contrat de mariage n'a été retrouvé. Dans l'acte très bref du registre paroissial le célébrant, le jésuite Pierre Millette, écrit ceci : *après publication d'un ban et dispense de deux, j'ai marié en face de l'église Charles Édeline et Hélène Charron, de la paroisse St-Antoine de Pade de Longueuil, lesquels ne sachant pas lire, j'ai signé seul avec Mr De Longueuil, témoin.* On note que les parents des époux ne sont pas cités. La mention *en face de l'église* a la signification décrite au mariage de Catherine ci-haut.

\* 1703-01-14. C.m. de Nicollas Charron & Marie Viau (gr. Marien Thailandier, minute # 98) - 1703-01-15. Mariage, Longueuil (St-Antoine). Source pour les deux documents : SHCM

L'Auvergnat Marien Tailhandier dit Labaume, arrivé en 1688 comme soldat et chirurgien, devient notaire seigneurial en 1689 à Boucherville, juge en 1699 et notaire royal en 1702 au même endroit. Il décède à Boucherville vers 1738.

Pour ce contrat signé dans la maison du père de la mariée sont *présents en leur personne Catherine Plat veuve de défunt Pierre Charont vivant habitant de Longueuil au nom (...) de Nicollas Charront son fils âgé de 26 ans et Jacque Viau dit L'espérance et Thérèse Robain au nom de Marie Viau leur fille âgée de 17 ans*, ainsi que plusieurs témoins : pour le futur époux sa mère, ses frères Pierre et Jean, et son beau-frère Daniel Tétreau (époux de sa sœur aînée Catherine); pour l'épouse, ses parents, son frère Bertrand, sa sœur Françoise et plusieurs autres. Les parents de l'épouse promettent de lui donner plusieurs animaux : une taure, deux petits cochons, douze poules, un coq; nous ne voyons rien de semblable de la part de la mère du marié, dont les moyens sont peut-être limités. Quoi qu'il en soit, nous constatons qu'au début 1703 Catherine demeure encore à Longueuil et qu'elle semble en bons termes avec trois de ses fils, le quatrième, François, demeurant alors à Berthier.

Le mariage religieux a lieu le lendemain. *Les époux sont Nicolas Charon 25 ans, fils de défunt Nicolas [sic] Charon & Catherine Pilet, et Marie Viau 17 ans, fille de Jacques Viau & Marie Robin, tous de cette paroisse* (i.e. St-Antoine). Les témoins sont *Pierre et Jean Charon frères de l'époux et Michel et Jacques Viau frères de l'épouse, qui tous n'ont su signer.* On note ici une erreur du célébrant qui attribue le prénom Nicolas au père de l'époux. Cette erreur a conduit plusieurs chercheurs sur une fausse piste quant au nom et à l'origine de notre ancêtre Pierre (cf. Annexe A).

\* 1703-02-19. Mariage de Louise Charron & Michel Colin dit Laliberté, Longueuil (St-Antoine). Source : SHCM.

Les époux sont *Michel Colin 25 ans (Mathurin & Jacqueline L'Abbé) & Louise Charron 17 ans (déffunt Pierre Charon & Catherine Pilet) tous de cette paroisse.* Témoins : *André Colin frère de l'époux, Michel Dubuc parein de l'époux, Pierre et Nicolas Charon, qui tous n'ont su signer.* On note que Catherine Pillard ne semble pas présente. Je n'ai pas trouvé le contrat de ce mariage.

\* 1708-07-25. Vente à Robert Drousson par Catherine Piot [Pillard] (gr. Antoine Adhémar, minute # 8025). Source : SHCM; transcription: Georges El Asmar.

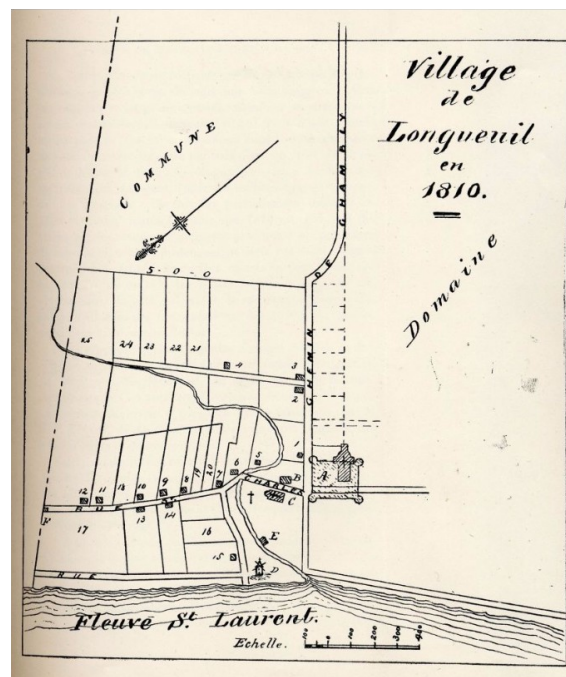
Cet acte passé en l'étude du notaire à Ville-Marie est d'une importance capitale : son contenu et celui de l'acte du 1709-07-15, ci-après, nous permettent de déterminer avec une grande précision l'emplacement des concessions obtenues par Pierre et Catherine : la première (peut-être verbale) de 4 x

20 arpents (80 arpents) vers 1679-1681, et la seconde de 2 x 20 arpents (40 arpents) le 1695-10-25, pour un total de 120 arpents. Même si le testament de Pierre n'a pas été retrouvé, ces deux actes nous permettent de relier tous les fils de cette localisation.

Selon la coutume de Paris en vigueur en Nouvelle-France, au décès du mari ses biens étaient séparés en deux moitiés, la première accordée à l'épouse, la seconde aux enfants. Catherine hérite donc la moitié de la terre de 120 arpents, donc 60 arpents. C'est cette partie qu'elle vend en 1708 à Robert Drousson, consistant en *3 arpents de front sur le fleuve x 20 arpents de profondeur, située entre la terre de son fils Nicolas Charron et celle de Charles Édeline* [cité comme voisin de Pierre au recensement de 1681] *à elle escheus [échue] par les partages faits avec ses enfants*. Cette concession comprend *les terres nettes pacages et bois de haute fustaye [futaille] qui sont sur icelle scituée dans laditte seigneurie de Longueuil*. Mais ce n'est pas tout : la vente comprend aussi *la vente audit Drousson d'une maison à elle appartenant scituée sur le terrain de Monsieur de Longueuil au village dudit lieu*.

On comprend que Catherine et ses enfants s'étaient entendus avant la vente sur le partage de la terre, puisque Nicolas est déjà réputé être en possession de la moitié, ce qui ne sera officialisé qu'un an plus tard dans l'acte notarié suivant. Puisque la partie vendue par Catherine ne comprend aucun édifice, il est assez facile de déduire aussi que maison et bâtiments étaient situés sur l'autre portion de terre.

On note aussi que Pierre et Catherine possédaient une maison au village. Il serait peut-être possible de trouver un jour la localisation de cette maison dans le village, dont on voit une carte en 1810 (**figure 9**).



**Figure 9 : Le village de Longueuil en 1810. Source : BAnQ. Reproduit de l'ouvrage de Jodoin et Vincent (HL), p. 296-297**

L'acquéreur, Robert Drousson, peut jouir de son achat dès le jour de la vente, *hormis en qui concerne les terres [dont il peut jouir] après les récoltes, les prairies après les foins, et ladite maison après la récolte des foins de la présente année.* La vente est conclue pour 300 livres, soit 100 livres payables le jour de la Toussaint 1709, et 200 livres le 1<sup>er</sup> décembre 1709. On peut en déduire que Pierre n'a pas travaillé en vain: la concession qu'il avait obtenue gratuitement est revendue avec profit. La venderesse s'engage aussi à *remettre à l'acheteur copie des titres et papiers de la dite concession*, qui ne sont malheureusement pas énumérés dans l'acte. Évidemment, les engagements relatifs aux cens et rentes dus au seigneur sont pris en charge par l'acheteur; s'y ajoute un droit de pêche s'élevant à 4 livres 10 sols par an.

**\* 1709-07-15. Vente de droits successifs à Nicolas Charron par ses frères et sœurs** (gr. Antoine Adhémar, minute # 8269; transcription d'origine inconnue.)

Nous savons déjà que Pierre est décédé le 1700-12-25 et que ni son testament ni l'inventaire après décès n'ont été retrouvés. Nous savons aussi que Catherine avait hérité la moitié de la terre familiale, soit *3 arpents sur le fleuve x 20 arpents* en profondeur (60 arpents au total), qu'elle a vendue à Robert Drousson le 1708-07-25, quelques mois avant de se remarier. Qu'advient-il de l'autre moitié de l'héritage, de dimension identique ? Selon la coutume de Paris, ce sont les 12 enfants qui en héritent, ce qui représente 5 arpents chacun, soit 1/12 des biens; une des filles est déjà décédée, Thérèse, mais sa part revient bien sûr à ses héritiers à elle (*GRG, p. 54*).

Il y aurait eu évidemment différentes façons de se partager cette terre. Cependant, pour que chacun bénéficie d'un accès sur le fleuve, elle aurait dû être divisée *sur la longueur*, produisant 12 lots mesurant chacun *3/12 d'arpents (14,65 mètres, soit 48 pieds actuels) de largeur par 1 170 mètres (20 arpents, soit 3840 pieds actuels)* de profondeur. Les héritiers ont donc trouvé une solution plus pratique : ils vendent leur portion d'héritage à l'un d'entre eux, Nicolas, d'autant plus volontiers que la plupart sont déjà installés, souvent ailleurs qu'à Longueuil.

Il est intéressant de connaître les noms et lieux de résidence des héritiers à cette date. Sont donc présents chez le notaire à Ville-Marie ce jour de 1709 : Pierre Goguet époux d'Anne (demeurant à la Côte St-François), Charles Édeline époux d'Hélène (Longueuil), Michel Colin dit Laliberté époux de Louise (Longueuil), Jean (Longueuil) et Jeanne femme de François Bouteiller (Longueuil). Ils s'engagent aussi pour Daniel Tétreau époux de Catherine aînée (Verchères), Raymond Végéard dit Labonté époux de Charlotte (Verchères), François Charron (Longueuil; il habite en fait Berthier). Les huit héritiers ci-haut nommés cèdent *leurs droits successifs mobiliers et immobiliers à leur frère Nicolas, et chacun reçoit en échange 33 livres de Nicolas*, pour un montant total de 264 livres (33 x 8). Ils promettent aussi de faire ratifier cet acte par Pierre, Catherine cadette femme de Guillaume Adam et enfin les enfants de Thérèse Charron vivante femme de [laissé en blanc] dit le Parisien. Les autres héritiers recevront vraisemblablement le même montant, mais il faudra des années pour confirmer toutes ces transactions. Ainsi, Anne et Louise n'ont conclu la transaction que le 1722-10-30 par acte devant le notaire Adhémar fils (minute # 621).

Quelques mots encore sur Thérèse. Veuve de Jacques Hubert dit Parisien depuis 1700, elle s'était remariée le 1701-01-30 à Antoine Piet de qui elle avait eu une fille. Cependant seules les deux filles nées avant le décès de Pierre Charron père pouvaient hériter de celui-ci. C'est pourquoi il n'est fait mention ici que de son premier mari. Ce se confirmera plus tard : le 1721-10-17, Antoine Piet accordera une obligation à Pierre Charron fils pour la somme de 120 livres revenant à la seule survivante du couple Charron-Parisien, Angélique (gr. Jacques David, minute # 469).

#### 5.4). Localisation de la terre de Pierre et Catherine à Longueuil.

À cette étape-ci, résumons ce que nous savons de façon quasi certaine sur l'emplacement de la terre de Pierre et Catherine;

- a) Pierre a obtenu une concession à Longueuil, par un acte notarié du 1695-10-20, soit une terre de 2 x 20 arpents (40 arpents en superficie).
- b) Dans cet acte, il est précisé que cette concession est *contiguë aux 80 arpents qu'il possédait déjà*. Le mot *contiguë* est dénué d'ambiguïté : il avait déjà obtenu, probablement vers 1679-1681, une ou plusieurs concessions dont il ne reste plus de traces écrites, directement du seigneur ou confirmant des achats des nommés Roussel et Laforsade. Le tout totalisait 6 x 20 arpents (120 arpents en superficie) dans un seul tenant.
- c) Après le décès de Pierre, cette terre de 120 arpents a été divisée en deux moitiés égales et contiguës, soit 60 arpents transmis à sa veuve, Catherine, et 60 arpents en parts égales à leurs 12 enfants.
- d) En 1708, comme on l'a vu, Catherine a vendu sa moitié à Robert Drousson.
- e) En 1709, comme on l'a vu aussi, Nicolas a complété le remembrement de la terre en acquérant les parts de tous ses frères et sœurs.

Quinze ans plus tard, l'aveu du 1723-08-15 confirme entièrement ce qui précède. Mathieu et Laberge ont décrit en détails cet aveu dans un ouvrage d'une grande érudition<sup>63</sup>. Gareau confirme l'essentiel de l'aveu mais, point important, il indique en outre *qu'une terre de 3 x 20 arpents appartenant à Pierre Bluche dit Laserre a été oubliée entre les terres de Charles Édeline et Pierre Charron fils (GRG, p. 6-7)*. Gareau et Lemoine ont établi la carte de cette partie de la seigneurie; on y voit clairement l'emplacement et la dimension des terres de 60 arpents de Nicolas Charron (concession # XIII-A) et de son voisin Robert Drousson (concession # XIII-B) (**figure 10, page suivante**).

Comme cette carte le montre, la distance *entre la limite ouest de la terre de Robert Drousson et la commune (au bas de la carte) est de 23 arpents, soit 1 345 kilomètres*. C'est sensiblement plus que ce qu'avait calculé mon collègue Luc Charron en 1998<sup>64</sup>. Comment est-ce possible? D'une part, c'est qu'il ne pouvait connaître en 1998 l'oubli d'une terre dans l'aveu et, d'autre part, qu'il a estimé que toutes les concessions avaient 2 arpents de front sur le fleuve, alors que plusieurs en avaient 3.

---

63 Mathieu, J.; Laberge, A.: *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent*, .p. 211. Septentrion, 1994. ISBN 2-921114-58-5

64 Le Trait d'union, vol. 5, no 3, 1996-06.

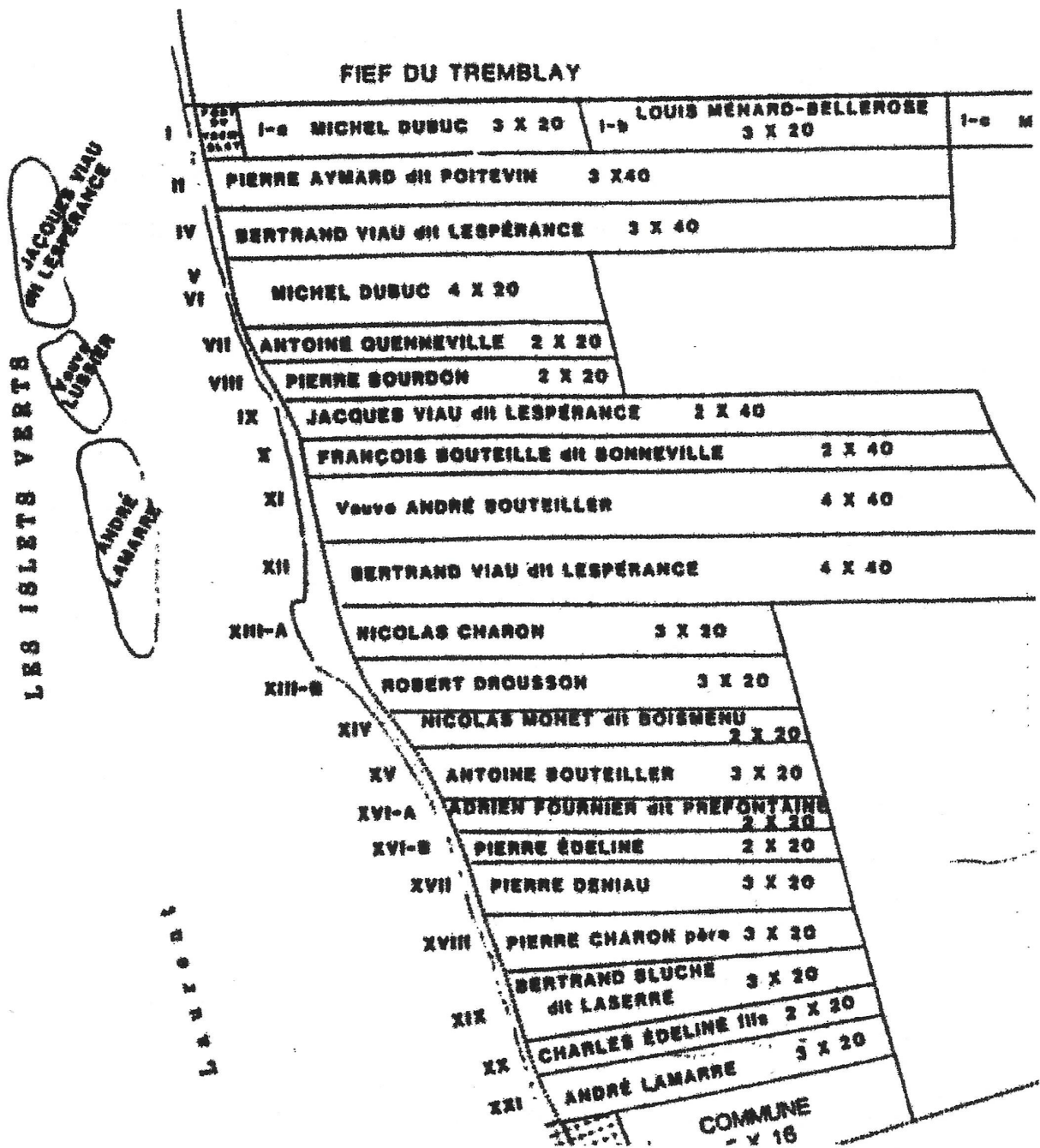


Figure 10: La Côte d'en bas selon l'Aveu et dénombrement de 1723. Recherche : G.-Robert Gareau et Louis Lemoine. Cartographe Raymond Damian, 1984. Reproduit à partir du livre de Gareau (*GRG*, p. 12).

On voit bien sur cette carte les terres de Nicolas Charon (# XIII-A) et de Robert Drousson (# XIII-B), issues du partage de la concession initiale. Notons aussi que la terre identifiée au nom de Pierre Charron père (# XVIII) est celle de son fils aîné, devenu à son tour père d'un autre Pierre!

Pouvons-nous localiser plus précisément la concession de Pierre et Catherine? Oui, on peut le faire à partir d'un édifice bien connu, la maison André Lamarre, érigée en 1740. Cette maison occupait le premier emplacement à côté de la commune et du village (terre # XXI, **figure 10 ci-haut**) et elle est maintenant le siège de la Société d'histoire de Longueuil, au 225 rue St-Charles (**figure 11**). C'est ce que j'avais fait en 2017<sup>65</sup>. Ce calcul est toujours valide, car il tient compte de l'erreur rapportée par Gareau; par contre elle présume que la maison Lamarre était située au centre de la concession, comme l'avait fait Luc Charron en 1998, ce que je n'ai pu prouver.



**Figure 11. Maison André Lamarre, 225 rue St-Charles-est, Longueuil.** Photo de l'auteur, à partir de Google Maps.

Donc, en présumant que la maison Lamarre était au centre de la concession XXI, en calculant en droite ligne (car il n'y avait pas de route à l'époque) 21½ arpents, soit 1 258 mètres, la terre de nos ancêtres Pierre et Catherine débute au-delà du boulevard Roland Therrien, à peu près au centre des installations de la Pratt & Whitney (1000 Marie-Victorin). La terre faisant 6 arpents de front sur le fleuve, soit 351 mètres, elle se terminait à 1609 mètres de la maison Lamarre, devant le magasin Rodi (1100 Marie-Victorin). En profondeur sur 20 arpents (1170 mètres), elle se terminait à peu près au boulevard Fernand-Lafontaine. Elle est représentée par un rectangle sur la carte Google ci-jointe (**figure 12, page suivante**). Ceci demeure une approximation, que j'estime néanmoins très proche de la vérité.

65 Le Trait d'union, vol. 24, no 1, 2017-04



## Chapitre 6

### *Catherine à Montréal*

*du 1708-12-25 à 1717-07-23*

\* 1708-12-25. C.m. de Catherine Pillard & Sébastien Brisson (gr. Michel Laferté-Lepaillieur, minute # 676; transcription : Jean-François Viel<sup>66</sup>). 1709-01-13. Mariage de Catherine Pillard & Sébastien Brisson, Montréal (Notre-Dame) (Source : SHCM).

Originaire de Paris (St-Eustache), Michel Lepaillieur, sieur de LaFerté, arrive à Québec vers 1679 où il est d'abord domestique, puis huissier du Conseil souverain (1696-1701). Son ascension sociale est rapide : il est notaire royal à Québec et juge à Lauzon (1701-1702), puis notaire royal à Montréal (1702-1730)<sup>67</sup>. C'est là qu'il rédige le contrat de mariage de Catherine avec celui qui deviendra son 2<sup>ème</sup> mari, Sébastien Brisson, tous les deux étant présents dans son étude. On comprend donc que Catherine avait déjà quitté Longueuil au moment du contrat de mariage, et c'est la date que je retiens pour son arrivée à Montréal. Catherine a alors 62 ans, et le futur époux environ 22 ans de moins. Sébastien Brisson dit Laroche, originaire de Bordeaux, se présente comme maître bonnetier et il demeure à Montréal. Arrivé vers 1690, il a eu de Marie Bruneau un fils naturel aussi nommé Sébastien, né à Québec le 1700-05-14<sup>68</sup>. Catherine est présentée comme *honneste femme Catherine Peillatte, veufve de deffunt Pierre Charon, vivant habitant de Longueuil*.

Le contrat de mariage contient les clauses habituelles d'un mariage en communauté de biens suivant la coutume de Paris. Le futur époux apporte à la communauté *la somme de 500 livres, dont 250 livres en monnaie de cartes qu'il a représenté devant ledit notaire, tesmoins et assistants, 50 livres en dettes qui lui sont dues et 200 livres en toilles et étoffes*. En cas de dissolution dudit future mariage par le décès [décès] dudit futur époux, *il sera loisible à la future épouse d'accepter ou de renoncer à la dite communauté, et si elle y renonce, de remporter tout ce qu'elle y aura apporté, dot, douaire, preciput, hardes, linges, bagues, joyaux à son usage, son lit garny sans qu'elle soit tenue des dettes de la dite communauté*. Catherine avait-elle vraiment des bagues et joyaux? On peut en douter; en l'absence d'un inventaire après le décès de Pierre, impossible de l'affirmer.

Toutefois, le contrat est aussi intéressant en ce qu'il ne dit pas. Ainsi, aucune mention n'est faite des enfants issus du premier mariage de Catherine, pas même dans la clause testamentaire du contrat. Faut-il comprendre que les relations avec ses enfants n'étaient pas au beau fixe? Peut-être étaient-ils mécontents de ce remariage de leur mère, qui mettait leur héritage à risque. Il faut dire qu'aucune mention n'est faite non plus du fils de Sébastien, alors âgé de huit ans. De plus, rien n'indique que l'un ou l'autre des futurs époux possède des biens immobiliers.

Près de trois semaines plus tard, c'est le mariage religieux, qui a lieu *en la paroisse de Ville-Marie*. Erreur ou coquetterie de la part de Catherine, elle est rajeunie de huit ans dans l'acte extrait du registre paroissial (**figure 13**, page suivante, suivie de la transcription).

66 Le Trait d'union, vol. 15, no 3, juin 2008

67 Jetté, René : op. cit., p. 716

68 Jetté, René : op. cit., p.173

30

Le troisième Janvier mil sept cent neuf apres  
La publication des lois sans ~~de~~ soumission presche  
Vicarie de la Paroisse de Ville-Marie ayans  
pris le mutual consentement par paroles de  
present de Sebastien Brisson age de trente huit  
ans fils de Sebastien Brisson Marchand de la  
Paroisse de St-Henri Ville et Eusebe de Bondeau  
et de Jeanne Lacoste les deux et mesdmes par  
et de Catherine pullaste femme de feu Pierre  
Charon vivant habitant de Longueuil age de  
cinquante cinq ans demeurante apresent en cette  
Paroisse d'autre part, les ay maries en presence  
de Jean Pierre D'Aubigny anobysse de Sebastien  
cholet dit La Nolette Terrien, de Louis Patrice  
gimon dit la France et de Jean Gueneville Biscau  
de cette Paroisse. Lesquels et L'epouse et lesdits  
cholet, gimon et Jean Gueneville ont declare' au  
Savoir Signatures enquis. Signe D'Aubigny  
Vivat Vicarie

Figure 13 : Mariage Pillard-Brisson, 1709-01-13, Montréal (Notre-Dame).

(Transcription) « *Le treizième Janvier mil sept cent neuf, après la publication de trois bans, Je, Soussigné, Prêtre, Vicaire de la paroisse de Ville Marie ayant pris le mutuel consentement par paroles de Sébastien brisson, âgé de 38 ans, fils de Sébastien brisson, marchand de la paroisse de St-Surin, Ville et Evesché de Bourdeau, et de Jeanne Lacoste, ses père et mère d'une part; et de Catherine pallaste, veuve de feu Pierre Charon, vivant habitant de Longueuil, âgée de 55 ans [sic], demeurante a présent en cette Paroisse d'autre part; les ay mariés en présence de Jean-Pierre Daubigny aubergiste, de Sébastien cholet dit La Violette, Tisseran, de Louis batiste guion dit la france et de Jean Quenneville, Bedeau de cette paroisse. L'Époux et L'Épouse et les dits Cholet, guion et Jean Quenneville ont déclarés de Savoir Signer de ce enquis ».*

**\* 1709-02-10. Baptême de Pierre Duca (Dugas), Montréal (Notre-Dame).**

L'enfant baptisée Pierre (Jean Duca dit Labresche & Chantal Vandandegue), âgé d'un jour, a comme parrain Pierre Monestier dit Labonté, soldat de la compagnie Derepeningy, et comme marraine Catherine Piliate, femme de Sébastien Bastien dit Laroche. Cet acte confirme la présence de Catherine et de Sébastien à Montréal.

**\* 1711-02-09. C.m. entre Jean Charron & Madeleine Guertin** (gr. Jacques Bourdon, minute # 53).  
Source : Luc Charron.

Jean, le plus jeune fils de la fratrie, *fils de feu Pierre Charon vivant habitant de Longueuil et de Catherine Platte sa veuve stipulant pour son fils, épouse Madeleine Guertin (Louis & Madeleine Chigouenne), de la paroisse St. François de Verchères.* La formulation laisse croire que Catherine est présente à la rédaction du contrat. Malheureusement, le document ne mentionne pas où elle demeure à cette date. Parmi les témoins, le beau-frère du marié, Daniel Tétreault. L'acte du mariage religieux, qui aurait pu nous en dire plus, n'a pas été retrouvé.

**\* 1711-07-27. Vente d'une terre par Bastien Brison dit Laroche et Catherine Platte, son épouse, à Raymond Végéard dit Labonté et Marie Charlotte Charon, son épouse** (gr. Jacques Bourdon, minute # 61).

L'intérêt de cet acte et du suivant réside en ce qu'ils sont les seuls où Bastien Brisson est mentionné, entre son mariage et le décès de Catherine Pillard. À ma connaissance, ces actes n'avaient jamais fait l'objet d'une analyse approfondie.

Celui-ci, d'une seule page, pas très facile à déchiffrer, a été rédigé par Jacques Bourdon, *notaire de la seigneurie de Varennes, Le Tremblay, etc.* Il y précise que *sont présents en leurs personnes Bastien Brisson dit Laroche et Catherine Platte sa femme de lui suffisamment autorisée pour l'effet des présentes laquelle de (...) bonne volonté sans aucune contrainte a reconnu et confessé ce jourd'huy avoir vendu quitté (...) à Raymond Végéard dit Labonté et Marie Charlotte Charon sa femme (...) une concession de terre de trois arpents de large sur le bord de la rivière et fleuve St-Laurent et trente de profondeur joignant du côté du nord-est à Jacques Durand et du côté du (...) au sr Danyel ou Pierre Toutant (?)*.... Parmi les témoins : Daniel Tétro, qui signe, gendre de Catherine et beau-frère de Raymond et Marie Charlotte.

L'acte ne nous permet pas d'apprendre où le couple demeure au moment de la vente, les termes de cette vente, et la localisation précise de la terre cédée. Je n'ai trouvé que deux indices à cet égard : la terre vendue est sur le bord du fleuve, et elle est située entre celles d'un nommé Jacques Durand au nord-est, et d'un homme dont le nom est peu lisible, peut-être Toutant, du côté du sud-ouest.

Pour ce dernier, mon interprétation douteuse ne nous apprend rien. D'autre part, aucun Jacques Durand ne figure dans le dictionnaire Jetté. Par contre, on en trouve un dans le livre de Mathieu et Laberge: ce Jacques Durand occupe en 1723 un terre de 60 arpents en superficie aux Îsles-Bouchard, île située dans le fleuve en face de St-Sulpice d'un côté et Verchères de l'autre<sup>69</sup>. Comme il ne semble pas que Pierre et Catherine ait possédé de terre à cet endroit, j'en conclus qu'elle appartenait à Sébastien Brisson.

La seigneurie des Isles-Bouchard appartenait pour moitié à cette date à Louise-Catherine Robineau, fille du seigneur primitif et épouse de François Desjourdy (1705-11-22, Cap-de-la-Madeleine), ce qui permet d'établir un lien avec l'acte suivant; *toute est dans toute*, comme dirait l'autre!.

\* 1714-11-24. Contrat de concession par mr dejourdy à La Roche et Charon sa femme (gr. Marien Tailhandier, minute # 497).

Ce contrat de deux pages, plus un intitulé très bref, n'a été porté à ma connaissance que récemment; il contient quelques énoncés surprenants. Faire sa transcription quasi complète a été relativement facile.

*Par devant marien Tailhandier notaire royal de la prevosté de Montréal résident au bourg de Boucherville et témoins cy bas nommés fut présents François Dejordy Escuyer seigneur des îles Bouchard capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine demeurant dans son fief de dejourdy et de présent en ce bourg [i.e. Boucherville], lequel a volontairement reconnu et confessé avoir donné la jouissance de soixante arpents de terre en bois de bout situés dans son dit Isle de dejourdy à coté de son domaine du côté du sud le long d'un petit chenal, à bastien brisson et marie Charon sa femme, le dit brisson dit Laroche présent et acceptant pour lui et lad. charron sa femme (...) pour en jouir pendant leurs vivans seulement sans aucune redevance, et après le décès du dernier vivant des d. brisson et charon sa femme les d. soixante arpents de terre (...) batimens qui se trouveront dessus, jardins (...) retourneront au profit dudit sr dejourdy ses hoirs et ayant cause pour être réunis à leur domaine ou en faire la disposition (?) comme bon leur Cembra sans que les créanciers et héritiers des d. Brisson et charon sa femme puissent rien prétendre directement ny indirectement en quelque manière que ce soit..*

*Comme sy sont convenus les d. parties..quen cas que le dit brisson et charon sa femme veuillant (?) partir du pays pour aller demeurer en France ou ailleurs, en ce cas le d. sr dejourdy ses hoirs reprendrons leurs dites terre et batimens qui seront dessus sans quils soient tenus daucun remboursement pour le (...) et autres travaux que les dits preneurs pourront avoir fait sur la d. terre et même aussi en cas que les d. brisson survive après lamort de lad. charon et quil ce remaryat sa femme (feue?) ny les enfans sils surviennet (?) ne pourront prétendre après le décès du d. brisson sur la terre ny les batimens qui seront dessus, le dit bailleur nayant donné la d. terre que pour le vivant du dit brisson et charon sa femme (.....). Fait et passé au bourg dud. Boucherville en létude dud. notaire [suit ici la date] enprésence du Sr Charlle Phalbeau (?) officier des dites troupes et rené boucher Escuyer sr de laperrière demeurans aud. bourg les memes soussigne avec led. Sieur dejourdy et le notaire. Ledit brisson a dit et déclaré ne savoir escrire et signerde ce enquis après lecture faite.*

---

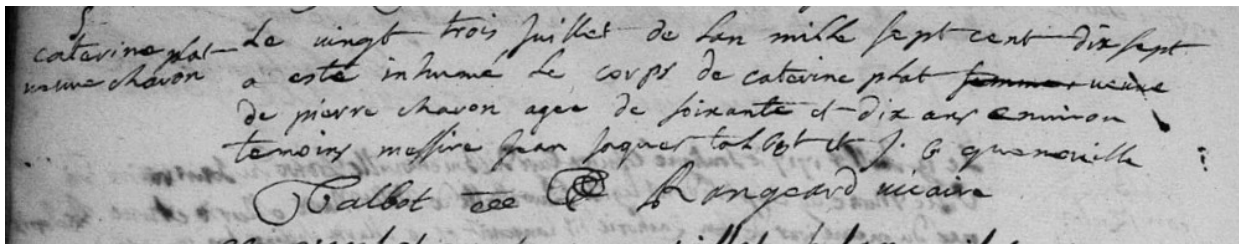
69 Mathieu, Jacques; Laberge, Alain : op. cit., p. 209.

On constate d'abord que la femme de (Sé)bastien Brisson, absente, est nommée Marie Charon, alors qu'elle se nomme bien sûr Catherine Pillard, ce que le notaire ne pouvait ignorer. Je constate que lors de la vente du 1711-07-27 citée ci-haut, elle est correctement identifiée, tandis qu'elle est nommée Catherine Charon au remariage de Sébastien Brisson en 1722-05-31; est-ce lui qui en est la source?

De plus, on ne connaît pas la raison pour laquelle le seigneur Dejordy concède l'usufruit de cette concession voisine de son domaine, qui lui reviendra après le dernier décès des usufruitiers. Mais le plus surprenant reste la mention d'un éventuel retour du couple Brisson-Pillard en France. Peut-on vraiment croire qu'à 68 ans Catherine ait pensé retourner dans son pays d'origine?

**\* 1717-07-23. Inhumation de Catherine Pillard, Montréal (Notre-Dame).**

Catherine décède à Montréal, comme son premier mari. Même si elle s'est remariée depuis 8 ans, l'acte d'inhumation ne fait aucune référence à son second mari, Sébastien Brisson. Doit-on en déduire que le couple était alors séparé? (**figure 15**). Décédée 17 ans après son mari, Catherine a peut-être été inhumée dans le même cimetière que Pierre.



(transcription) « le vingt trois juillet de l'an mille sept cent dix sept a été inhumé le corps de Catherine Plat ~~femme~~ veuve de Pierre Charron âgée de soixante-dix ans environ. Témoins messire Jean Jacques (?) Talbot et J.B. Quenneville ».

**Figure 14. Inhumation de Catherine Pillard, 1717-07-23, Montréal (Notre-Dame).**

Ainsi se terminait en Nouvelle-France, le parcours d'une femme née 71 ans plus tôt à La Rochelle. Après avoir donné naissance à 12 enfants, elle deviendra la grand-mère de 131 petits-enfants. Une vie de *Fille du Roy* particulièrement bien remplie, à n'en pas douter. Pourtant, au moins un autre acte ajoute un éclairage spectaculaire sur Catherine.

**\* 1722-05-31. C.m. de Bastien Brisson & Marie Marguerite Rivière** (gr. Nicolas Senet dit Laliberté, minute # 887) – **1722-06-02. Mariage, Repentigny (La Purification)**. Source : PRDH (fiche # 20099); transcription : Guy St-Hilaire, 2010-10-21<sup>70</sup>).

Originaire de Champagne, Nicolas Senet dit Laliberté arrive en Nouvelle-France comme soldat à la fin des années 1680 et il se marie à Boucherville en 1689. Il agit comme notaire royal de 1704 à son décès en 1732 dans l'est de Montréal, à Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, St-Sulpice et Repentigny<sup>71</sup>. C'est là qu'il rédige dans son étude le contrat de mariage de (Sé)Bastien Brisson, veuf de Catherine, un document de 3 pages classique dans ses termes, dont quelques articles sont présentés au paragraphe suivant, suivi de l'acte au registre paroissial. Comme à l'habitude, les textes originaux sont en *italiques*, les éléments inusités sont soulignés, et le tout est suivi de mes commentaires.

70 Trait d'union, vol. 18, no 1., octobre 2010

71 Jetté, R. : op. Cité, p. 1044.

« Furent présents S<sup>r</sup> Bastien Brisson veuf de Catherine Charon demeurant à arpentigny (sic) étant à présent au bourg de la pointe au tremble fils de Jacques philippe [en fait Pierre] brisson et de Jeanne La Coste natif de Bordeaux paroisse St-Rémy ses père et mère d'une part, et Marie-Marguerite Rivière, veufve de deffun Jaque Baudoin fille de deffunt Pierre Rivière et Marianne Mousseau vivants habitants de repentigny ses père et mère d'autre part ». (...) déclare la dite future épouse que ledit deffunt Jaque Baudouin cy devant son mari lui aurait laissé six enfans qui Seront Noury et Entretrenue et Élevé (...) aux frais de la communauté et que sondit deffun Mary ne lui aurait laissé que une concession sur laquel Il y a peu de de zors [désert] et à lesgard des meubles qui ne valle pas la peine de faire un inventaire (...).

Le futur époux est sensiblement plus vieux que la future épouse : il a entre 51 et 54 ans, elle n'en a que 38. Ils sont veuf et veuve, mais le patronyme de la première épouse de Sébastien est erroné, tandis que celui du premier époux de Marguerite est exact. Ce qui est plus rare pour un veuf ou une veuve : les noms de leurs parents respectifs sont inscrits, et aussi la ville d'origine de l'époux en France, alors qu'il est arrivé en Nouvelle-France depuis au moins 30 ans.

Par ailleurs, on sait que Sébastien avait eu en 1700 un fils naturel du même prénom, marié en Lachine en 1721, mais dont le contrat ne fait pas mention. De son côté, Marguerite avait eu neuf enfants de sa première union célébrée en 1700, tous nés à Repentigny, dont six vivaient encore en 1722; le contrat stipule que les époux seront tenus de s'en occuper. Plusieurs témoins assistent au contrat, mais aucun ne me semble avoir de lien de parenté avec les époux. Le couple Brisson-Rivière n'aura qu'un seul enfant, Mathurin, né en 1723 à Repentigny.

Le mariage religieux est célébré 2 jours plus tard en l'église du même endroit par Mathieu Gasnault, un sulpicien arrivé en Nouvelle-France en 1720. L'acte a longtemps échappé aux chercheurs, car seule la seconde copie du registre de la paroisse destinées aux archives judiciaires contient les actes de 1722. Il contient les mêmes informations inusitées que le contrat, de même que des détails supplémentaires; visiblement, Sébastien tenait à ce que ces informations soient consignées (**figure 15, page suivante; transcription ci-dessous**).

(Transcription Guy St-Hilaire) : « Le Deuxième jour De juin de l'année 1722 après avoir publié Trois bans de mariage (...) entre sébastien Brisson dit Laroche natif de la ville de Bordeaux et veuf de Catherine Charon issue de la ville de Laroche, et entre Marie marguerite Rivière fille de feu Pierre Rivière et de marie anne mousseau, veuve de Jaque Baudoin vivant habitant de lassomption (...), je soussigné prêtre du séminaire de St-Sulpice et missionnaire de Repentigny ay reçu leur mutuel consentement (...) en présence de baptiste rivière frère de l'épouse, de charles goulet, de françois denis soussigné et de pierre charon témoins françois denis a signé les autres ont déclaré ne Scavoir signer de ce interpelés».





## Chapitre 7

### *La progéniture de Pierre et Catherine*

En date du 2019-02-01, l'ACD dénombrait 30 714 descendants pour Pierre et Catherine, et ce uniquement pour la descendance connue de leurs quatre fils : Pierre (28,1 % des descendants), Nicolas (12,5%), François (42,2%) et Jean (17,2%). L'ACD met à la disposition de ses membres, pour un prix modique, une clef USB contenant un fichier généalogique regroupant toute cette descendance, équivalant à plus de 3 665 pages de texte en format PDF<sup>72</sup>! La descendance de leurs huit filles est vraisemblablement 2 fois plus importante, mais il est malheureusement impossible de le démontrer, compte-tenu du mode de transmission des patronymes en vigueur jusqu'à présent.

Ci-dessous sont présentées les informations essentielles sur leurs 12 enfants. La date et l'endroit de la naissance, du baptême, du mariage, du décès et de la sépulture de la majorité d'entre eux et de leurs conjoints sont connus avec certitude, tandis qu'il y a de crédibles estimations pour les autres. Des informations inédites sont ajoutées, ainsi que de nouvelles interprétations de faits déjà connus. Le lecteur notera que certaines de ces informations ont déjà été présentées ci-haut parfois de façon plus complète, aidant à retracer le parcours de ces ancêtres à Longue-Pointe, Contrecoeur et Longueuil.

**1) Catherine.** L'aînée de la famille naît le ou vers le 1666-09-21 et elle est baptisée le 23 à Montréal (Notre-Dame). Elle est recensée à Montréal avec ses parents en 1667, comme on l'a vu. On a vu aussi que le 1676-04-09, à 10 ans, elle est marraine de Catherine Laurent (Christophe & Marie Petit), née le 29 mars précédent. Le baptême est inscrit dans le registre de Sainte-Famille de Boucherville, mais le missionnaire précise que le baptême a eu lieu dans la maison de Monsieur de Contrecoeur, *où habitent les parents de l'enfant et ceux de la marraine*. Adulte, Catherine sera connue comme sage-femme.

Son premier mariage avec un pionnier tourangeau, le cardeur **François Chagnon dit Larose** né vers 1645, *habitant de la seigneurie de Verchères* (Pierre Chagnon & Françoise Favreau), est connu par le contrat de mariage complété par le notaire Pierre Ménard au manoir de Contrecoeur le 1679-07-23. Le père de la mariée est présent, et il signe; sont aussi témoins François Jarret seigneur de Verchères et de Marie Perrot sa femme, et plusieurs autres. Il est spécifié que *maître Pierre Charron et sa femme Catherine Pillard habitent la paroisse Ste-Trinité du bourg de Contrecoeur*. Le contrat précise aussi que les droits consentis par le futur mari à la future épouse s'appliqueront *à partir du jour de leur épouaille*. Cet énoncé n'est pas surprenant, car Catherine n'a pas encore 13 ans au moment du contrat. À mon avis, le mariage a été retardé jusqu'en 1681, car le premier enfant du couple ne naît que 3 ans plus tard, le 1682-10-18. Ceci expliquerait pourquoi, en 1681, elle est recensée deux fois : avec son mari à Verchères et avec ses parents à Longueuil.

François Chagnon est décédé à la naissance de son 7<sup>ème</sup> enfant, le 1693-06-03. L'inventaire après décès n'eut lieu que deux ans plus tard, le 1695-06-25; le notaire Claude Mangué rédige le même jour le contrat du second mariage de Catherine, qui avait épousé à Verchères le 1694-10-10 **Daniel Tétreau** (Louis & Noëlle Landeau), de 8 ans son cadet. Catherine aura 6 autres enfants de ce second mariage, Elle décède le 1746-07-05, à près de 80 ans, et elle est inhumée le surlendemain à Verchères (St-François-Xavier), en présence d'un fils issu de chacun de ses deux mariages. Daniel lui survit 7 ans, et il décède le 1748-10-14 au même endroit, un an après son remariage avec Marie-Renée Pineault dite Laperle.

<sup>72</sup> ACD : La descendance de Pierre Charron et Catherine Pillard – 1665-2018. Site : [www.charron-ducharme.org](http://www.charron-ducharme.org)

Une plaque commémorative rendant hommage à Catherine Charron et Daniel Tétreau a été dévoilée à Verchères par son maire le 2016-10-02, une initiative de l'Association des familles Tétreault à laquelle l'ACD s'est associée. Au moment où ces lignes sont écrites, cette plaque n'a pas encore trouvé son emplacement permanent (cf. chapitre 8)

**2) Marie-Charlotte.** Elle est née vers 1668, sans doute à Contrecoeur, mais l'acte de son baptême n'a pas été retrouvé. Elle est confirmée en 1678 à Sorel par Mgr de Laval. Le 1686-05-01, elle est marraine de Marie-Josèphe Collin à Longueuil, et le 1686-09-07 de sa sœur Louise à Boucherville.

Charlotte passe un contrat de mariage avec **Jacques L'Heureux** le 1685-12-11 devant le notaire Jean Cusson, mais ce contrat est annulé et le mariage n'a pas lieu. Elle passe un second contrat devant le notaire Jacques Bourdon le 1686-11-16, et le 30 elle épouse à Longueuil (acte inscrit au registre de Boucherville), le soldat **Claude-Louis Lemer/Lemaire**, né vers 1658 à Auxerres en France (Louis Lemaire & Marguerite Bardela), Claude-Louis décède avant 1698 en laissant 2 enfants à Charlotte. Celle-ci se remarie vers 1695 avec un autre soldat, **Raymond Végiard dit Labonté**, de qui elle aura 7 enfants de 1696 à 1709. Charlotte décède le 1720-12-20 à Contrecoeur où elle est inhumée le même jour. Raymond décède le 1727-06-13 à Repentigny, où il est inhumé le lendemain en l'église de La Purification.

**3) Antoinette dite Anne.** Baptisée le 1670-10-18 à Contrecoeur, comme l'indique le curé de Contrecoeur Jean Ducharme dans sa transcription de cet acte en 1900. Elle sera connue toute sa vie sous le prénom d'Anne.

Après un contrat devant le notaire Jacques Bourgon le 1686-04-18, Anne épouse le même jour à Ste-Famille de Boucherville un *habitant de Rivière des Prairies en l'île de Montréal*, **Pierre Goguet** (feu Pierre & Louise Grenier, *de la côte St-François de Montréal*), âgée de 22 ans; son père Pierre Charron, *habitant de Longueuil*, est présent et il signe. Le couple aura 8 enfants de 1690 à 1702, tous nés à Montréal.

Pierre Goguet décède le 1730-09-26 à Longue-Pointe et est inhumée à Montréal (Notre-Dame) le 27. Anne lui survit 15 ans; elle décède le 1745-10-05 et elle est inhumée le 06 au même endroit.

**4) Pierre.** Aîné des quatre fils, il naquit sans doute en 1672; on lui attribue d'ailleurs neuf ans quand il est confirmé le 1681-08-11 à Varenne (Ste-Anne). Comme sa sœur Catherine, il est recensé deux fois en 1681 : d'abord avec sa famille dans la seigneurie de Longueuil, où on lui attribue dix ans, puis dans la maison de Léger Hébert dans celle de Varennes, alors qu'on lui en donne 11<sup>73</sup>; cette double recension semble avoir échappé aux chercheurs. Était-il au service de ce colon comme domestique ou apprenti? Cinq hommes sont recensés avec le colon Hébert, alors célibataire : trois adultes et deux enfants, dont Pierre. Si Pierre a grandi dans un autre milieu que le sien, pourrait-il en être de même pour sa sœur Thérèse et son frère François? Par la suite, il vivra toute sa vie d'adulte à Longueuil.

Pierre épouse **Madeleine Robin** (Jean Robin dit Lapointe & Jeanne Charreton), le 1697-11-04 à Boucherville (Ste-Famille), après un contrat le 1697-10-28 par le notaire Jean-Baptiste Adhémar, en présence notamment de son père. Madeleine née le 1680-02-07 à Longueuil et baptisée le surlendemain à Boucherville (Ste-Famille) aura 11 enfants de 1698 à 1721, tous nés à Longueuil. Elle décède le 1733-12-08 à l'Hôtel-Dieu de Montréal et elle est inhumée le lendemain à Montréal (Notre-Dame), en présence de son mari qui ne sait signer.

---

73 Sulte, Benjamin, op. Cit. vol. V, p. 71 et 72; PRDH, fiche # 98995

Pierre se remarie le 1734-07-18 à Longueuil (St-Antoine) avec **Marie Gauthier**, veuve de Gervais Malard dit Laverdure (Jacques & Marie Petit), née en 1682, de qui il n'aura pas d'enfants. Il décède le 1737-06-02 à Longueuil et y est inhumé le lendemain (St-Antoine). Marie Gauthier se remarie le 1738-09-30 à Philippe Dantin à Montréal; je n'ai pas trouvé de traces de leurs décès.

**5) Thérèse.** Née et baptisée le 1674-02-26 à Contrecoeur (Ste-Trinité). Nous en savons peu sur sa vie dont subsistent peu de traces. Elle épouse d'abord le 1689-02-21, à Boucherville (Ste-Famille), le soldat **Jacques Hubert dit Legrand ou Le Parisien** (Maugrin Hubert & Jacquette Hévier, de St-Barthélemy de Paris). Deux filles en sont certainement issues (1698 et 1700), mais peut-être d'autres n'ont pas survécu.

Jacques décède, sans doute au début 1700, et Thérèse se remarie le 1701-01-30 à **Antoine Piette dit Fresnière** (Jean Piette & Marguerite Chemereau) à Sorel (St-Pierre), le même jour que son frère François. Ces deux unions ne sont connues que par l'index au registre, les actes ayant disparu. Cependant le contrat de mariage du 1700-01-08 est très explicite : l'époux s'engage à *adopter les deux enfants issus du premier mariage de l'épouse et de les élever comme les siens propres*, tandis que l'épouse s'engage à *lui donner la moitié des biens acquis durant son premier mariage*<sup>74</sup>. Un enfant naît de cette union, sans doute au tout début 1702, mais il semble que Thérèse décède peu après. C'est ce qui expliquerait qu'Antoine, devenu veuf, se soit déplacé à Montréal le 1702-07-10 pour déposer son contrat de mariage au greffe du notaire Antoine Adhémar. Le règlement de la succession de Thérèse prendra du temps : ce n'est que le 1720-10-29 qu'aura lieu la clôture de l'inventaire. En tout cas, Thérèse était certainement décédée le 1709-09-15, alors que son frère Nicolas acquiert les droits successifs de tous ses frères et sœurs, y compris ceux de *défunte Thérèse Charron*.

**6) Nicolas.** Né le 1676-03-16 à Contrecoeur où demeurent ses parents, il y est aussi baptisé le 1676-04-09 dans la maison de Monsieur de Contrecoeur, où habitent les parents, comme le précise l'acte inscrit aux registres de Boucherville (Ste-Famille). Il épouse à Longueuil (St-Antoine), le 1703-01-15 **Marie Viau** (Jacques & Marie-Thérèse Robin), née le 1685-10-18 à Longueuil et baptisée le 1685-10-19 à Boucherville (Ste-Famille). Nicolas acquiert le 1709-11-15 toutes les parts de sa fratrie sur la succession de leur défunt père<sup>75</sup>. Il vivra toute sa vie d'adulte à Longueuil où naîtront tous ses enfants.

Le couple aura 15 enfants entre 1704 et 1730. Malgré tout, la descendance connue de Nicolas est relativement faible. Plusieurs de ses petits-fils s'installent à Détroit peu après la Conquête, où ils ont eu une descendance difficile à retracer. Nicolas décède le 1757-09-08 et il est inhumé le lendemain à Longueuil (St-Antoine). Marie Viau décède le 1758-05-06 et elle est inhumée le lendemain au même endroit.

**7) François.** Né le 1678-06-02 à Contrecoeur, il est baptisé le 05 à Sorel (St-Pierre), où se trouve l'original de l'acte. Cependant le baptême a eu lieu à Contrecoeur (Ste-Trinité); on trouve en effet dans les registres de cette paroisse une copie de l'acte de baptême faite en 1901 par le curé Jean Ducharme, arrière-arrière-arrière-petit-fils de François. En 1681, il est recensé en 1681 à Longueuil avec ses parents en 1681, puis on n'entend plus parler de lui jusqu'à son mariage en 1701. Il est possible que, comme son frère Pierre et peut-être sa sœur Thérèse, il ait été placé en apprentissage ou comme domestique dans une famille de la région de Berthier, où il passera toute sa vie d'adulte.

Baptisé sous le patronyme Charron, pourquoi François a-t-il adopté le surnom Ducharme? Son père, toute sa fratrie, ainsi que ses ancêtres de Meaux n'ont pourtant porté que le patronyme Charron,

<sup>74</sup> Le contrat est déposé le 1702-07-10 par l'époux au greffier du notaire Antoine Adhémar à Montréal, où il a été retrouvé.

<sup>75</sup> Vente des droits de la succession de Pierre Charron à Nicolas Charron. gr. Antoine Adhémar, 1709-07-15

toute leur vie. Les hypothèses à ce sujet sont abordées dans un ouvrage publié en 2019 par l'ACD, comme tous les détails connus de la vie de François; nous invitons les porteurs du patronyme à s'y référer<sup>76</sup>.

François épouse donc **Marguerite Piette** (Jean & Marguerite Chemereau), née le 1680-10-11 sans doute à Berthier et baptisée le 13 à Sorel (St-Pierre), recensée à Berthier en 1701. Comme pour sa sœur Thérèse, mariée le même jour, cette union n'est connue que par l'index du registre. Le contrat de mariage, qui a vraisemblablement existé, n'a pas été retrouvé, ce qui nous prive d'informations utiles.

Le couple aura 11 enfants de 1702 à 1725. Un de ceux-ci, Antoine, décède à 13 ans alors qu'il est domestique du seigneur Dorvilliers de Champlain, mais les autres atteignent tous l'âge adulte et se marient. François décède à Berthier entre le 1746-01-26 et le 1746-03-11; Marguerite lui survit 16 ans, et décède le 1762-02-01; elle est inhumée le lendemain à Berthier (Ste-Geneviève).

**8) Catherine la jeune.** Née vers 1680, elle a un an au recensement 1681. Elle épouse le soldat **Guillaume Adam dit Laramée** (Guillaume & Marguerite Nicolet) à Longueuil (St-Antoine) le 1701-02-24, après un contrat de mariage devant le notaire Pierre Rimbault le 1701-01-15. Le couple habite Longueuil où naissent ses sept enfants Guillaume décède à l'Hôtel-Dieu en mai 1718 et il est inhumé à Montréal (Notre-Dame) le 1718-05-24, aucun membre de sa famille n'étant présent. Catherine lui survit 21 ans, et décède le 1739-06-09 à Longueuil où elle est inhumée le 1739-06-10 (St-Antoine), en présence de quatre de ses enfants.

**9) Hélène.** Née le 1682-11-02 à Longueuil et baptisée le lendemain *en la chapelle de Boucherville* (Ste-Famille). Elle épouse le 1701-02-07 à Longueuil (St-Antoine) le cordonnier **Charles Édeline** (Charles & Jeanne Braconnier), né à Longueuil le 1678-11-15 et baptisé le lendemain à Boucherville (Ste-Famille). Le couple a 10 enfants, tous nés à Longueuil. Charles décède à l'Hôtel-Dieu, probablement au début avril 1726, et est inhumé le 1726-04-03 (Notre-Dame), aucun membre de sa famille n'étant présent. Hélène lui survit 12 ans et elle décède le 1738-03-07 à Longueuil où elle est inhumée le surlendemain (St-Antoine), en présence de son frère Nicolas.

**10) Jean.** Né le 1684-10-17 à Longueuil, baptisé le lendemain *en l'église paroissiale de Boucherville* (Ste-Famille). Après un contrat de mariage le 1711-02-08 devant le notaire Jacques Bourdon, il épouse **Madeleine Guertin** (Louis & Madeleine Chicoine), née à Montréal où elle est baptisée le 1690-12-01 (Notre-Dame). L'acte de mariage n'a pas été retrouvé, Le couple a 9 enfants entre 1712 et 1729, tous, sauf un, nés à St-Sulpice, avant que Madeleine ne décède et y soit inhumée le 1731-06-17, aucun membre de sa famille n'étant cité comme témoin. Le 1734-07-09, Jean, *habitant des îles Bouchard*<sup>77</sup>, sollicite devant le lieutenant général civil et criminel au siège de la juridiction royale de Montréal, la nomination d'un tuteur et d'un subrogé tuteur pour les huit enfants mineurs de son premier mariage (gr. Pierre Rimbault, minute # 1233).

Jean se remarie en 1733 avec **Geneviève Boucher** (Charles & Marie Hénault), née le 1715-05-04 et baptisée le lendemain à Sorel (St-Pierre), de 31 ans plus jeune que lui et sœur de la femme de son fils Jean! En l'absence de notaire, une convention de mariage est rédigée fort correctement le 1733-05-04 au presbytère de Berthier par le missionnaire Joseph Gaillard, en présence notamment du frère de l'époux, François. Cette convention est déposée *par les époux* le 1733-07-31 au greffe du notaire Jean-Baptiste Adhémar (minute # 6144). Le mariage religieux a donc eu lieu entre le 1733-05-04 et le 1733-07-31. Le couple aura 5 enfants entre 1734 et 1740.

<sup>76</sup> ACD : François Charron dit Ducharme et Marguerite Pierre. *Leurs vie, leur famille* (1678-1761). Mars 2019

<sup>77</sup> Archipel situé entre St-Sulpice au nord du fleuve et Contrecoeur et Verchères au sud.

Jean décède le 1741-09-14 et est inhumé le même jour à Lanoraie (St-Joseph), sous le nom de *Jean-Baptiste Charron*, 60 ans, alors qu'il en avait en réalité 56. Quand Geneviève se remarie le 1742-04-03 au même endroit à **François Augustin Gladu** (Nicolas & Marie-Louise Laporte), elle est dite *veuve de Jean-Baptiste Charron*. Parmi les témoins : Jean-Baptiste, fils aîné né du 1er mariage de son défunt mari qui avait épousé sa sœur, donc qui était à la fois son beau-fils et son beau-frère ! Je n'ai pas trouvé la date du décès de Geneviève.

**11) Louise.** Née le 1686-09-04 à Longueuil, baptisée le 7 *en l'église paroissiale de Boucherville* (Ste-Famille), avec sa sœur Marie-Charlotte et son beau-frère Louis Lemaire comme marraine et parrain. Elle épouse le 1703-02-19 à Longueuil (St-Antoine-de-Padoue) **Michel Colin dit Laliberté** (Mathurin & Jacqueline Labbé), né le 1677-08-24 à Longueuil et baptisé le même jour à Montréal (Notre-Dame), bien que le baptême soit inscrit à Boucherville (Ste-Famille). Le couple aura 13 enfants de 1704 à 1727, les premiers nés à Longueuil, les autres surtout à St-Sulpice, où Louise décède et est inhumée le 1741-12-13. Michel, résident des îles Bouchard, décède et est inhumé à St-Sulpice le 1752-03-01.

**12) Marie-Jeanne.** Née le 1688-05-07 à Longueuil, baptisée le 10 à Boucherville (Ste-Famille). Elle épouse vers 1706 **François Bouteiller dit Bonneville** (Simon & Marguerite Michelle Masson) né aussi vers 1706, sans doute à Longueuil. Le couple aura 7 enfants de 1707 à 1719, mais Marie-Jeanne décède le 1719-11-21 aux îles Bouchard, et elle est inhumée le lendemain à St-Sulpice, quelques jours après la naissance de la petite dernière. François, *résident de St-Sulpice*, se remarie le 1722-01-22 à Longueuil (St-Antoine) à Marguerite Viau (Jacques & Madeleine Plouart) veuve de Pierre Lussier, en présence notamment de ses beaux-frères Pierre et Nicolas Charron, habitants de Longueuil; ce dernier, comme on l'a vu, avait épousé Marie Viau, demi-sœur de Marguerite.

On peut tirer quelques conclusions générales de ce qui précède :

- \* L'aînée de la famille est née à La Longue-Pointe. Les six suivants sont nés et ont grandi dans la région de Contrecoeur, près de Sorel et en face de Berthier, et les cinq derniers à Longueuil. On ne sera donc pas surpris de constater que certains ont vécu leur vie d'adultes plutôt sur la Rive-Nord (Berthier, Lanoraie, St-Sulpice etc.), et d'autres plutôt sur la Rive-Sud (Longueuil, Verchères, etc.).
- \* Ceci pourrait être relié au fait que certains des enfants nés à Contrecoeur pourraient avoir été placés très jeunes comme domestiques ou apprentis dans des familles de la région. C'est sûrement le cas de Pierre (# 4), mais pourrait l'être aussi pour Thérèse (# 5), François (# 7), Jean (# 10).
- \* Avant le décès de Pierre le jour de Noël 1700, lui et Catherine sont très présents dans la vie de leurs enfants : ils assistent à plusieurs mariages et baptêmes. Après son décès, cette proximité diminue considérablement. On note que quatre de leurs enfants se marient dès le début de 1701 : Thérèse et François le 1701-01-30, Catherine *la jeune* le 1701-02-14, et Hélène le 1701-02-07. Selon les sources, Catherine a assisté à au moins deux de ces mariages, ceux de Nicolas et de Catherine la jeune.



## Chapitre 8

### *L'actualité de Pierre et Catherine*

Plus de 300 ans après leurs décès, nos ancêtres sont plus que jamais présents dans la mémoire de certains de leurs descendants et dans l'espace public. D'ailleurs, avant même la fondation de l'Association des Charron et Ducharme (ACD) en 1993, plusieurs auteurs avaient raconté leurs vies dans des ouvrages dont on trouve la liste dans la bibliographie. L'ACD a donné un nouvel élan à l'expression de ce devoir de mémoire par des commémorations visibles dans des lieux publics. Ces efforts se sont ajoutés à ceux mis de l'avant par diverses, présentés ci-après par ordre chronologique.

Nous avons vu l'importance de Longueuil dans la vie de Pierre et Catherine. Or en 2007, la ville qui porte aujourd'hui ce nom célébrait le 350<sup>e</sup> anniversaire de la seigneurie, une célébration à laquelle l'ACD s'est naturellement associée, avant de leur rendre un hommage personnel deux mois plus tard.

**2007-06-24, Longueuil. Monument aux pionniers de Longueuil.** Instigateur : Ville de Longueuil.

Accessible en tout temps au cœur du Vieux Longueuil, le Parc de la Baronnie située sur la rue St-Charles à l'angle nord-ouest de St-Antoine, est devenu le lieu où un hommage permanent est rendu à une vingtaine de familles pionnières, dont celle de Pierre et Catherine. Tout récent, ce parc est appelé à devenir un lieu emblématique de cette ville.

Autour d'une stèle légèrement plus haut représentant le fondateur de la seigneurie, Charles Lemoyne, chacune des familles pionnières est représentée par une stèle verticale au nom du pionnier; malheureusement, le nom des épouses ne figure pas sur ces stèles, mais l'ACD n'y est pour rien. Plusieurs personnalités, dont quelques-uns de nos membres, étaient présentes à l'inauguration du monument, par une chaude journée de la Fête nationale du Québec (**figure 16**).



**Figure 16. Monument aux pionniers de Longueuil. Photo de l'auteur, 2007-06-24.**

**2007-08-26, Longueuil.** Plaque commémorative à Pierre Charron et Catherine Pillard. Instigateur : ACD.

Ce projet a été amorcé dès 2003 et sa réalisation a demandé près de quatre ans. Après de multiples réflexions sur la forme à donner à cet hommage, il a été résolu de consacrer près de 920\$ pour une plaque en aluminium anodisé de 80 x 60 cm. Ce matériau avait été choisi pour sa durabilité et aussi pour le peu de convoitise qu'il suscite, contrairement au bronze par exemple (**figure 7**).

La localisation de cette plaque a requis des discussions souvent laborieuses. Ceci a conduit à une entente avec la Fabrique de la paroisse Co-Cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, à cette fin autorisée par l'évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil. L'entente prévoyait l'installation de ladite plaque dans le Musée de la Co-Cathédrale, situé sous l'église elle-même, un emplacement assurant sa sécurité et sa visibilité. Le dévoilement a eu lieu en présence d'une cinquantaine de personnes, dont une six venues des États-Unis. Malheureusement, un changement de vocation du musée a rendu cet emplacement inadéquat. Il a donc fallu relocaliser notre plaque commémorative. Enfin, le 2019-04-17, elle a été officiellement remise à la *Société généalogique de Longueuil* par notre président, Denis Charron et notre vice-président, Gilles Charron. C'est là que les visiteurs peuvent l'admirer<sup>78</sup>.



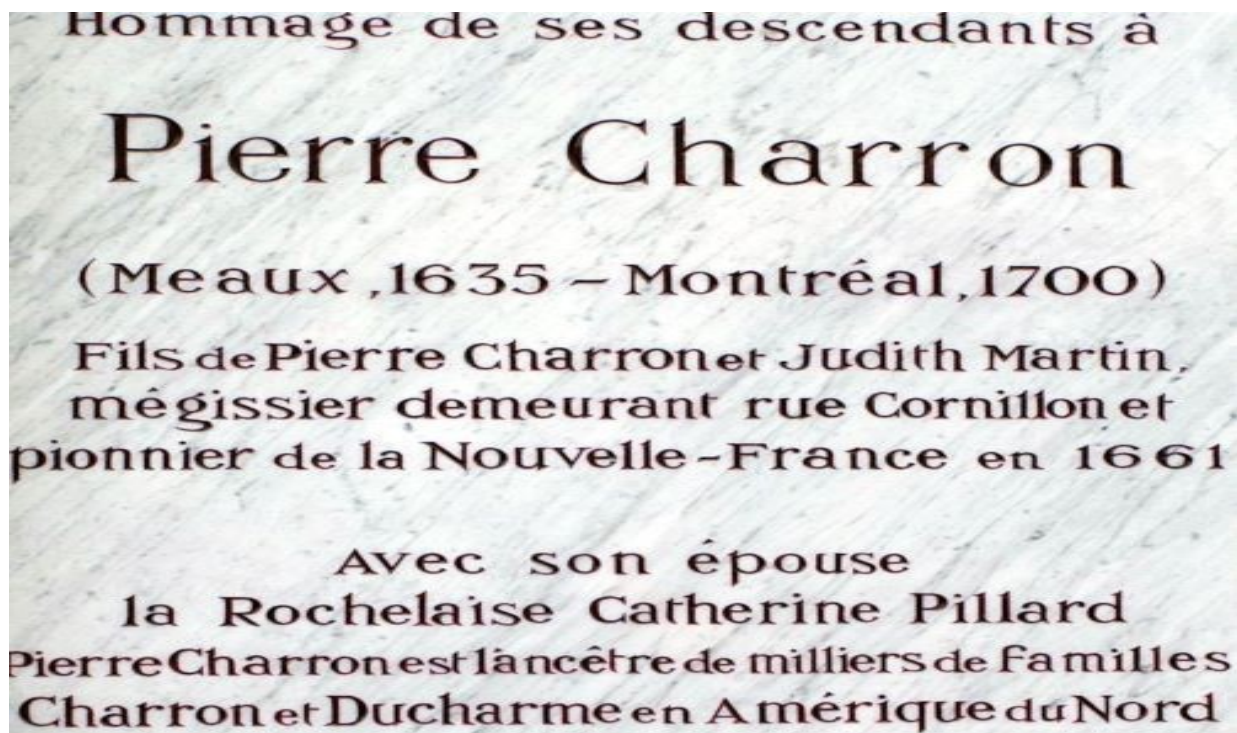
**Figure 17.** Plaque commémorative pour Pierre et Catherine, Longueuil. Source: ACD.

78 Le Trait d'union, vol. 26, no 2, octobre 2019

**2011-09-17, Meaux. Plaque commémorative à Pierre Charron.** Instigateur : ACD

Parmi les projets de commémoration mis de l'avant par l'ACD, celui-ci fut le plus ambitieux, parce qu'il nécessitait la collaboration de plusieurs personnes et organismes des deux côtés de l'Atlantique. Ainsi, il n'aurait pas pu se concrétiser sans l'appui actif de la *Société historique de Meaux et de sa région* et de son président, M. Pierre Charon (sans lien de parenté avec nos Charron de Meaux), de la *Délégation générale du Québec à Paris* et du délégué M. Michel Robitaille, du maire de Meaux, M. Jean-François Copé, et de Mme Muriel Hélicher, maire-adjoint, et de leurs collaborateurs. M. Charon, en faisant le lien entre ces personnes, a été essentiel dans sa réalisation, et son apport ne saurait être trop souligné. C'est lui en particulier qu'il a mené les discussions avec la firme qui a réalisé cette plaque de marbre de 75 x 150 cm pesant environ 160 kgs (**figure 18**).

La plaque a été dévoilée sur l'esplanade de la Médiathèque de Meaux lors d'une cérémonie de haute tenue, en présence des personnes ci-haut nommées, et de quelques représentants de notre association, dont notre vice-président du temps, M. Denis Charron, notre doyen, feu Ange-Émile Ducharme, pour qui l'évènement représentait la réalisation d'un très vieux rêve. La plaque est maintenant bien en place au rez-de-chaussée d'un édifice de la rue Cornillon, où notre ancêtre Pierre possédait une maison jusqu'à son départ en 1661<sup>79</sup>.



**Figure 18. Plaque commémorative rendant hommage à Pierre et Catherine, Meaux.** Source : ACD.  
Photo : Denis Charron

---

<sup>79</sup> Le Trait d'union, vol. 19, no 2, février 2012.

**2016-10-02, Verchères.** Plaque commémorative à Catherine Charron et Daniel Tétreau. Instigateur : Association des descendants de Louis Tétreau.

Le couple formé par Catherine Charron et son second époux Daniel Tétreau, tous les deux enfants de pionniers de la Nouvelle-France, s'installa très tôt à Verchères où ils se marièrent en 1694 et acquirent une solide maison de pierres qui existe toujours. L'Association des descendants de Louis Tétreau avait donc conçu le projet d'honorer leur mémoire par une plaque commémorative sur le mur de cette maison, et l'ACD s'associa financièrement à ce projet. Cette plaque fut dévoilée officiellement en 2016 par le maire de Verchères, M. Alexandre Bélisle, en présence de plus de 80 personnes des deux associations (**figure 19**). Elle attend toujours son emplacement définitif, à peu de distance de la statue de Madeleine de Verchères<sup>80</sup>.

**MAISON ANCESTRALE  
DE DANIEL TÉTREAU (TÉTRO) ET CATHERINE CHARRON**  
22, rue Madeleine

Cette magnifique maison du XVIII<sup>e</sup> siècle compte parmi les plus anciennes habitations de Verchères. Près de trois siècles après sa construction, elle se dresse toujours fièrement au cœur du vieux village.

Daniel Tétreau, fils de Louis Tétreau et Noëlle Landeau, naît à Champlain vers 1674.

Le 10 octobre 1694, il épouse Catherine Charron, fille de Pierre Charron et de Catherine Pillard. Née le 23 septembre 1666, cette sage-femme, veuve de François Chagnon, est mère de cinq jeunes enfants. Au fil des ans, six autres enfants se succéderont dans le berceau familial : Marguerite, Louise, Jean-Baptiste, Marie, Marie-Anne et Marie-Catherine.

Vers 1700, la famille s'établit sur l'île Marie, en face de Verchères. Au printemps 1734, leurs enfants ayant tous quitté le nid familial, Daniel et Catherine se sentent probablement bien seuls sur l'île. Ils acquièrent alors un terrain au village de Verchères de 40 pieds de largeur sur 60 pieds de profondeur, situé « au tiers de la grande coste en descendant du côté du moulin a vend ».



Cet emplacement est concédé à Daniel par Jean-Baptiste Jarret, sieur de Verchères. Une maison de pierre de 30 pieds de longueur sur 28 pieds de largeur, à deux étages, avec trois cheminées, des fenêtres à carreaux vitrés et des volets y sera bientôt érigée. En 1747, cette maison sera évaluée à 1600 livres.

Le 8 mai 1747, veuf, Daniel épouse en secondes noces Marie Renée Pinault, veuve de Pierre Simon Mercier et mère de six enfants. Un dernier enfant, Jean-Baptiste, viendra rejoindre les rangs de cette nombreuse famille.

Daniel Tétreau décède à Verchères le 14 octobre 1748.

La maison de Daniel et Catherine aura maintes fois changé de propriétaire au cours des trois derniers siècles.

Malgré les intempéries de nos hivers québécois, cette magnifique demeure a su conserver son charme d'autrefois.

Association des descendants de Louis Tétreau  
Association des Charron et Ducharme inc.  
2016  
Municipalité de Verchères  
Montage graphique : Suzanne Gingras

**Figure 19.** Plaque commémorative rendant hommage à Catherine Charron et Daniel Tétreau, Verchères. Source : Association des descendants de Louis Tétreau

D'autres efforts de commémoration méritent notre réflexion. Ainsi, la pose d'une plaque commémorative sur l'emplacement de l'ancien cimetière ou dans la Basilique Notre-Dame elle-même serait tout à fait appropriée. Resterait à faire les démarches pour obtenir la permission de procéder.

Soulignons en terminant que la *Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs* a développé et tient à jour un site web où sont recensés les endroits où sont ou seront rendus des hommages à nos ancêtres (<https://www.cfqlmc.org/>).

<sup>80</sup> Le Trait d'union, vol. 24 no1, avril 2017

## Chapitre 9

### *Sommaire et conclusion*

Avec ce qui précède, nous pouvons donc suivre le parcours de Pierre et Catherine depuis leur mariage le 1665-10-19 à Montréal.

- a) Du 1665-10-19 au 1668-11-01 : ils vivent à la Côte Saint-François de Montréal (*Longue-Pointe*), sur une concession de 2 x 15 arpents située dans l'axe actuel du pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine;
- b) Du 1668-11-01 au 1681-03-31 : ils habitent à Contrecoeur une concession encore non localisée de 2 x 30 arpents sur le fleuve. Nous avons un seul indice pour localiser cette terre : elle était sise entre celles des nommés La Croix et Saint-Jean, qui n'étaient peut-être pas des voisins immédiats;
- c) Du 1681-04-01 au 1700-12-25, pour Pierre, et jusqu'au 1708-12-25 environ pour Catherine, ils habitent à Longueuil une concession qui a progressivement atteint 6 x 20 arpents, située à peu près en face du stade olympique de Montréal.
- d) Du 1708-12-25 au 1717-07-23, Catherine demeure à Montréal où elle décède.

Les choses sont rarement définitives en généalogie. Pourtant, ce qui précède me paraît présenter de façon complète le parcours de Pierre Charron et Catherine Pillard dans les différents endroits où ils ont vécu leur vie de couple et de parents; je doute que l'on puisse y changer quelque chose de fondamental. Il serait néanmoins intéressant de poursuivre les recherches sur trois sujets :

- \* Une première recherche sur la chaîne de titres pourrait peut-être localiser la concession de Pierre à Contrecoeur. Ce ne sera pas facile, car nous ne possédons que peu d'indices;
- \* Une autre recherche similaire pourrait localiser l'emplacement de la maison que le couple Charron-Pillard possédait au village de Longueuil, et que Catherine a vendue en 1708 à Robert Drousson (cf. acte de vente de 1708 et carte du village, à la **figure 10**)
- \* Une recherche dans tous les actes des concessions de Longueuil pourrait peut-être identifier, par divers recoupements, la première concession de 80 arpents obtenue par Pierre entre 1679 et 1681.

Ainsi se termine le parcours de Pierre Charron, d'abord ouvrier spécialisé (mégissier) issu d'une longue lignée de petits industriels et commerçants de Meaux, une petite ville de France bien développée, puisqu'elle possède de nombreuses institutions incluant un évêché dont Jacques Bénigne Bossuet occupa le siège de 1681 à 1704. Une ville qu'il quitte pourtant pour devenir défricheur et agriculteur dans un pays peu développé ne comptant même aucune ville d'importance.

Catherine avait pour sa part quitté la petite ville portuaire de La Rochelle pour aborder une vie hasardeuse de pionnière. Il y avait un lien, sans doute accidentel, entre leurs ville d'origine : Meaux et La Rochelle avaient été le théâtre de guerres de religion meurtrières.

Au terme de leurs vies, ils auront rempli les espoirs que Louis XIV avait placé en eux! Du mariage de Pierre et Catherine étaient issus 12 enfants, tous vivants et qui tous se marieront à leur tour, donnant ainsi 131 petits-enfants à leurs grands-parents. Les descendants de leurs fils porteront le patronyme Charron, pour la majorité, et Ducharme pour environ un tiers.



## *Sommaire*

### *Premier mariage*

**Époux : Pierre Charron** (Pierre Charron & Judith Martin)

Né : 1635-10-21, Meaux, France

Décédé : 1700-12-25, Montréal

**Épouse : Catherine Pillard** (Pierre Pillard & Marguerite Bouricaud alias Moulinet)

Née : 1646-03-30, La Rochelle, France

Décédée : 1717-07-23, Montréal

**Contrat de mariage** : non retrouvé.

**Mariage** : 1665-10-19, Montréal (Notre-Dame)

### *Second mariage*

**Épouse : Catherine Pillard.**

**Époux : Sébastien Brisson** (Sébastien Brisson & Jeanne Lacoste)

Né : 1668-1671, Bordeaux, France

Décédé : 1747-08-28, Montréal

**Contrat de mariage**: 1708-12-25 (greffe Michel-Laferté Lepailleur, minute # 676)

**Mariage** : 1709-01-13, Montréal (Notre-Dame).



# *Annexe 1: Prise de position de l'ACD sur l'origine et le nom de Pierre Charron<sup>81</sup>*

## **Introduction**

Plusieurs informations inexactes circulent sur le prénom, le nom de famille, et même sur l'origine de notre ancêtre, le pionnier Pierre Charron, qui a épousé Catherine Pillard à Montréal, le 19 octobre 1665. Certaines de ces informations découlent de travaux de généalogistes de grande réputation, tels Cyprien Tanguay, Archange Godbout, et René Jetté. Elles ont donc régulièrement été reprises et le sont encore, de bonne foi, par des chercheurs plus récents. Reproduites sur Internet, elles acquièrent une nouvelle notoriété.

Or personne, à notre connaissance, ne possède actuellement autant de documentation sur le pionnier Pierre Charron que notre association. Grâce notamment à des recherches effectuées dans les archives ici même et en France, nous disposons aujourd'hui d'informations quasi définitives. Nous pouvons donc corriger les informations antérieures découlant de recherches partielles ou d'interprétations hasardeuses. L'objectif de cet article est donc de faire le point sur le prénom, le nom et l'origine de Pierre Charron.

S'agit-il vraiment du dernier mot? Bien malin qui pourrait l'affirmer sans restriction. La recherche généalogique réserve parfois des surprises. Néanmoins, nous croyons pouvoir affirmer que rien ne viendra plus contredire ce que nous avançons ici. Mais nous n'irons pas jusqu'à prétendre que la discussion est close une fois pour toutes. Tanguay ou Jetté continueront à être davantage cités que notre association!

## **Le prénom de Pierre Charron.**

Dans le 1<sup>er</sup> volume de son fameux dictionnaire, Mgr Cyprien Tanguay prénomme notre ancêtre *Pierre*<sup>82</sup>. Puis, dans un volume ultérieur, il lui attribue le prénom *Nicolas-Pierre*<sup>83</sup>. À la suite de Tanguay, plusieurs chercheurs ont adopté cette désignation.

Mgr Tanguay a œuvré avec les documents disponibles à son époque. Comme nous le disions en introduction, nous disposons maintenant de sources de renseignements plus abondantes et plus complètes. En voici une liste partielle :

- Les auteurs plus récents, tels Falardeau<sup>84</sup>, Drouin<sup>85,86</sup>, Jetté<sup>87</sup>, Charron<sup>88</sup>

---

81 Le Traité d'union, vol. 14, no 2, février 2007.

82 Tanguay, Cyprien : *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*. Vol. I, p. 118. Montréal, 1871.

83 Tanguay, Cyprien : op. cit. Vol. III, p. 20. Montréal, 1886

84 Falardeau, Émile : *La descendance de Pierre Charon par les mariages 1665-1950*. Montréal, Éditions Bergeron, 1981.

85 Institut Drouin : *Dictionnaire National des Canadiens Français, 1608-1760*. Partie généalogique. Tome 1, p. 255.

86 Institut Drouin : op. cit. Partie historique, p. 1471

87 Jetté, René : op. cit. p. 233. Montréal, 1983.

88 Charron, Jean : *Les Charron de l'Amérique du Nord 1665-1993*. Ottawa, 1995.

- Les multiples actes et contrats impliquant Pierre Charron et son ascendance, localisés par Jean-François Viel<sup>89</sup>, généalogiste français, lors de ses nombreuses recherches effectuées pour le compte de l'association dans la région de Meaux. Certains de ces actes et contrats sont même signés par Pierre lui-même<sup>90</sup>;
- Les actes de confirmation de Pierre Charron et de Catherine Pillard (1664), de leur mariage (1665), du décès de Pierre (1700), du remariage de Catherine à Sébastien Brisson (1709), du décès de Catherine (1717), maintenant facilement accessibles sur microfilms;
- Les actes de baptême et de mariage de la plupart des enfants de Pierre Charron et de Catherine Pillard, aussi accessibles sur microfilms. Il en est de même des actes de baptême de deux de leurs petits-enfants : Catherine, fille de Catherine Charron et de François Chagnon, et Pierre, fils de Pierre Charron et de Madeleine Robin. Pierre et Catherine agissaient comme parrain et marraine de ces enfants;
- Les recensements de 1667 et 1681;
- Les nombreux contrats signés par Pierre Charron au cours de sa vie. Luc Charron, archiviste de notre association, possède des photocopies de la plupart de ces contrats;
- Les « *Dossiers Généalogiques Drouin* », édités par Jean-Pierre Pepin, qui consacrent plusieurs pages à Pierre Charron.

Toutes ces sources confirment que la première idée de Mgr Tanguay était la bonne. Notre ancêtre se nommait bien *Pierre*, et non *Nicolas-Pierre*.

Il est juste de mentionner un acte qui utilise le prénom *Nicolas*. Plus précisément, au mariage de Nicolas Charron, fils de Pierre et de Catherine, avec Marie Viau, le 15 janvier 1703 à Longueuil, on retrouve la mention *Nicolas Charron, fils de deffunt Nicolas Charron et de Catherine Pilet*. Comme on le voit, Pierre Charron était alors décédé, et de toute évidence le curé a fait erreur ou a été mal informé quant au nom exact du père du marié. C'est sans doute sur cet acte que Tanguay s'est appuyé pour désigner Pierre sous le nom de Nicolas-Pierre.

### **Le nom de famille de Pierre Charron.**

Certains attribuent d'emblée à Pierre Charron le surnom *Ducharme*, qui ne fut porté dans les faits que par son fils François, pour des raisons demeurées inconnues à ce jour. Ce dernier l'a légué à toute sa descendance. Mais d'où vient cette interpolation?

Contrairement à Cyprien Tanguay, dans les volumes déjà cités, contrairement aussi aux chercheurs du Programme de recherche en démographie historique<sup>91</sup>, René Jetté<sup>92</sup> désigne notre ancêtre sous le nom de « *Pierre Charron dit Ducharme* ». Il ne cite pas de documents à l'appui de cette assertion, et il semble bien que ce soit lui qui en ait pris l'initiative.

---

89 Site Internet : [www.viel-genealogie.com](http://www.viel-genealogie.com)

90 Plusieurs articles du *Trait d'union* traitent de ces actes et contrats, et des autres cités ci-après, dont : Vol.10, no 2, p. 5-9; Vol.11, no 1, p. 5-11; Vol.12, no 2, p. 7-13; Vol.13, no 1, p. 14 ; Vol.13, no 2, p. 5-10.

91 PRDH. Disponible sur Internet au [www.genealogie.umontreal.ca](http://www.genealogie.umontreal.ca)

92 Jetté. René : op. cit.

Or toutes les informations dont nous disposons sur Pierre Charron, avant son arrivée en Nouvelle-France aussi bien qu'après, confirment que, durant toute sa vie et même après sa mort, il n'a porté que le nom Charron, comme ses ancêtres de Meaux. Le prouvent tous les documents déjà cités plus haut.

Donc, la cause est entendue. Nonobstant Jetté, Pierre Charron demeure Pierre Charron.

Une petite note complémentaire pour terminer ce propos : à Meaux, le nom *Charron* a généralement été écrit avec deux « r », bien que parfois on rencontre la graphie *Charon*. Après son arrivée au Québec, les actes ou contrats concernant notre ancêtre utilisent l'une ou l'autre graphie. Il est même nommé *Caron* au recensement 1667. Pour sa part, l'Association des Charron et Ducharme utilise systématiquement la graphie Charron, adoptée par les descendants.



### L'origine de Pierre Charron.

Tel que décrits plus haut, tous les actes et contrats localisés en France par Jean-François Viel confirment l'origine Meldoise de Pierre Charron et de ses ancêtres, sur au moins 5 générations remontant aussi loin que le début du XVIe siècle. Il n'y a aucun doute à ce sujet.

D'où vient donc que certains font de lui le petit-fils ou même le fils de Nicolas Charron et de Françoise Gagnon, qui se sont épousés le 25 janvier 1610 à Tourouvre? Léopold Ducharme<sup>93</sup> nous en donne un indice, quand il cite comme source de cette information nul autre qu'Archange Godbout. De fait, ce dernier mentionne bien ce mariage<sup>94</sup>, mais jamais, à notre connaissance et à juste titre, il ne fait le lien avec le pionnier Pierre Charron. Encore ici, une extrapolation que les recherches ultérieures ont infirmée.

### Conclusion

En conclusion, l'Association des Charron et Ducharme confirme que l'ancêtre de nos familles n'a porté que le nom de Pierre Charron, et que lui-même et sa famille étaient originaire de Meaux. L'ajout du prénom *Nicolas* et du surnom *Ducharme* pour désigner l'époux de Catherine Pillard sont des erreurs qui ne devraient plus être propagées.

<b>Exemples de signatures de Pierre Charron</b>	
<p>Bail d'une maison sise au Grand Marché de Meaux. Honnet, notaire. Meaux, France, 25 janvier 1661</p>	
<p>Abandon et délaissement d'une terre située à Contrecoeur. Adhémar, notaire Montréal, 30 mai 1698</p>	

93 Ducharme, Léopold : *Les Ducharme, descendants de Pierre Charron*. Édition privée, 1982, page 11.

94 Godbout, Archange : *Vieilles familles de France en Nouvelle-France*. Québec, 1976 (publication posthume).

## Post-Scriptum 1

Puisque nous en sommes à des mises au point, aussi bien transmettre une information obtenue récemment à propos du mariage de Pierre Charron et Catherine Pillard, célébré à l'église Notre-Dame de Montréal, le 19 octobre 1665.

L'acte consignait ce mariage porte une précision intrigante. Il y est écrit en effet que le mariage a été célébré « *les trois bans publiés et l'opposition faite au premier levée* »<sup>95</sup>.

De toute évidence, une personne parmi la petite population de la Nouvelle-France a soulevé une objection à ce mariage. Il va sans dire qu'il serait intéressant au plus haut point de connaître la nature de cette objection, qui pourrait être reliée à l'origine protestante de Pierre Charron.

L'Association a donc contacté le centre des archives de la paroisse Notre-Dame pour s'en informer. Malheureusement, nous avons reçu confirmation il y a quelques semaines qu'il n'existe aucun registre ou document dans ces archives traitant des oppositions aux mariages. La question restera donc sans aucun doute sans réponse.

## Post-Scriptum 2

Enfin, complétons cet article par une mise au point sur Catherine Pillard. Son nom de famille a été particulièrement malmené par les rédacteurs d'actes et de contrats, qui l'ont nommé Pilliat, Pilliard, Pilliar, Pillard, Pilliotte Plate, Plat, Pleau, Pilet. Avait-elle un accent difficile à comprendre ou un défaut de prononciation, on ne le saura jamais. Même notre association, dans les 5 premiers numéros du *Trait d'union*, lui a attribué le patronyme Pillaud! Son acte de baptême du 30 mars 1646 a confirmé hors de tout doute qu'elle se nommait bien Pillard<sup>96</sup>.

---

<sup>95</sup> Premier registre de l'église Notre-Dame de Montréal. Éditions Les Dix. Montréal, 1961.

<sup>96</sup> Le *Trait d'union*, Vol. 2, no 3, p. 3

## *Annexe 2: Prise de position de l'ACD sur l'origine de Catherine*

### **Introduction**

Notre association regroupe les descendants du couple Pierre Charron + Catherine Pillard, qui se sont épousés à Montréal le 19 octobre 1665, pour ensuite donner naissance à 12 enfants (4 fils et 8 filles) et à une prodigieuse descendance maintenant répandue dans toute l'Amérique du Nord.

Par essence, nous sommes fortement intéressés par l'origine et la vie de ces pionniers. Ainsi, Pierre Charron étant originaire de Meaux, nous avons procédé à des recherches exhaustives dans les archives du département de Seine-et-Marne, où est située cette ville. Ces recherches, couronnées de succès, ont ajouté deux siècles à l'histoire de notre famille, et conduit à la publication d'un volume en 2009<sup>97</sup>. Nous avons le même intérêt pour tout ce qui concerne Catherine Pillard.

Or, alors qu'il était antérieurement admis que celle-ci était une *Fille du Roi* originaire de La Rochelle<sup>98</sup>, des informations nouvelles ont soulevé un doute à cet égard. Le présent texte a pour objectif de faire le point sur la question et de présenter la position à laquelle notre association en est arrivée après trois ans de réflexions et de recherches.

### **Source de la remise en question**

La remise en question de l'origine de Catherine Pillard provient d'une série de trois articles parus dans la revue *Le Chaînon*, organe de la *Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie*, soit dans les numéros d'automne 2007 (vol. 25, no 3), d'hiver 2008 (vol. 26, no 1) et de printemps 2008 (vol. 26, no 2).

Les auteurs de ces articles bien documentés et fortement référencés, Raymond Lussier, Thomas McMahon, Johan Robitaille et Suzette Leclair, se basant principalement sur les conclusions de l'analyse de l'ADN mitochondrial de quelques descendantes de Catherine Pillard en ligne utérine, ont proposé pour elle une origine algonquienne d'ascendance sibérienne (voir le rappel sur la génétique, ci-après). Notons ici que ces descendants étaient issus de trois des filles de Catherine Pillard, principalement de sa fille aînée également nommée Catherine.

Les auteurs ont également cité à l'appui de cette proposition le fait que les sources écrites sur Catherine Pillard contiennent des ambiguïtés. Ainsi, on note que son nom de famille a été écrit de multiples façons tout au long de sa vie (Plate, Pilliat, Platte, Pilate, Pillart, Laplat, etc.).

Pièce additionnelle au dossier : un extrait du premier registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal, daté du 1651-11-25, rapportant le baptême d'un bébé de 5 mois, Ouenta, *filie de Du Plat et d'Annengthon*, qui fut baptisée Catherine. Intégrée à la petite société de Montréal, cette jeune fille aurait pu y demeurer pour épouser éventuellement Pierre Charron sous une identité empruntée, celle de Catherine Pillard.

---

97 ACD : *Les familles Charron de Meaux et les familles alliées. Actes et contrats des XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.*

98 Voir notamment les ouvrages « *Les Filles du Roi en Nouvelle-France* », de Silvio Dumas (SHQ, 1972) et « *Les Filles du Roi au XVII<sup>e</sup> siècle* » d'Yves Landry (Leméac, 1992)

## Que dit la génétique ?

Très sommairement, rappelons que l'ADN des mitochondries (dit ADN mitochondrial ou ADN-mt) se transmet de la mère à ses enfants. Cependant, seules les filles la retransmettent à leurs propres enfants, ce que les fils ne peuvent pas faire. Donc l'ADN-mt se perpétue de fille en fille.

L'ADN-mt contient des marqueurs, les *haplogroupes*. Ceux-ci varient d'une population à l'autre, parce qu'ils ont été l'objet de mutations depuis que nos lointains ancêtres ont quitté l'Afrique il y a 100 000 ans. Par exemple, les haplogroupes des Amérindiens sont différents de ceux des Caucasiens, des Africains, etc. L'analyse des haplogroupes permet de déterminer à quel moment (approximativement) un groupe humain s'est séparé d'un autre, d'établir avec une relative précision à quel groupe humain un individu appartient (par sa mère) et, en corollaire, à quel groupe humain l'ancêtre d'une personne en lignée utérine appartenait. Ainsi, s'il était démontré que l'ADN-mt des descendants de Catherine Pillard en lignée utérine est caractéristique des populations amérindiennes, il serait certain que celle-ci était aussi de cette origine.

## Que disent les données généalogiques ?

De tous les actes ou documents reliés à Catherine Pillard, trois seulement faisaient référence à son origine. Le premier est bien sûr l'acte de son baptême, le 1646-03-30, à La Rochelle, fille de Pierre Pillard et de Marguerite (laissé en blanc) (**figure 2, ci-haut**). Le second est l'acte officialisant son mariage à Pierre Charron (**figure 3, ci-haut**). On l'a vu, Catherine y est présentée comme étant « *fille de Pierre Pillard et de Marguerite Moulinet, de La Rochelle, paroisse Notre-Dame-de-Cogne* ». Le troisième a été porté plus récemment à notre connaissance. Il s'agit de l'acte rapportant le second mariage du veuf Sébastien Brisson dit Laroche, ci-devant second époux de Catherine Pillard, le 1722-06-02, à Repentigny, qui a été décrit plus haut.

Le rédacteur de l'acte y précise que l'époux est « *veuf de Catherine Charon, issue de la ville de Larochelle* ». C'est un renseignement essentiel : 57 ans après son premier mariage, alors même qu'elle est décédée depuis 5 ans, il confirme que Catherine, à qui on attribue ici le patronyme de son premier mari, Charron, était bien originaire de La Rochelle. Il y a donc une concordance parfaite entre la naissance d'une femme nommée Catherine Pillard à La Rochelle en 1646, son mariage à Montréal en 1665, et le remariage de son mari à Repentigny en 1722.

## Actions prises par notre Association des Charron et Ducharme

L'Association a été bien sûr interpellée par la remise en question de l'origine de Catherine Pillard et aussi par les contradictions entre les données génétiques et généalogiques. Dans cette recherche, nous n'avons eu qu'un seul objectif : contribuer à établir la vérité sur cette origine. À cet égard, peu nous importait d'en arriver à la conclusion que Catherine était Française, Amérindienne ou quoi que ce soit d'autre : personne ne choisit ses ancêtres. Il nous paraissait cependant qu'il fallait concilier les informations que nous fournit maintenant la génétique et celles que nous procure la généalogie, sans présumer *a priori* que les unes ou les autres étaient fausses. Nous avons donc pris les actions décrites ci-après.

### 1) Informer nos membres.

La remise en question de l'origine de Catherine Pillard a fait rapidement l'objet d'un premier article dans notre bulletin, le *Trait d'union*, et ce dès février 2008 (Vol. 15, no 2); on y retrouvait en particulier l'extrait de baptême du 25 novembre 1651 évoqué plus haut. Cet article allait être suivi de nombreux autres faisant le point sur l'évolution du dossier, dont on trouve la liste à la fin de ce chapitre.

### 2) Confirmer les analyses d'ADN-mt.

Dès le départ, nous avons estimé qu'il fallait confirmer les analyses initiales par d'autres analyses réalisées de façon indépendantes. Nous avons donc lancé un appel pour retrouver des descendants ou descendantes de Catherine Pillard en ligne utérine directe. Cet appel a été publié en février 2008 dans le *Trait d'union*, dans *Le Chaînon* (printemps 2008), et enfin dans *Mémoires*, bulletin de la Société généalogique canadienne-française (vol. 59, no 1, printemps 2008).

Par définition, les personnes recherchées devaient être issues de l'une ou l'autre des huit filles de Catherine Pillard, puis des filles de celles-ci, et ainsi de suite jusqu'à nos jours. Or peu de gens connaissent leur ascendance utérine. Ainsi, même si plusieurs personnes ont répondu à nos appels, l'ascendance d'une seule d'entre elles a pu être établie avec certitude. Les frais de l'analyse de l'ADN-mt de cette personne ont été défrayés par l'Association. Les résultats ont été similaires à ceux obtenus par les chercheurs du groupe d'origine. Nous en avons conclu qu'il n'était pas utile de poursuivre la recherche plus avant.

### 3) Déterminer la source de l'ADN-mt de Catherine Pillard

Les caractéristiques de l'ADN-mt de Catherine Pillard étant établies par celles de ses descendantes, la question qui se pose est donc d'en établir la signification et de les relier à une probable origine.

Pour ce faire, l'Association a consulté M. Jacques Beaugrand, Ph. D., administrateur du *Projet ADN d'Héritage Français*. Dans ses recherches, M. Beaugrand en est venu à la conclusion que ces caractéristiques révèlent une origine sibérienne. Cette conclusion, solidement étayée, a fait l'objet d'un long article dans le *Trait d'union*<sup>99</sup>. M. Beaugrand terminait cet article par ces mots : « *Sans le savoir, (Catherine Pillard) transportait dans l'ADN de ses mitochondries une signature apparue 50,000 années auparavant, entre la mer Noire et celle d'Aral* ». L'argumentation avancée par M. Beaugrand est convaincante, mais complexe, et nous invitons les lecteurs à se référer directement à son site pour en prendre connaissance<sup>100</sup>.

### 4) Requestionner les sources généalogiques

Dans notre suivi du dossier, nous avons la bonne fortune d'apprendre que Mme Gail Moreau-DesHarnais, généalogiste de Détroit de haute réputation, s'affairait à établir une chronologie exhaustive de tous les actes, contrats et autres documents ayant impliqué de près ou de loin Catherine Pillard, de façon à mettre en lumière, le cas échéant, les liens qui auraient pu exister entre elle et des Amérindiens ou Amérindiennes. Mme Moreau-DesHarnais a ainsi recensé et analysé en détail plus de 60 documents, actes de baptêmes, de mariage, contrats etc. Une large partie de cette volumineuse recherche a été

<sup>99</sup> Le *Trait d'union*, vol. 16, no 3, 2009-06

<sup>100</sup> Beaugrand, Jacques: *Chroniques de G/ADN*. <http://cerbere.ca>

publiée dans le *Trait d'union* d'octobre 2010<sup>101</sup>. Au terme de ces recherches, aucun lien n'a pu être identifié qui aurait accrédité un lien entre Catherine et une ou des communautés amérindiennes.

#### 5) Effectuer des recherches à la source : La Rochelle

Il serait évidemment fort utile de disposer d'un acte de baptême confirmant formellement la filiation de Catherine Pillard avec les parents qui lui sont attribués lors de son 1<sup>er</sup> mariage. L'absence du nom de famille de sa mère sur cet acte de baptême est évidemment regrettable, car cette information aurait permis de faire le lien sans coup férir entre ce baptême et le mariage de Catherine Pillard. Néanmoins de telles lacunes ne sont pas rares, même à une époque bien plus récente.

Pour tenter de combler cette lacune, l'Association a confié à un généalogiste professionnel français, M. Jean-François Viel, le mandat de procéder à des recherches exhaustives dans les archives religieuses et civiles de La Rochelle. Ces recherches ont été effectuées à l'automne 2010 et le résultat publié dans le *Trait d'union*<sup>102</sup>.

Elles ont néanmoins permis de confirmer que le patronyme Pillard (et quelques variantes) était présent à la Rochelle, quoique peu répandu. Après d'autres chercheurs<sup>103</sup>, M. Viel a en particulier identifié le couple Pierre Pillard et Marguerite Bouricaud, qui y a fait baptiser plusieurs enfants. De l'avis de M. Viel, Catherine Pillard était vraisemblablement la fille de ce couple et elle fût bien baptisée en 1646 à La Rochelle. À noter que l'on ne trouve pas d'acte de sépulture pour cette Catherine. Un autre chercheur en est arrivé à la même conclusion.

### **Hypothèses**

Différentes hypothèses ont ensuite été évoquées pour tenter de concilier les informations génétiques et généalogiques concernant Catherine Pillard, certaines par les auteurs mêmes de la remise en question de l'origine française de Catherine Pillard. Nous en ferons une brève recension ci-après et nous les commenterons.

1) Catherine Pillard était une Amérindienne assimilée à la population française de Montréal.

À l'appui de cette hypothèse on trouve au premier chef les données génétiques évoquées plus haut, et en second lieu le baptême d'Ouenta sous le nom de Catherine, laquelle était, selon le registre de la paroisse Notre-Dame, la fille d'un nommé Du Plat et d'Annengthon. Cependant nous ne savons rien d'autre de cette enfant, hormis les données de l'acte de son baptême. Vrai, le père est nommé Du Plat, et Catherine a souvent été connue sous des noms similaires, comme nous l'avons vu plus haut. Cependant l'orthographe du nom Pillard varie aussi dans les actes retrouvés à La Rochelle. On notera à ce propos la présence à Québec en février 1652 d'un certain Pierre Plet, et ce moins de trois mois après le baptême précité, à une période de l'année où il était alors impossible d'entrer dans la colonie ou d'en sortir; cette présence est attestée par un contrat notarié<sup>104</sup>. Nous ne faisons pas de lien entre les deux documents, mais la similitude des noms est intéressante.

Le fait qu'une objection ait été émise après la publication du premier ban au mariage de Pierre et Catherine a aussi été évoqué comme soutenant l'origine amérindienne de celle-ci. Malheureusement,

---

101 Le *Trait d'union*, vol 18, no 1, 2010-10

102 Le *Trait d'union*, vol. 18, no 2, 2011-02

103 Dont Archange Godbout, dans « *Familles venues de La Rochelle en Canada* ». RANPQ, tome 48, 1970.

104 Compte par Pierre Plet, travaillant, à Nicolas Marquardt de la Nouvelle-France, son maître. (gr. Audouart dit St-Germain, 1652-02-03

les motifs de cette objection n'ont pas été conservés, comme nous l'avons vu précédemment. Pour notre part, je crois que cette objection n'avait pas de lien avec une possible origine amérindienne de Catherine Pillard.

**Commentaires.** Cette hypothèse n'est pas *a priori* invraisemblable, mais elle soulève de nombreuses difficultés. Premièrement, elle ne s'appuie sur aucun document, comme le démontre l'analyse de Mme Moreau-DesHarnais. Deuxièmement, elle implique que des personnes connaissaient l'existence d'une Catherine Pillard, née à La Rochelle, dont on pouvait sans risque usurper l'identité. Troisièmement, elle suppose que de nombreux Montréalais (il faut se rappeler que la ville ne comptait que 625 personnes en 1665<sup>105</sup>) auraient accepté de participer à la supercherie la présentant une Amérindienne comme originaire de La Rochelle, y compris le prêtre et les nombreux témoins à son mariage (**figure 3, ci haut**). Quatrièmement, on ne connaît aucun motif à une telle mystification, plusieurs Français ayant épousé des Amérindiennes, sans que cela ne cause de problèmes. Cinquièmement, elle ne tient pas compte des considérations génétiques évoquées par M. Jacques Beaugrand, précité.

2) Catherine Pillard était une Amérindienne amenée en France et revenue en Nouvelle-France comme Fille du Roi.

**Commentaires.** Cette hypothèse est théoriquement possible. Champlain lui-même avait adopté trois petites Amérindiennes, qu'il a voulu ramener en France avec lui en 1629, sans succès<sup>106</sup>, et de nombreux autres cas similaires sont rapportés tout au long des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, et même après. On peut imaginer, par exemple, que la petite Ouenta dite Catherine, évoquée plus haut, ait été amenée en France peu après, pour revenir en Nouvelle-France comme Fille du roi. Quoiqu'il en soit, cette hypothèse se heurte à plusieurs des objections de la première.

3) Catherine Pillard était la fille ou la petite-fille née en France d'une Amérindienne amenée en France à une période antérieure.

**Commentaires.** Cette hypothèse élimine plusieurs des difficultés que nous rencontrons avec les deux premières. Ainsi, Catherine Pillard aurait été une Française, née à La Rochelle, mais elle aurait été d'origine amérindienne.

Nous savons qu'il y eut régulièrement des Français dans la vallée du Saint-Laurent, depuis au moins 1534, et même sans doute plus tôt. Il est tout à fait possible que ces visiteurs, pêcheurs ou marchands, aient ramené des Amérindiennes en France, plus particulièrement dans la région de La Rochelle. Dans cette hypothèse, Catherine était de fait une Française, d'origine Amérindienne, née et baptisée en France, sans lien avec les Amérindiens de la Nouvelle-France. Cependant, aucun document ne supporte ce fait pour la mère ou les aïeules de Catherine Pillard, et cette hypothèse se heurte aux conclusions de M. Beaugrand.

3) Catherine Pillard était la descendante d'une lignée Sibérienne qui se serait retrouvé en France à une période plus ou moins lointaine.

**Commentaires.** Les auteurs des articles d'origine ne croyaient pas cette hypothèse vraisemblable mais, ainsi que nous l'avons vu plus haut, c'est la thèse proposée par M. Jacques Beaugrand, qui l'appuie sur une analyse génétique fine et qui, en août 2019, affirme toujours qu'il est

105 Sulte, Benjamin : op. cit, Vol. 4, p. 80.

106 Trudel, Marcel : *Ce qu'il reste à connaître de Champlain*. Mémoires de la SGCF, Vol. 58. no 3 (automne 2007), p. 195.

« très très improbable que Catherine PILLARD ait été une Amérindienne », et ajoute que « sa signature ADN mitochondriale a été rapportée récemment chez des italiens de la région d'Agide, près de Trentino ».

### **Position de l'Association des Charron et Ducharme**

Après trois ans de réflexion et de recherches, les membres du conseil de notre association en sont venus à trois conclusions, lesquelles se basent principalement :

- sur les considérations génétiques émises par M. Jacques Beaugrand;
  - sur les trois documents faisant état de l'origine rochelaise de Catherine Pillard, à savoir l'acte de son baptême en 1646, de son mariage en 1665, et celui du remariage de son second conjoint Sébastien Brisson en 1722.
  - Sur l'analyse des documents effectuée par Mme Moreau-DesHarnais.
- a) Catherine Pillard était bien une Fille du Roi, arrivée à Montréal à l'automne 1663 sur un bateau en provenance de France qui n'a pas encore été identifié précisément<sup>107</sup>.
  - b) Elle était selon toute vraisemblance la fille de Pierre Pillard et Marguerite Bouricaud, et a été baptisée à Ste-Marguerite de La Rochelle le 1646-03-30.
  - c) En lignée utérine, Catherine Pillard était issue d'une femme d'origine sibérienne amenée (seule ou avec une famille ou même un groupe plus large) en Europe de l'ouest à une date qui reste impossible à préciser, au moins pour le moment.

La remise en question de l'origine de Catherine Pillard a soulevé un vaste questionnement au sein de notre association. Nous croyons que les conclusions auxquelles nous en sommes arrivés concilient adéquatement tout ce que nous savons de Catherine Pillard, autant au plan génétique que généalogique.

Est-ce à dire que cette position est à jamais immuable ? Bien sûr que non. Ainsi, la mise au jour d'autres documents, comme une liste d'embarquement de La Rochelle ou son contrat de mariage avec Pierre Charron, pourraient contenir de précieux renseignements confirmant ou infirmant l'origine de Catherine. Il en serait de même si le développement des connaissances en génétique permettait d'identifier plus précisément son appartenance génétique.

---

107 Landry, Yves: *Les Filles du roi au XVII siècle*. Montréal, Leméac, 1992, page 127.

## *Bibliographie et sources*

Beaucoup de textes, livres et articles, ont été publiés sur nos ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard. En voici la liste exhaustive. Le lecteur est prié de noter que, forcément, les textes plus récents sont plus fiables que les plus anciens, car la recherche permet toujours de nouvelles avancées. L'Association met à la disposition de ses membres, à coût modique, un CD contenant les 22 premiers volumes du du Trait d'Union, qui sont aussi accessibles en ligne sans frais sur le site de la BAnQ.

### **Livres**

- \* Falardeau, Émile : *La descendance de Pierre Charron par les mariages*. Éditions Bergeron, Montréal, 1981.
- \* Ducharme, Léopold : *Les Ducharme, descendants de Pierre Charron et les familles affiliées, 1665-1979*. Édition privée, 1979. 388 pages.
- \* Charron, Gilles : *Charron-Matte : plus de 330 ans d'histoire*. Édition privée, Ste-Thérèse, 1996.

### **Le Trait d'union Charron-Ducharme :**

- 01) Charron, Gilles : *Pierre Charron, un pionnier venu de Meaux*. Vol. 1, no1, 1993-10
- 02) Charron, Gilles : *Le mariage de Pierre Charron et Catherine Pillard*. Vol. 1, no 2, 1994-02
- 03) Charron, Gilles : *La famille Pierre Charron et de Catherine Pillard à Longueuil*. Vol. 2, no 1. 1994-10
- 04) Anonyme : *L'épouse de Pierre Charron s'appelle Catherine Pillard et non Pillard*. Vol. 2, no 3, 1995-05
- 05) Anonyme : *Catherine Pillard baptisée dans une chapelle et non une église*. Vol. 3, no 3, 1996-06
- 06) Charron, Luc : *Emplacement actuel de la concession de terre de Pierre Charron père à Longueuil*. Vol. 5, no 3, 1996-06
- 07) Ducharme, Pierre : *Qu'à donc fait Catherine Pillard du 22 septembre 1663 au 19 octobre 1665?* Vol. 7, no 1, 1999-10
- 08) Ducharme, Pierre : *Emplacement de la 1ère concession du pionnier Pierre Charron située à la Côte Saint-François de Montréal, aussi appelée la Longue-Pointe*. Vol. 8, no 2. 2001-02
- 09) Charron, Luc : *Vente de concession par Pierre Dardaines à Pierre Charron et sa femme le 14 octobre 1675*. Vol. 9, no 2. 2002-02
- 10) : Charron, Luc : *Acte de sépulture de Pierre Charron et Catherine Pillard*. Vol. 9, no 3. 2002-06
- 11) Ducharme, Pierre : *Pierre Charron : sa naissance, son appartenance religieuse*. Vol. 10, no 2. 2003-02
- 12) Ducharme, Pierre : *La famille de Pierre Charron et le recensement de 1681*. Vol. 12, no 2. 2005-02.
- 13) Ducharme, Robert-G. : *Our Ancestor Pierre Charron, a Biography*. Vol. 13, no 1. 2005-10
- 14) Ducharme, Pierre: *Lieu d'inhumation de Pierre Charron et Catherine Pillard*. Vol. 13 no1, 2005-10
- 15) Ducharme, Pierre : *Un document passionnant : le contrat de mariage en secondes noces, de notre ancêtre Catherine Pillard avec Sébastien Brisson dit Laroche (1708-12-25)*. Vol. 13, no 2, 2006-02
- 16) Charron, Micheline; Ducharme, Pierre : *Le dernier mot sur le prénom, le nom de famille et l'origine de notre ancêtre, le pionnier Pierre Charron*. Vol. 14, no 2, 2007-02
- 17) Charron, Micheline; Ducharme, Pierre : *The final word about the first name, the surname and the origins of our ancestor, Pierre Charron, pioner of Montréal*. Vol. 14, no 2, 2007-02

- 18) Ducharme, Pierre : *L'Association des Charron et Ducharme rend hommage aux ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard*. Vol. 14, no 3, 2007-06
- 19) Ducharme, Pierre : *Hommage à nos ancêtres : mission accomplie!* Vol. 15, no 1. 2007-10.
- 20) Viel, Jean-François : *Contrat de mariage entre Catherine Pillard avec Sébastien Brisson*. Vol. 15, no 1. 2007-10
- 21) Ducharme, Pierre : *Le point sur la remise en question de l'origine de Catherine Pillard*. Vol. 15, no 2. 2008-02
- 22) : Ducharme, Pierre : *L'étrange acte de baptême du 25 novembre 1651*. Vol. 15, no 2. 2008-02 (publication partielle seulement)
- 23) Ducharme, Pierre : *Mise à jour sur l'origine de Catherine Pillard*. Vol. 15, no 3. 2008-06
- 24) Charron, Gene-P.; Gregory, Barbara : *Catherine Pillard's Origin : reactions from our readers*. Vol, 16, no 1. 2008-10
- 25) Ducharme, Pierre : *Quelle langue nos ancêtres Pierre Charron et Catherine Pillard parlaient-ils?* Vol, 16, no 1. 2008-10
- 26) Ducharme, Pierre : *Dernière heure : du nouveau sur l'origine de Catherine Pillard*. Vol, 16, no 2. 2009-02
- 27) Ducharme, Pierre : *Breaking news : The very latest on the origin of Catherine Pillard*. Vol, 16, no 2. 2009-02
- 28) Ducharme, Pierre : *Du nouveau sur Catherine Pillard*. Vol, 16, no 3. 2009-06
- 29) Ducharme, Pierre : *Update on Catherine Pillard*. Vol, 16, no 3. 2009-06
- 30) Beaugrand, Jacques; *L'ADN mitochondrial de Catherine Pillard*. Vol, 16, no 3. 2009-06
- 31) Ducharme, Pierre : *Lieux de mémoire consacrés à Catherine Pillard*. Vol. 17, no 1. 2009-10
- 32) Moreau, Gail : *Timeline on Catherine Pillard : circa 1647, 1649, 1651, 1654-1717*. Vol. 18, no 1. 2010-10
- 33) Moreau, Gail : *Summary of the Various Spellings of Catherine's name and age (when given)*. Vol. 18, no 1. 2010-10
- 34) St-Hilaire, Guy : *Dernière heure - Acte de remariage de Sébastien Brisson, second époux de Catherine Pillard*. Vol. 18, no 1. 2010-10
- 35) Viel, Jean-François : *Sur les traces de Catherine Pillard*. Vol. 18, no 2. 2011-02
- 36) Charron, Denis : *Sur les traces des Pillard en Charente-Maritime*. Vol, 18, no 3. 2011-06
- 37) Anonyme : *Énoncé de position de L'Association des Charron et Ducharme inc. : L'origine de notre ancêtre Catherine Pillard*. Vol. 18, no 3. 2011-06
- 38) Charron, Micheline; Ducharme, Pierre : *Famille de Pierre Charron et Catherine Pillard*. Vol. 19, no 1. 2011-10
- 39) Anonyme : *Position statement of the Association des Charron et Ducharme inc. on the origin of our ancestor Catherine Pillard*. Vol. 19, no 1. 2011-10
- 40) Ducharme, Pierre : *Réactions à notre prise de position sur Catherine Pillard*. Vol. 19, no 1. 2011-10
- 41) Charron, Denis : *Meaux rend hommage à notre ancêtre Pierre Charron*. Vol.19, no 2. 2012-02
- 42) Charron, Denis : *Meaux pays a tribute to our ancestor Pierre Charron*. Vol.19, no 3. 2012-06
- 43) Ducharme, Robert-G. : *Notre ancêtre Pierre Charron : biographie résumée*. Vol. 22, no 1. 2015-04
- 44) Ducharme, Pierre : *Pierre Charron: de Montréal à Longueuil, en passant par Longue-Pointe et Contrecoeur (1<sup>ère</sup> partie)*. Vol. 23, no 2. 2016-10
- 45) Ducharme, Pierre : *Pierre Charron: de Montréal à Longueuil, en passant par Longue-Pointe et Contrecoeur (2<sup>ème</sup> partie)*. Vol. 24, no 1. 2017-04

### **Mémoires de la Société généalogique canadienne-française.**

- 01) Ducharme, Pierre : *Découverte de l'acte de baptême de (..) Catherine Pillard*. Vol. 49, no 4, cahier 218, hiver 1998.
- 02) Ducharme, Pierre : *Qu'est ce qui a donc retardé le mariage de pierre Charron et Catherine Pillard?* Vol. 52, no 4, cahier 230, hiver 2001.
- 03) Charron, Micheline; Ducharme, Pierre : *Le pionnier Pierre Charron : son nom, son prénom, son origine*. Vol. 59, no 1, cahier 255, printemps 2008

### **Bulletin de la Société historique de Meaux et sa région (SHMR).**

- 01) Ducharme, Pierre : *Le destine surprenant d'une famille meldoise*. Numéro 8, 2011.

### **L'Ancêtre (Société généalogique de Québec).**

- 01) St-Hilaire, Guy : *Catherine Pillard - le statut de fille du roi contesté par des tests d'ADN*. Vol. 36, no 290, printemps 2010.

### **Textes non publiés**

- 01) Charron, Luc : *Documents relatifs à la famille Charron*; circa 2005
- 02) Ducharme, Pierre : *L'étrange acte de baptême du 25 novembre 1651*. 2008-02
- 03) Ducharme, Pierre : *Notes sur Catherine Pillard*. 2010-07-27
- 04) Moreau-Desharnais, Gail : *Contracts from the Montreal Archives relating to Catherine Pillat/Plat – from Parchemin*. Sans date.

Tous droits réservés  
Association des Charron et Ducharme Inc.  
[www.charron-ducharme.org](http://www.charron-ducharme.org)

Dépôt légal:  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 978-2-922801-09-5